FILE COPY

Bureau federal de la statistique

Rapport annuel

Année financière close le 31 mars 1971

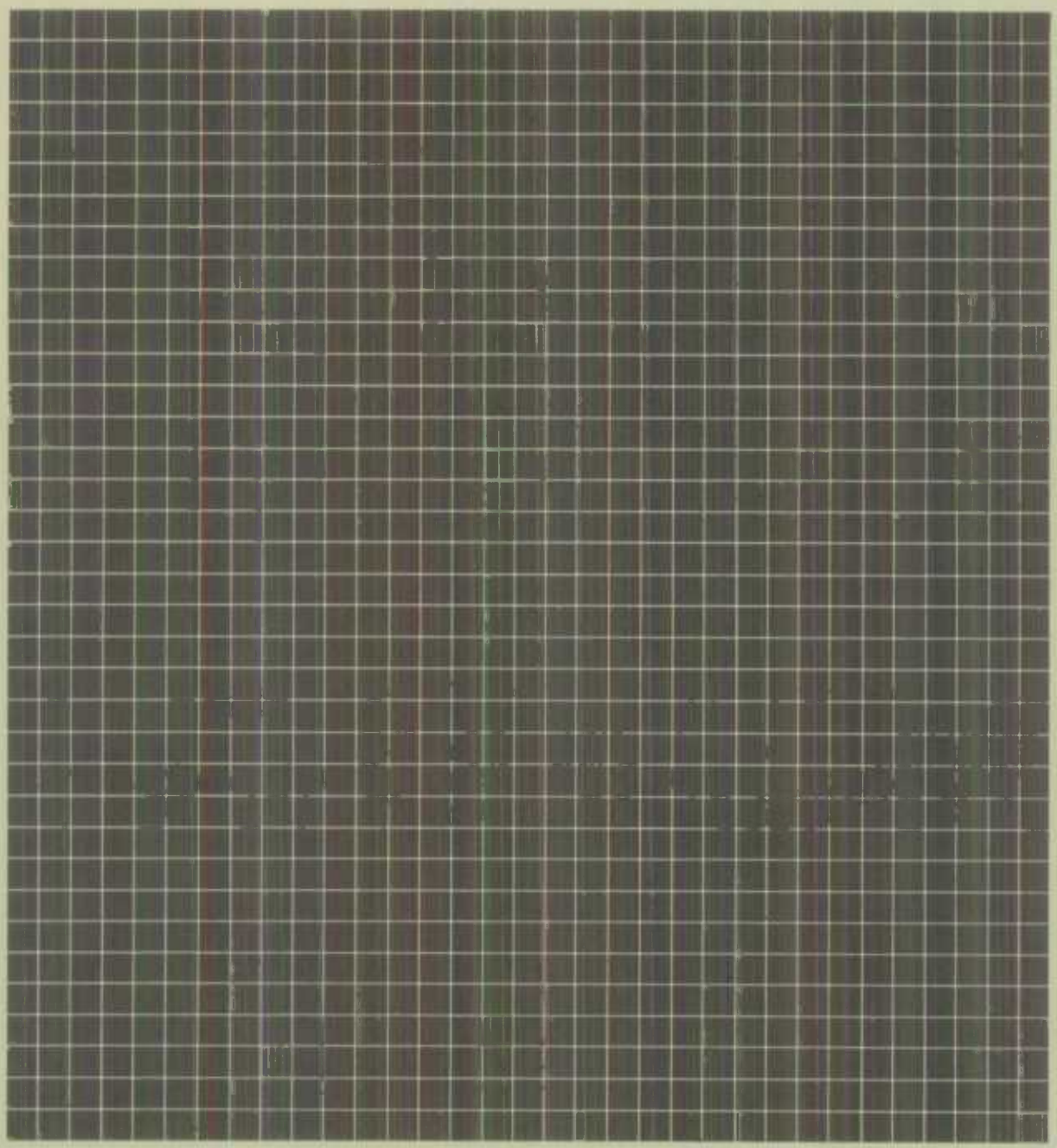

N° de CATALOGUE
11-201F

RAPPORT ANNUEL

DU

BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE

ANNÉE FINANCIÈRE CLOSE
LE 31 MARS 1971

Octobre 1972
0001-503

Information Canada
Ottawa

L'HONORABLE JEAN-LUC PEPIN, C.P.
MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
OTTAWA, CANADA

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel sur l'activité du Bureau fédéral de la statistique durant l'année financière close le 31 mars 1971.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments dévoués.

Le statisticien en chef du Canada,

Walter E. Duffett.

Ottawa, Canada
31 mai 1972

TABLE DES MATIÈRES

Page

Organigramme du Bureau fédéral de la statistique 6

Activités générales 7

Utilisation des statistiques et information 7
Division de l'information 8
Division de l'Annuaire du Canada 9

Division des services de calcul 10

Intégration et développement 10
Classification centrale et intégration sociétés-établissements 10
Service central de la planification 12
Expert-conseil en recherche démographique 12
Service de recherches en économétrie 13
Service de recherches sur la statistique régionale et la main-d'oeuvre 14

Direction de la méthodologie et des systèmes 14
Service de recherches en sondages et enquêtes 15
Division du développement des méthodes de traitement électronique 20

Direction des comptes économiques 21
Division de la balance des paiements et des flux financiers 21
Division du revenu national et de la dépense nationale 22
Division de la production nationale et de la productivité 22
Service des séries chronologiques générales 23

Direction de la statistique financière 23
Division des finances des entreprises 24
Service d'application de la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers 25
Division des administrations publiques 27

Direction de la statistique économique 28
Division du commerce extérieur 28
Division de la recherche et du développement en entrées-sorties 30
Division du travail 31
Division des industries manufacturières et primaires 32
Division du commerce et des services 33
Division des prix 34
Division des transports et des services d'utilité publique 37

Direction de la statistique socio-économique 38
Division de l'agriculture 38
Division du recensement 42
Recherches sur les finances des consommateurs 43
Division de l'éducation 44
Division de la santé et du bien-être 45
Division de la statistique judiciaire 48
Service de liaison et de consultation avec les provinces 48
Division des opérations régionales 49

Direction de l'administration 51
Administration du personnel 51
Bilinguisme 53
Services consultatifs de gestion 53
Services financiers et administratifs 54

Fonctionnaires supérieurs du Bureau fédéral de la statistique 56

31 mars 1971

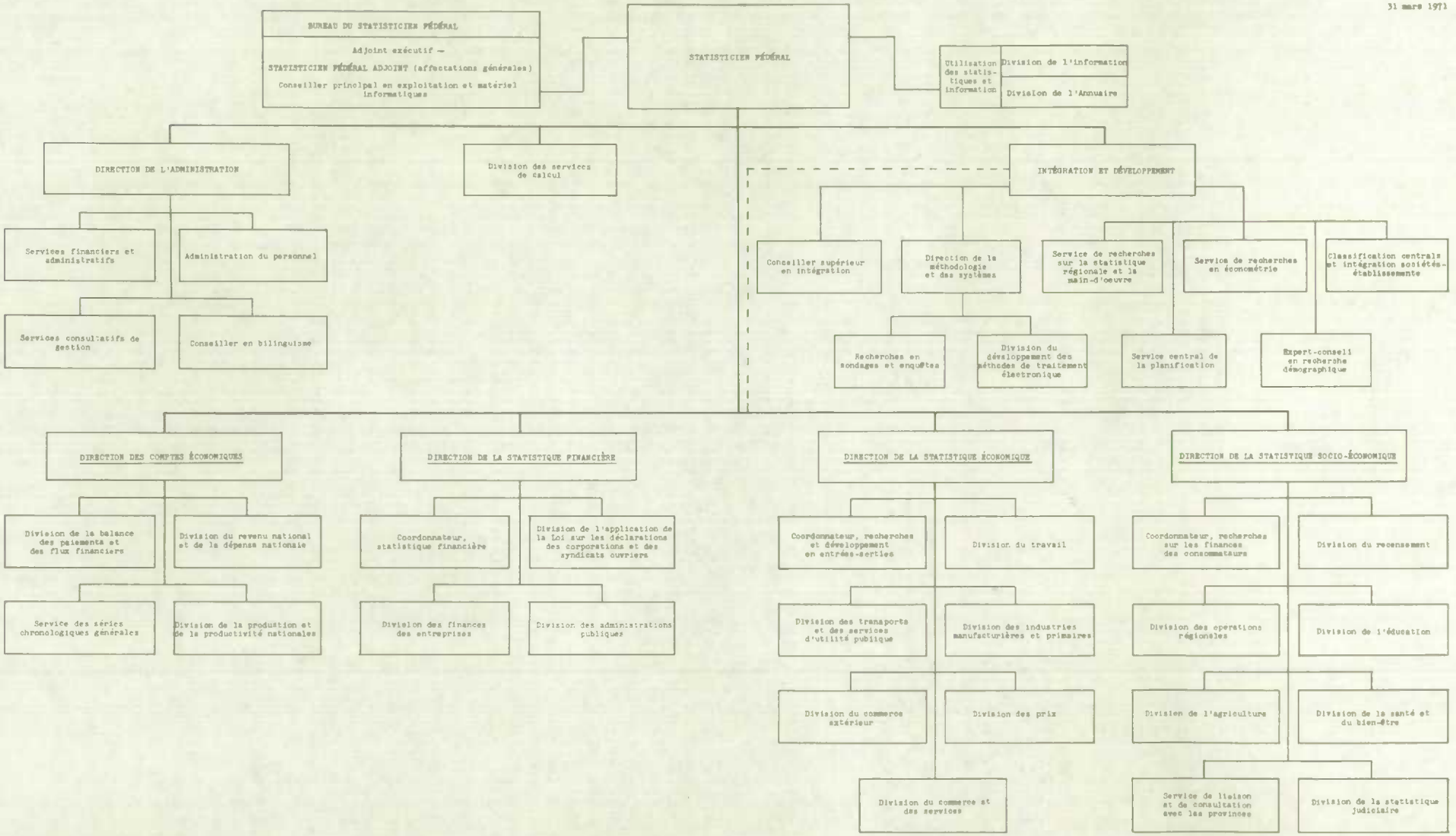
BUREAU DU STATISTICIEN PÉDÉRAL
Adjoint exécutif –
STATISTICIEN PÉDÉRAL ADJOINT (affectations générales)
Conseiller principal en exploitation et matériel informatiques
STATISTICIEN PÉDÉRAL
Utilisation des statistiques et information
Division de l'information
Division de l'Annuaire
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION
Division des services de calcul
INTÉGRATION ET DÉVELOPPEMENT
Services financiers et administratifs
Administration du personnel
Services consultatifs de gestion
Conseiller en bilinguisme
Conseiller supérieur en intégration
Direction de la méthodologie et des systèmes
Service de recherches sur la statistique régionale et la main-d'oeuvre
Service de recherches en économétrie
Classification centrale et intégration sociétés-établissements
Recherches en sondages et enquêtes
Division du développement des méthodes de traitement électronique
Service central de la planification
Expert-conseil en recherche démographique
DIRECTION DES COMPTES ÉCONOMIQUES
DIRECTION DE LA STATISTIQUE FINANCIÈRE
DIRECTION DE LA STATISTIQUE ÉCONOMIQUE
DIRECTION DE LA STATISTIQUE SOCIO-ÉCONOMIQUE
Division de la balance des paiements et des flux financiers
Division du revenu national et de la dépense nationale
Service des séries chronologiques générales
Division de la production et de la productivité nationales
Coordonnateur, statistique financière
Division de l'application de la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers
Division des finances des entreprises
Division des administrations publiques
Coordonnateur, recherches et développement en entrées-sorties
Division du travail
Division des transports et des services d'utilité publique
Division des industries manufacturières et primaires
Division du commerce extérieur
Division des prix
Division du commerce et des services
Coordonnateur, recherches sur les finances des consommateurs
Division du recensement
Division des opérations régionales
Division de l'éducation
Division de l'agriculture
Division de la santé et du bien-être
Service de liaison et de consultation avec les provinces
Division de la statistique judiciaire

ACTIVITÉS GÉNÉRALES

Au cours de l'année 1970-1971, le Parlement a étudié et approuvé une nouvelle Loi sur la statistique, qui comporte une analyse générale des besoins des usagers et tient compte de l'importance grandissante des provinces et de l'expérience que le Bureau fédéral de la statistique a acquise en fonction de la loi précédente. C'est un hommage à la clairvoyance de ceux qui ont rédigé les versions précédentes de la loi, en particulier M. R.H. Coats, auteur de la première loi en 1918, et à la compréhension des législateurs en ce qui concerne les objectifs de l'organisme, que les principes de base de la loi sont demeurés inchangés. Les modifications apportées à la loi traduisent les nouvelles possibilités de la statistique, notamment l'utilisation et l'importance croissantes des données de l'impôt sur le revenu, et l'évolution de l'organisation de la statistique sur le plan national par suite du développement des bureaux de statistique dans la plupart des provinces. L'accès aux déclarations de l'impôt sur le revenu des sociétés était facilité depuis 1965 par la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers, dont l'application ressortissait au statisticien fédéral. De plus, le libre accès aux déclarations de l'impôt sur le revenu des particuliers devenait de plus en plus urgent, à cause de l'importance des entreprises non constituées en corporation (qui incorporent leur état financier à la déclaration personnelle) et à cause de la nécessité, pour l'intérêt public, de connaître la répartition des revenus des particuliers. La nouvelle loi perfectionne les mécanismes de collaboration entre l'organisme et les provinces, ce qui est d'une grande importance si l'on veut éviter que les questionnaires envoyés aux sociétés fassent double emploi.

La nouvelle loi a été sanctionnée le 11 février 1971 et proclamée le 1er mai 1971. Le Bureau fédéral de la statistique devient Statistique Canada, mais les deux noms peuvent encore s'employer pendant une période de transition. Cette disposition était d'une importance particulière pour le recensement de 1971, puisque la publicité pertinente et les questionnaires devaient être imprimés avant l'adoption de la nouvelle loi.

Statistique Canada a poursuivi au cours de l'année les préparatifs du recensement de 1971 de la population, du logement et de l'agriculture. Les détails de ces dispositions paraîtront dans le prochain rapport annuel.

Enfin, les autres activités de l'année ont consisté, comme d'habitude, en un grand nombre de programmes ayant pour but de consolider l'appareil statistique et de l'adapter aux besoins croissants et changeants des usagers. Dans le cadre de travaux de base à long terme, l'organisme a parachevé la première Classification professionnelle au Canada et dictionnaire canadien des professions, projet conjoint de Statistique Canada et du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration. Le B.F.S. a ramené à une base mensuelle la statistique du produit intérieur réel antérieurement établie sur une base trimestrielle et est ainsi devenu le premier organisme d'importance dans le domaine de la statistique à adopter pareille méthode.

Étant donné qu'il attache normalement une grande importance aux relations avec les usagers, l'organisme a apporté des améliorations à ce point de vue au cours de l'année. Statistique Canada compte maintenant des agents de promotion de l'information statistique à Vancouver et à Winnipeg, en plus de ceux qui sont affectés depuis un certain nombre d'années aux bureaux régionaux de Montréal et de Toronto, et le personnel oeuvrant dans ce domaine s'est également accru au bureau central. Les agents de liaison avec les provinces remplissent sensiblement les mêmes fonctions auprès des administrations provinciales et le personnel intéressé a aussi connu, au cours de l'année, une augmentation de ses effectifs.

À mesure que l'organisme grandit et devient plus complexe, le statisticien fédéral doit déléguer une part accrue de ses fonctions, de sorte que le fonctionnement de l'organisme devient de plus en plus fonction du dévouement du personnel à tous les niveaux, dévouement dont le statisticien fédéral est conscient et qu'il apprécie.

UTILISATION DES STATISTIQUES ET INFORMATION

Ce service est chargé, entre autres choses, d'améliorer et d'étendre à tous l'information diffusée par le B.F.S., d'entretenir de bonnes relations avec les enquêtés, d'assurer la publicité, les relations extérieures et la diffusion de l'information du B.F.S., de rédiger et publier, en français et en anglais, l'important ouvrage de référence que constitue l'Annuaire du Canada, ainsi que le Canada, et de tenir une bibliothèque à la disposition du Bureau, des chercheurs et du grand public.

Promotion de l'information statistique

La Section de la promotion de l'information statistique a continué de poursuivre les objectifs généraux suivants:

1) Favoriser une utilisation plus efficace des données du B.F.S. chez ses principaux utilisateurs en leur fournissant des indications de base sur les concepts, les définitions, la méthodologie et les autres aspects techniques des données, en cherchant à découvrir des sources d'information non publiées et en mettant les utilisateurs en contact avec les divisions spécialisées.

2) Chercher à savoir qui utilise les données du B.F.S. et de quelle façon, faisant de temps à autre des enquêtes sur les gens touchés par des campagnes publicitaires et sur les abonnés de certaines publications, en effectuant de nombreuses visites chez les utilisateurs habituels et en examinant la documentation courante sur le sujet.

3) Étendre l'utilisation des statistiques produites par le B.F.S., surtout dans le domaine des affaires, par des visites, des colloques et des conférences.

4) Transmettre aux divisions spécialisées les commentaires et les critiques pertinents formulés par les utilisateurs sur la valeur des données du B.F.S. dans la prise de décisions, afin qu'on puisse s'appuyer sur ces critiques dans l'élaboration des programmes statistiques futurs.

De plus, la Section a préparé des séances d'information sur la portée et l'utilisation des données du B.F.S. à l'intention des divers établissements d'enseignement et de recherche. Elle a également organisé des colloques à l'intention des différents groupes d'utilisateurs qui visitaient le Bureau. Citons, entre autres, le Financial Research Institute, l'Université Sir George Williams, l'Université du Québec, l'Université de la Colombie-Britannique, l'Université de Toronto, l'Université Western d'Ontario, le Toronto Area Research Council, le Ryerson Polytechnical Institute et le Collège Algonquin.

Au cours de l'année, des agents de la Section ont été affectés aux bureaux régionaux de Vancouver et de Winnipeg afin d'apporter aux utilisateurs une aide technique, de trouver de nouveaux utilisateurs et de fournir des moyens de consultation professionnelle et des contacts au niveau régional. De plus, on a ajouté au personnel de chaque bureau principal un agent et un assistant en recherche, afin de répondre aux demandes de renseignements des utilisateurs et afin d'aider les agents régionaux dans leurs recherches. Quoique la Section travaille surtout avec les utilisateurs du secteur privé, elle a collaboré étroitement avec les municipalités et les conseils de planification en ce qui a trait à l'accès aux données du B.F.S. et à leur utilisation. La Section a également travaillé en collaboration avec le personnel du Service de liaison avec les provinces.

Division de l'information

Au cours de l'année 1970-1971, la Division de l'information a continué de fournir le matériel publicitaire destiné à faire connaître les activités du B.F.S., en s'attachant tout particulièrement au recensement de 1971.

Grâce aux améliorations qu'elle a apportées à son horaire et à ses méthodes de production, la Section des publications a réussi à publier plus rapidement les renseignements destinés au Quotidien et à l'Hebdomadaire et à accroître ainsi leur utilité. Le tirage du Quotidien est passé, entre le 31 mars 1970 et le 31 mars 1971, de 2,800 à 3,100. Au cours de la même période, le tirage de l'Hebdomadaire est passé de 7,850 à 9,900.

La Section des publications s'occupe également de l'Observateur Statistique; cette année, elle s'est attachée à revoir les systèmes de distribution des publications du B.F.S.

Au cours de l'année 1970-1971, la Section des services de publicité a fait porter une grande partie de ses efforts sur les services de publicité et de relations publiques afférents au recensement de 1971. Elle a préparé le matériel publicitaire (brochures, dépliants, affiches, communiqués) qui contenait des renseignements sur les méthodes et les buts du recensement afin de sensibiliser les Canadiens à l'importance de cette opération. La Section a aussi préparé des manuels et formules explicatives destinés à aider les répondants à remplir les questionnaires du recensement. De plus, elle coordonne les programmes de publicité régionaux sur le recensement.

La Section des services de publicité s'est également chargée du recensement scolaire de 1971; ce projet avait pour but d'initier les jeunes élèves au recensement en leur faisant remplir un questionnaire spécial. Les responsables du projet ont dû, entre autres choses, écrire aux enseignants et aux ministres provinciaux de l'Éducation, préparer les directives pour les enseignants et coordonner la distribution des questionnaires.

La Section a également préparé des textes destinés aux agents de recensement et aux répondants.

Les Services de publicité ont également aidé d'autres Divisions du B.F.S. en préparant du matériel publicitaire et des lettres de rappel et en informant le public sur le rôle du B.F.S.

Au cours de l'année, la Section des arts graphiques de la Division de l'information a continué à préparer des couvertures de bulletins, de dépliants d'enquête, des questionnaires, des cartes de rappel et des étalages audio-visuels à l'usage de toutes les Divisions du B.F.S. Au cours de l'année 1971, la Section s'est principalement attachée à concevoir et à préparer des documents destinés au recensement (affiches, dépliants d'information, trousses et manuels pour les agents de recensement, questionnaires et cartes de rappel).

La Section des renseignements est le centre nerveux du Bureau pour les contacts avec les secteurs privé et public. Elle répond chaque mois à environ 1,600 demandes de renseignements faites par la poste, par téléphone ou personnellement.

On traite individuellement chaque demande de renseignement en tenant compte de sa valeur et des besoins. On n'alloue que très peu de temps aux demandes les plus simples; les demandes plus complexes nécessitent, néanmoins, des recherches dans les documents de référence du B.F.S., des consultations avec des sources publiques et privées, des calculs spéciaux et d'autres activités connexes. La plupart des demandes viennent du Canada, mais beaucoup proviennent de l'étranger.

La Section des renseignements a aussi beaucoup travaillé au dépouillement des coupons arrivés en retard; ces coupons entrent dans le cadre du programme publicitaire de l'année dernière, qui avait été conçu dans le but de promouvoir l'utilisation des publications du B.F.S. La Section s'est aussi occupée des nombreuses demandes de renseignements reçues à la suite d'une annonce spéciale placée dans Commerce Extérieur.

De plus, la Section s'est engagée à réviser entièrement le Catalogue des publications du Bureau et, à la fin de l'année financière, environ 60% du manuscrit était prêt à être imprimé. On trouve dans le nouveau catalogue deux index, l'un en français et l'autre en anglais. La Section prévoit publier un nouveau catalogue en janvier de chaque année.

Les suppléments du catalogue servent à informer les lecteurs des titres des nouvelles publications, des publications qui ont cessé de paraître et des changements de titres; ils ont été publiés tous les deux mois. La Section a publié, en collaboration avec la Division du recensement, un catalogue spécial des publications du recensement de 1971.

Division de l'Annuaire du Canada

Le travail de la Division comprend la préparation, la compilation, la rédaction et la publication chaque année des versions anglaise et française de deux documents officiels fondamentaux de référence sur le Canada, l'Annuaire du Canada et le Canada; la révision des textes sur le Canada pour une vingtaine d'annuaires nationaux et internationaux et la tenue d'une bibliothèque bien garnie disposant des services voulus pour la recherche et les études statistiques. L'édition de l'Annuaire du Canada n'a pas été publiée en 1970, à cause des restrictions budgétaires, mais une édition spéciale 1970-1971 a été publiée vers le mois de juin 1971. La publication de Canada 71 devait se faire au mois de janvier, mais elle a été remise au mois d'avril 1971 par suite de difficultés d'ordre technique.

La Sous-section des renseignements spéciaux, s'appuyant sur les données publiées dans l'Annuaire du Canada et sur d'autres sources de renseignements du B.F.S., a fourni des séries statistiques courantes au Bulletin mensuel de statistique des Nations Unies, à l'Annuaire statistique des Nations Unies et au Bureau international du travail. De plus, elle a mis à jour des statistiques et des textes sur le Canada pour un grand nombre d'ouvrages de référence à caractère national ou international et a communiqué des données courantes et des données chronologiques en réponse à des demandes de renseignements portant sur plus d'un sujet.

La bibliothèque du B.F.S. contient un vaste fonds de volumes, de périodiques, de documents et de rapports à l'usage du personnel du B.F.S., des chercheurs et du grand public. On y trouve aussi une importante collection d'ouvrages statistiques. Une étude sur les activités et les services de la bibliothèque a été entreprise en collaboration avec la Bibliothèque nationale, en vue de déterminer s'il est opportun et réaliste d'améliorer les services offerts aux utilisateurs du Bureau et aux ministères et au grand public. Les résultats de cette étude sont publiés dans un rapport dont les recommandations sont présentement étudiées par la direction du B.F.S.

DIVISION DES SERVICES DE CALCUL

À l'automne de 1970, les travaux de traitement des données du B.F.S. ont été réorganisés et la Division des services de calcul a été placée sous la direction immédiate du statisticien fédéral. Il a donc fallu réorganiser la Division pour qu'elle puisse assumer l'entière responsabilité des services qu'elle offrira aux divisions intéressées du Bureau. Le service prévoit installer un système de traitement de données destiné à exploiter le matériel provenant de ces divisions; on compte aussi mettre sur pied un service d'experts-conseils qui s'attaquerait aux problèmes de matériel et de périgramme. Une Section de recherche et de développement a été formée pour évaluer les besoins de Statistique Canada en matière d'équipement et de techniques, pour étudier et mettre à jour les systèmes et méthodes et pour prévoir les besoins en moyens de traitement des données.

La Division met à la disposition du Bureau un éventail de services des données recueillies par les divisions spécialisées du Bureau. Quand il n'y a qu'un minimum de classements recoupés à faire, on peut calculer des agrégats et des moyennes par des méthodes de compilation à barre récapitulative en utilisant des calculatrices de bureau. Pour les programmes exigeant des classements recoupés et des calculs plus compliqués, la Division se sert d'un ordinateur complexe pourvu d'équipement périphérique de base. L'ordinateur IBM S/360-65, installé au mois de juin 1969, fonctionne 5 jours par semaine, 24 heures par jour. Pour être en mesure de faire face au volume croissant de travail, on a fait passer la capacité de la mémoire centrale de 512,000 à 768,000 au mois de juillet 1970, et à 1,024,000 au mois de décembre 1970. Vers la fin de l'année financière, le 31 mars 1971, il y avait tant de travail qu'il a fallu faire des heures supplémentaires le samedi et le dimanche pour respecter les délais établis.

Pour ce qui est de la préparation du matériel d'entrée, on a fait l'acquisition d'un appareil "key-edit" au mois de mars 1970. Grâce à ce système, 16 opérateurs travaillent simultanément et enregistrent les données des documents originaux sur des bandes magnétiques. Au mois de juin 1970, on avait résolu les premières difficultés occasionnées par le système et, dans certains cas, la production a augmenté de 25%. On a installé un deuxième système à 16 claviers au cours de la même année.

La Division a travaillé de concert avec l'Agence canadienne de développement international pour installer un ordinateur S/360-30 à Kingston, en Jamaïque, pour exploiter les données recueillies lors du recensement des Antilles (1970). Cet ordinateur était auparavant installé au B.F.S. Le Bureau a assuré des services-conseils, tant à Ottawa qu'à Kingston en vue de faire les préparatifs voulus en Jamaïque. L'installation de l'équipement s'est effectuée avec succès et une équipe du Bureau, composée de quatre personnes, s'est rendue en Jamaïque pour aider à mettre le système en marche, pour donner une formation pratique au personnel jamaïcain et pour l'aider à commencer le traitement des données. Le Centre des ordinateurs, situé à l'Université des Antilles, est doté d'un personnel local et fonctionne très bien.

INTÉGRATION ET DÉVELOPPEMENT

Les services énumérés ci-après sont rattachés au bureau du statisticien fédéral adjoint chargé de l'intégration et du développement: Classification centrale et intégration sociétés-établissements; Service de recherches en économétrie; Service de recherches sur la statistique régionale et la main-d'oeuvre; Expert-conseil en recherche démographique; Service central de planification et de programmation; Direction de la méthodologie et des systèmes. Voici un résumé de l'activité de ces services.

Classification centrale et intégration sociétés-établissements

Le travail de la Division embrasse trois grands secteurs: la Section des classifications tient à jour et révise les systèmes statistiques de classification; elle les adapte à des fins particulières et établit de nouvelles classifications; la Section de l'intégration sociétés-établissements s'occupe du lien qui existe entre la statistique fournie par les enquêtes sur les établissements (habituellement sur une unité d'exploitation à l'intérieur d'une entreprise) et la statistique tirée des états financiers des sociétés; la Section des registres centraux s'occupe de la liste des entreprises, des institutions financières et des organismes assimilés, ainsi que de leurs établissements et voit à l'enrichir.

La Section des classifications s'occupe de quatre classifications types: la Classification géographique type, la Classification

type des marchandises, la Classification des activités économiques et la Classification et dictionnaire canadiens des professions. Chacune de ces classifications contient une description détaillée des groupes et des classes qui la composent. Elles sont indispensables pour utiliser efficacement les données statistiques; en effet, comme les définitions utilisées sont toujours les mêmes, elles fournissent aux utilisateurs le moyen de comparer les données et d'éliminer les erreurs de couverture.

Au cours de l'année dernière, la Section s'est occupée principalement de préparer les éditions revues des manuels de classification. L'année du recensement décennal (1971) a servi de base pour beaucoup de séries statistiques établies par le B.F.S.; on a donc commencé à réviser les classifications en fonction de cette année. Ces classifications serviront de base à tous les programmes statistiques appropriés aussitôt que possible.

Une édition revue de la Classification des activités économiques a été publiée pendant l'année; la Classification et dictionnaire canadiens des professions a été envoyé à l'impression; cet ouvrage est le fruit de plus de cinq ans de recherches; il a été préparé en collaboration avec le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration; ainsi, le Ministère publiera le dictionnaire principal (il contiendra plus de 8,000 professions) et le B.F.S., un manuel de codage des données du recensement. On disposera donc pour la première fois d'une classification conçue tant à des fins statistiques qu'à des fins de placement. Le travail de développement consistait également à revoir la classification des marchandises et la classification des secteurs géographiques. La plus importante partie du travail a été terminée l'année dernière, les manuels seront donc publiés dans l'année qui vient.

La Section de l'intégration sociétés-établissements s'occupe du rapport qui existe entre la statistique financière propre aux sociétés comme telles et la statistique de production propre aux unités d'exploitation (établissements) de ces sociétés. De plus, il faut rapprocher ces deux ensembles de données aux statistiques de marché et aux statistiques économiques. La Section travaille avec d'autres divisions du Bureau afin de trouver des moyens d'employer utilement ces rapports statistiques dans des analyses.

Afin de faciliter l'intégration, il a fallu modifier les méthodes comptables et les méthodes de déclaration et revoir quelques-uns des questionnaires d'enquête du Bureau. Dans le cas des petites sociétés, il semble que les déclarations d'impôt et les documents connexes peuvent utilement compléter ou remplacer les enquêtes. La Section s'intéresse donc tout particulièrement aux méthodes d'intégration des données sur les grandes sociétés qui exercent leur activité dans plus d'une branche.

Ces recherches visent surtout à cerner et à résoudre les problèmes d'intégration au niveau de la collecte des données. Ainsi, dans les derniers mois, la Section a commencé à s'occuper de l'intégration des agrégats de données. Ces recherches parallèles ont pour but de cerner le problème que pose l'intégration des données fondées sur le concept de société et sur le concept d'établissement qui font partie de divers agrégats.

Le personnel de la Section a participé activement au travail des autres divisions en ce qui a trait à l'intégration sociétés-établissements. L'institut canadien des comptables agréés s'est beaucoup intéressé aux questions d'intégration et il a mené à bien plusieurs projets auxquels la Section a participé.

La Section des registres centraux s'occupe de la liste centrale des sociétés et des établissements du B.F.S.; cette liste sert de base d'uniformisation pour la classification des sociétés et de leurs sous-groupes en unités déclarantes types. Ce travail se divise en deux grandes parties: "Établissement et application" et "Élargissement de la Liste centrale".

Établissement et application - Pendant l'année, on a étendu la Liste centrale à tous les échelons du gouvernement et d'autres petits secteurs afin de répondre à certains besoins du B.F.S. Cet élargissement et l'accroissement normal des enquêtes ont porté le nombre total de dossiers à environ 255,000. Des exemplaires complets ou partiels de la Liste centrale ont été fournis aux ministères et aux organismes fédéraux et provinciaux, ainsi qu'à quelques entreprises privées. De grandes entreprises indépendantes et certaines associations ont continué à étudier la Liste centrale (la liste pourrait en effet servir de base à la création d'un "code de vente").

En ce qui a trait aux définitions de l'établissement, la Section a continué à étudier les différences entre les listes d'enquêtes et la Liste centrale et elle s'est attachée à les atténuer; on a donc apporté plus de 400 modifications à la Liste centrale. De plus, l'entretien régulier du fichier a exigé 46,500 additions, 15,000 suppressions et plus de 58,000 autres révisions des dossiers existants.

Pendant l'année, on a fait un effort tout particulier pour réviser et mettre à jour le code de classification géographique type et pour utiliser les codes de la classification des activités économiques de 1970 dans tous les dossiers. Les révisions de 1960 et de 1970 de cette classification seront portées au fichier jusqu'à ce que toutes les enquêtes du B.F.S. soient établies sur la base de 1970.

Élargissement de la Liste centrale - Parallèlement à un élargissement de la Liste centrale destiné à couvrir toutes les entreprises au Canada, on a établi une liste de tous les employeurs afin de répartir la population active par branche d'activité et par lieu de travail au recensement de 1971. Vers la fin de l'année, on a complété cette liste; elle comprenait environ 550,000 noms d'entreprises; on a affecté à chacune d'elles un code de la classification des activités économiques de 1970 et de la classification géographique type. La préparation de cette liste constituait la première phase de l'élargissement de la liste.

Le travail essentiel a été complété pour permettre d'inclure toutes les entreprises constituées en corporation au fichier de la Liste centrale, indépendamment de leur taille ou de leur activité. Des renseignements de base (le nom et l'adresse par exemple), ont été microfilmés à même la page-couverture des déclarations d'impôt des sociétés pour l'année 1969 et des nouvelles déclarations pour 1970. À la fin de l'année, on a conclu des ententes avec le ministère du Revenu national (impôt) pour perforer ces renseignements en vue de les intégrer au fichier de la Liste centrale.

Le comité de travail interministériel, qui comprenait toujours des représentants du B.F.S. et du ministère du Revenu national (impôt), continue ses recherches en vue d'établir un système commun de numérotage des employeurs qui soit applicable à toutes les entreprises du Canada.

La vérification des revenus, actuellement confiée à la Commission d'assurance-chômage, sera transférée au ministère du Revenu national à partir du 1er janvier 1972. La Section des registres centraux assumera alors la responsabilité de mettre régulièrement à jour la base d'échantillonnage utilisée pour l'enquête mensuelle sur l'emploi chez les petits employeurs. Les données utilisées dans cette mise à jour permanente et les renseignements qui paraissent dans la publication semestrielle, New Manufacturing Establishments in Canada, proviendront du ministère du Revenu national plutôt que de la Commission d'assurance-chômage, comme c'est le cas présentement. Pendant l'année, le ministère du Revenu national a poursuivi de nombreuses négociations pour s'assurer que le transfert de la vérification des revenus ne produise pas de rupture dans la mise à jour permanente des dossiers du B.F.S.

Service central de planification

Comme on l'a souligné dans le dernier rapport, un comité de planification a été officiellement établi en 1969; les quelques personnes qui le composent sont placées sous la direction générale du statisticien fédéral adjoint chargé de l'intégration et du développement. Le comité avait d'abord réuni plusieurs administrateurs pour étudier en profondeur les problèmes auxquels doit faire face un organisme de statistique centralisé et pour essayer d'y trouver des solutions. Vers la fin de 1970, on s'était rendu compte que si le programme devait englober, à longue échéance, la statistique (comme objet de recherche), la méthodologie, la recherche, l'intégration, l'automatisation, la production, la commercialisation, les finances, le personnel, etc., on devrait aussi en réaliser l'élaboration et l'application progressives afin de réduire les difficultés d'adaptation, et d'obtenir en même temps des résultats immédiats et cumulatifs.

Ce programme par étapes est centré sur la statistique comme objet de recherche; on étudie des façons nouvelles d'élaborer et d'évaluer des projets. Une bonne partie de ce travail initial se fait dans le cadre des prévisions budgétaires du Bureau, dont le comité assume la charge; on voudrait cependant intégrer le programme d'une façon permanente à l'ensemble des fonctions du Bureau. Vers la fin de cette année, le comité a collaboré à la préparation d'une étude sur La planification et la coordination de programmes statistiques dans un bureau central de statistique, destinée à être présentée à l'Institut international de statistique, à Washington, en août 1971.

Expert-conseil en recherche démographique

Durant l'année fiscale 1970-1971, l'expert-conseil en recherche démographique a consacré la plus grande partie de son temps à la mise en oeuvre de deux projets importants du gouvernement fédéral, tout en prêtant son concours aux services spécialisés de Statistique Canada. Le premier projet portait notamment sur la mise au point d'une nouvelle technique concernant les prévisions démographiques, par région, au Canada, technique selon laquelle l'élément migration des mouvements de population est déduit des pré-

visions faites relativement à la demande de main-d'oeuvre, par industrie, dans chaque région métropolitaine. Le second projet visait à recueillir des données systématiques aux fins de l'élaboration d'une politique gouvernementale en ce qui touche la taille et la composition de la population du Canada.

En tant que représentant du B.F.S., l'expert a siégé à un comité interministériel sur les objectifs démographiques; il a fait des exposés sur les nombreux réseaux de facteurs qui influent d'une manière importante sur la taille, la répartition et la composition de la population et il a comparé les aspects théoriques et pratiques de plusieurs projections récentes.

L'expert-conseil a présidé les travaux du sous-comité de la recherche pour le recensement de 1971, qui a la charge de surveiller l'établissement d'une base de données qui servira à l'étude des résultats du recensement de 1971. À cette fin, l'expert-conseil et son personnel ont travaillé pendant plusieurs mois à mettre au point un système de classification des tableaux et de leur contenu, et à appliquer ce système au listage et à la classification des tableaux, des variables, des légendes géographiques, etc., compilés à la suite de tous les recensements déjà effectués au Canada. Lors de plusieurs réunions du sous-comité de la recherche, on a choisi les régions qui pourraient faire l'objet de recherches spéciales; ainsi, plus de 600 tableaux ont été soumis au comité pour qu'il les analyse et en fasse la synthèse (ceci afin de compléter les tableaux qui ne sont pas soumis à l'étude des sous-comités actuels).

L'expert-conseil a aussi présidé plusieurs autres comités: le Comité technique sur la prévision démographique, le Comité de recherche sur les statistiques démographiques (tous deux composés de membres de différentes divisions) et le Comité permanent de la recherche (Division du recensement).

L'expert-conseil a aussi rempli les fonctions de sous-directeur par intérim de la Sous-division de la recherche de la Division du recensement. Cette Sous-division étudie la répartition de la population et les tendances démographiques.

Elle fait également des estimations et des projections démographiques. En plus d'assumer ces fonctions administratives, l'expert-conseil a participé activement aux études et aux activités qui touchaient les problèmes de la Division entière. De plus, il a conseillé plusieurs gouvernements et agences privées, y compris le Conseil économique, la S.C.H.L., le Conseil privé et certaines universités, sur divers sujets ayant trait à la démographie.

Service de recherches en économétrie

Le Service de recherches en économétrie met des services de consultations à la disposition des diverses divisions spécialisées du B.F.S., en ce qui a trait à l'emploi des techniques économétriques et des techniques apparentées dans l'analyse, la publication et l'amélioration des données du Bureau. De plus, il travaille en étroite collaboration avec certains groupes de recherche appartenant à d'autres ministères.

Au cours de l'année financière 1970-1971, le service a continué à mettre l'accent sur l'utilisation des techniques économétriques et de techniques connexes pour réduire les délais de publication et pour améliorer la qualité des diverses séries établies par le B.F.S. Le service a mis au point des formules afin d'établir le plus rapidement possible des estimations trimestrielles et mensuelles de certains éléments des comptes nationaux. En outre, en collaboration avec la Division du revenu national et de la dépense nationale il a fait des révisions chronologiques des comptes nationaux.

Le service a aussi participé activement à l'élaboration d'un modèle économique pour faire une analyse à moyen terme de l'économie canadienne et, en particulier, des variables suivantes: investissements, salaires et prix.

Le B.F.S. a publié une étude intitulée "Married Female Labour Force Participation: A Micro Study". Une autre étude, sur l'établissement de méthodes d'estimation et de mise à jour des coefficients des tableaux d'entrée-sortie, a été préparée et classée parmi les documents de travail du Service de recherches en économétrie.

Le service a également fait la première rédaction de deux autres études: les facteurs déterminants des frais hospitaliers en Ontario et l'évaluation du capital social de l'industrie manufacturière. De plus, il a réalisé des progrès satisfaisants dans cinq autres projets: les facteurs déterminants du taux d'activité des femmes mariées au Canada, l'analyse des structures de l'industrie, le financement de l'enseignement, une étude des indices du prix de vente dans l'industrie et l'évaluation de l'utilité des indices "hédoniques" dans l'établissement des indices des prix dans la construction.

En collaboration avec la Section de la formation et du perfectionnement, le service a donné un cours en économétrie d'un semestre aux spécialistes du B.F.S.

Service de recherches sur la statistique régionale et la main-d'oeuvre

En 1970, le Service de recherches sur la statistique régionale a continué à mettre l'accent sur l'étude des méthodes d'estimation des données socio-économiques infraprovinciales. En attendant que les données du recensement de 1971 soient disponibles (ces données serviront à évaluer les techniques d'estimation), le service s'est surtout occupé de l'automatisation des techniques pour que l'estimation et, une fois que la méthode d'estimation sera acceptée, la production des données se fassent le plus rapidement possible.

De plus, le service régional a pris part à des projets d'enquêtes (ceux qui ont été entrepris en étroite collaboration avec des organismes provinciaux et d'autres divisions du B.F.S., par exemple).

Le service régional a continué de fournir des données spéciales à divers organismes fédéraux qui s'intéressent aux statistiques régionales. Il a aussi participé à des travaux de développement en collaboration avec d'autres divisions.

La Division des études spéciales sur la main-d'oeuvre a suivi le même programme d'étude que l'an dernier, mais elle a mis l'accent sur l'emploi des données courantes tirées de l'enquête sur la population active et sur l'utilisation des dossiers chronologiques de cette enquête. Ainsi, le service se servira de l'enquête de janvier pour mettre au point une nouvelle façon d'évaluer le taux d'activité primaire et secondaire. Deux études récentes, qui doivent paraître dans la prochaine livraison de la Revue du Travail, traitent des tendances du taux d'activité des jeunes et du niveau de scolarité de la population active.

Après avoir consacré beaucoup de temps à la recherche de méthodes d'enquêtes et à une étude visant à établir s'il est possible de dresser des séries statistiques sur l'emploi par profession, la Division des études spéciales sur la main-d'oeuvre, en étroite collaboration avec le Service de recherches en sondages et enquêtes et le Service des emplois vacants, mènera une enquête-pilote en juin 1971. Parmi les autres activités de ce service, il y a lieu de mentionner: l'étude et l'analyse des données sur les emplois vacants, les relations avec le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration et avec le Conseil économique du Canada, en ce qui a trait aux sujets spéciaux de recherche, et la collaboration avec la Division du travail du B.F.S. en ce qui concerne la planification de l'utilisation de l'enquête sur la main-d'oeuvre en vue d'obtenir des renseignements supplémentaires et d'entreprendre des recherches spéciales (le rapprochement des données sur les travailleurs rémunérés, par exemple).

DIRECTION DE LA MÉTHODOLOGIE ET DES SYSTÈMES

Cette nouvelle direction a été créée au cours de l'année et comprend: la Division du développement des méthodes de traitement électronique, le Service de recherches en sondages et enquêtes et le Service de traitement électronique des données. La direction réunit les principales disciplines (sauf les domaines spécialisés) qui entrent dans l'automatisation et l'élaboration du plan et de la méthodologie d'une enquête ou d'un recensement; ainsi, elle pourra d'autant mieux intégrer ses activités. Le rôle du Service de recherches en sondages et enquêtes est d'établir de nouvelles méthodes d'enquêtes ou de revoir les anciennes, de participer à la mise en oeuvre des enquêtes et de planifier, établir et utiliser les programmes demandés. Le but de ce travail est d'arriver, grâce aux techniques d'échantillonnage, à établir de meilleures méthodes d'enquêtes et d'automatisation, d'accroître la fiabilité ou l'actualité des statistiques, de réduire les délais de publication et le coût de la collecte des données ainsi que de promouvoir l'utilisation des données recueillies dans chacune des enquêtes en établissant des bases de données qui puissent être facilement extraites et lisibles à la machine et d'acquérir la programmerie nécessaire pour faciliter la création de bases de données complètes et intégrées.

Au sein du bureau principal de la direction, le Service de traitement électronique des données doit s'occuper de l'établissement d'un programme en vue de donner une formation en informatique au personnel de soutien et au personnel spécialisé. L'éventail des cours offerts comprend des cours d'introduction, plusieurs cours sur le langage-machine et d'autres sur l'analyse et les techniques de programmation spécialisées et avancées. On a déjà commencé à préparer plusieurs cours destinés à initier le personnel de soutien et le personnel spécialisé à l'utilisation de programmes généraux (utilitaires).

Service de recherches en sondages et enquêtes

Ce service a comme rôle fonctionnel l'établissement de nouvelles méthodes d'enquêtes ou la révision des anciennes. La plus grande partie du travail du personnel peut donc se rattacher à l'activité des diverses divisions spécialisées.

Activités intéressant la Division du recensement - La planification de base et le travail d'évaluation pour le recensement de 1971 ont été complétés au cours de l'année. Pendant l'année 1970-1971, le personnel a planifié et mis au point trois importants projets d'évaluation et un autre projet concernant les recensements de 1976 et 1981. Le personnel de la Division travaille en outre à l'élaboration de programmes d'évaluation de moindre importance et de plusieurs projets visant le contrôle qualitatif du recensement de 1971. (Le rapport annuel de l'année dernière décrit les objectifs, la planification, etc., de ces projets d'évaluation.)

1) Enquête postcensale sur l'agriculture - Le travail a tellement progressé au cours de l'année, que la provision de cartes à la disposition des agents de recensement a été épuisée; les manuels et les guides de formation ont presque tous été complétés et la plupart des renseignements ont été soumis à l'analyse.

2) Contre-vérification des documents - Au cours de la dernière année financière, l'élaboration du projet s'est poursuivie selon les prévisions. Toutes les données nécessaires à la programmation ont été remises au Service d'analyse des systèmes. Les premières étapes du travail ont déjà été analysées et programmées. Tous les manuels et les guides de formation, ainsi que les instructions destinées au personnel de soutien, ont été rédigés. Un double système de contrôle faisant appel au travail manuel et à l'informatique sera mis en oeuvre; de plus, toutes les feuilles de contrôle ont été préparées. L'appariement des questionnaires du recensement de 1971 sera fait dans les bureaux régionaux immédiatement après le recensement; le repérage et le suivi se poursuivront environ jusqu'au mois de septembre 1972.

3) Variance de réponse - Ce projet a continué de progresser au cours de la dernière année. L'analyse des systèmes est presque terminée. En vertu d'un accord conclu avec la Division du recensement, celle-ci devra remettre les données nécessaires suffisamment à temps pour que la Division puisse effectuer les calculs de variance de réponse et évaluer les erreurs de réponse des données qui doivent être publiées avec les autres résultats du recensement.

4) Registre des adresses - La Division a constitué pour un certain nombre de régions un registre d'adresses fondé sur des renseignements administratifs et postaux pour la mise à jour. Ce registre sera comparé avec les résultats du recensement de 1971 pour déterminer la possibilité d'établir un registre d'adresses national dans les régions urbaines. L'analyse des systèmes et la programmation sont en cours.

5) Autres travaux d'évaluation - Outre les programmes susmentionnés, le personnel travaille à des projets d'évaluation (entre 20 et 30) et aide à la mise au point de méthodes et d'un calendrier des activités.

6) Programmes de contrôle qualitatif - Au cours de l'année écoulée, on a élaboré un système permettant de contrôler la qualité de l'impression des questionnaires de recensement, leur mise sous enveloppe et l'organisation rationnelle de l'envoi de ces documents dans les différentes régions; on a de plus conçu des programmes de contrôle qualitatif afin de vérifier le travail fait sur place par les recenseurs et, dans les bureaux régionaux, par les codeurs. Le Bureau s'occupe actuellement de préparer les projets de contrôle qualitatif pour le microfilmage des questionnaires de recensement et, dans la mesure du possible, pour le lecteur optique de film utilisé pour l'entrée en ordinateur (FOSDIC). Parallèlement, on rédigeait les caractéristiques du DIARY I et en terminait l'analyse de même que la programmation. Une des principales fonctions du DIARY I sera d'aider à contrôler le microfilmage et la lecture par le FOSDIC; sa réussite est donc essentielle. On a également formulé les caractéristiques pour le DIARY II du recensement, mais pas encore rédigé les programmes. Le DIARY II sert à établir un dossier des changements, des imputations, etc., causés par la vérification électronique et la correction de toutes les données omises ou incompatibles; il sera donc peu utile dans le contrôle qualitatif du recensement de 1971, mais les renseignements qu'il fournira aideront à déterminer exactement les secteurs délicats où il sera possible d'apporter des améliorations d'ici à 1976.

7) Étude de la mesure du travail - Le but de cette étude est de réaliser une évaluation du temps et du coût des diverses opérations reliées à la collecte des données. En raison de contraintes d'ordre

budgétaire ou imposées par l'exploitation du service, seulement 33 chronométreurs iront dans 33 districts de commissaire choisis (regroupés par trois), afin de calculer la durée du travail des recenseurs dans six différents lieux de recensement typiques. On a déjà établi l'échantillonnage et les méthodes d'évaluation.

Activités intéressant la Division du travail

1) L'enquête sur la main-d'oeuvre - Le travail dans ce domaine se divise en deux parties. La première traite de la mise à jour et la deuxième, des méthodes de l'enquête.

a) Mise à jour - Il existe plusieurs études qui servent de base à la mesure de la qualité des enquêtes sur la main-d'oeuvre.

i) Les taux de non-entrevue - Ces taux sont calculés et présentés mensuellement, sous forme de graphiques, pour le Canada et huit bureaux régionaux. On donne les taux pour chacun des éléments qui déterminent les non-entrevues, par exemple absence temporaire, personne à la maison, refus et autres, et pour le total des entrevues, par mois et année. Un taux élevé de non-entrevue peut fausser les prévisions.

ii) Facteurs binomiaux - Ils comparent la variabilité (variance aléatoire) de l'échantillon des estimations fournies par l'enquête sur la main-d'oeuvre au résultat qu'on aurait obtenu avec un échantillon totalement aléatoire de même taille. L'examen des facteurs binomiaux permet d'évaluer globalement l'efficacité du plan général d'une enquête. On a tracé les graphiques des moyennes mobiles sur 12 mois présentant deux caractéristiques principales (travailleurs actifs et chômeurs) pour les unités autoreprésentatives, les unités non autoreprésentatives, et on les a combinés à l'intérieur de chaque grande région pour les Enquêtes 206 (août 1967) à 246 (décembre 1969).

iii) L'écart - Les taux sont calculés et présentés chaque mois sous forme de graphiques pour tout le Canada, selon l'âge et le sexe, et pour les dix provinces, selon l'écart total. Un champ d'observation incomplet entraîne un taux d'écart élevé, qui provoque alors une distorsion et augmente la variabilité du sondage. Tout comme dans les cas de non-réponse, la distorsion est inconnue tandis que la variabilité peut se calculer. Les erreurs dans les prévisions démographiques font également varier les taux d'écart. L'exactitude de ces prévisions se vérifiera seulement après le recensement de 1971.

b) Méthodologie

i) Analyse de la variance-covariance - On a dressé des tableaux qui présentent les écarts types pour 40 évaluations mensuelles et pour les variations annuelles et mensuelles. Ils servent à différencier les changements d'estimation, qui reflètent des variations démographiques réelles, des changements apparents uniquement causés par des erreurs de sondage.

ii) Étude par téléphone - Cette étude vise à déterminer quel effet l'entrevue par téléphone a sur la qualité des données recueillies au cours de l'enquête sur la main-d'oeuvre, ainsi que sur les taux de non-réponse et sur le coût de la collecte; elle est en cours dans les régions métropolitaines de Toronto et de Vancouver (de mars à octobre 1971, sauf mai). En fonction des résultats, on prendra une décision quant à la possibilité d'appliquer le système de l'entrevue par téléphone, dans toutes les unités autoreprésentatives, à tous les ménages qui veulent bien être interrogés ainsi.

iii) Remaniement de l'enquête sur la main-d'oeuvre - On a tracé des graphiques de mouvements qui indiquent les étapes et activités essentielles à cette révision. La fonction du coût et de la variance est en voie d'établissement. On a entamé les travaux qui visent à déterminer l'amplitude des changements intervenus dans les limites des unités autoreprésentatives entre les recensements de 1961 et de 1971. Il est indispensable de le savoir avant de décider quelle sera l'importance du remaniement à effectuer.

2) Enquête sur l'emploi et la paie (ES-1) - La version révisée de l'enquête mentionnée dans le rapport de l'année dernière est entrée en application à la fin de 1970-1971 et fournit maintenant les statistiques officielles ES-1. Il reste encore quelques difficultés à

aplanir dans la partie du système qui fait les imputations pour les non-répondants et "corrige" les données rejetées par le contrôle électronique préalable.

3) Enquête sur l'emploi dans les petits établissements (ES-2) - La révision de cette enquête entreprise afin de recueillir les données qui compléteront l'Enquête sur les emplois vacants a pris fin au cours de 1970-1971. On étudie actuellement la possibilité que des erreurs se soient glissées dans l'ancienne ES-2.

4) Enquête sur les emplois vacants - On s'est aperçu, l'expérience acquise grâce aux données aidant, qu'il fallait réviser le système informatique servant à préparer les estimations pour l'Enquête sur les emplois vacants. On a effectué cette révision en 1970-1971; l'enquête est maintenant en cours et la publication normale des résultats commencera en 1971-1972. Le système mis en place pour cette enquête ainsi que toutes les ressources disponibles sur place, auxquels on a eu recours pour recueillir et analyser les renseignements concernant la formation dans l'industrie et l'embauchage d'étudiants durant l'été, se sont révélés très efficaces à ces fins. Le service était chargé de concevoir le plan général et les spécifications des systèmes utilisés dans ces enquêtes.

5) Enquête sur les emplois par profession - En combinant le principe de l'Enquête sur les emplois vacants à celui de l'ES-1 (voir plus haut), le service a conçu une enquête permettant de sélectionner un échantillon satisfaisant des entreprises du groupe ES-1 en vue de recueillir, au moyen d'une enquête par entrevue, des données relatives aux emplois par profession. Dans le présent contexte, "satisfaisant" signifie que l'échantillon est contrôlé, c'est-à-dire que l'entrevue se déroule en grande partie au même endroit que l'Enquête sur les emplois vacants. On peut donc obtenir les données relatives aux professions à un coût très inférieur à celui qu'aurait entraîné un échantillon indépendant. Ce plan d'enquête constitue une innovation technique importante pour les futures enquêtes sur les entreprises. En 1970-1971, on a effectué avec succès une petite enquête-pilote et l'on se prépare à en réaliser une beaucoup plus vaste en 1971-1972.

Division des industries manufacturières et primaires - Le service a terminé la rédaction des premières spécifications relatives aux modules de contrôle et d'imputation pour un système de recensement des manufacturiers. Au cours de 1971-1972, on prévoit que ces premières spécifications aboutiront à des spécifications mécanographiques détaillées servant à préparer l'analyse et la programmation.

Division des transports et des services d'utilité publique - L'enquête-pilote sur le trafic-marchandises des transporteurs commerciaux dont on a parlé dans le rapport précédent est maintenant terminée. La décision, fondée sur les résultats ainsi obtenus, d'entreprendre une grande enquête en 1971-1972 a plongé le service dans des travaux considérables d'élaboration, de planification et de mise en oeuvre de cette enquête.

Classification centrale et intégration sociétés-établissements - Au cours de 1970-1971, c'est essentiellement le Service de recherches en sondages et enquêtes qui s'est chargé de la conception du système pour le projet visant à élargir le champ d'application du Registre central des unités de production (qui comprend désormais toutes les unités de production ayant au moins un salarié) et à automatiser le fonctionnement de ce registre.

Le travail exécuté peut se répartir en trois grandes catégories:

1) Mise à jour de la Liste centrale - La mise à jour de la Liste centrale incombe en réalité à un service distinct, mais une partie du travail de soutien a été effectué par l'équipe chargée de mettre en oeuvre la Liste centrale élargie (L.C.É.). Cette tâche comprenait l'addition du code de la Classification des activités économiques (C.A.É.) à tous les dossiers de la Liste centrale (L.C.), la modification, l'élargissement et la correction du Code géographique type (C.G.T.) dans ces mêmes dossiers, ainsi que certains travaux de sélection de dossiers et de modification de format nécessaires au bon fonctionnement de la Liste centrale. Cette même équipe a également assuré un service continu de consultation afin que les changements apportés aux opérations de la Liste centrale soient compatibles avec le système de la Liste centrale élargie.

2) Recherche et développement - Ce travail consistait en grande partie à mettre sur pied un système de raccordement des dossiers conçu pour apparier les documents à partir de renseignements sur l'identité, tels que le nom et l'adresse. Actuellement, on est en train de mettre en oeuvre certains systèmes informatiques très perfectionnés et certaines méthodes statistiques; de plus, dans

d'autres domaines d'activité du B.F.S., divers systèmes ont été mis à l'essai pour le travail de production. On a eu recours à des versions subséquentes de ces modes d'accouplement des documents afin de trouver et de montrer les cas de répétition dans différentes listes d'enquêtes du Bureau. Au cours de la mise sur pied du système de raccordement des documents pour la L.C.É., l'on préparera, en vue d'un usage généralisé, certains modules informatiques d'application plus générale (par exemple, des méthodes de tri efficaces et quelque peu spécialisées) et l'on créera les documents nécessaires à leur utilisation. Il a fallu mettre au point des systèmes complexes d'indices de renvoi des divers modes de dénombrement servant à recenser les entreprises commerciales au sein des ministères du gouvernement. On travaille actuellement à l'analyse et à la programmation de tels systèmes qui seront prêts vers la fin de 1971 et que l'on emploiera ensuite couramment pour accorder d'autres listes à la L.C.É.

3) Mise en oeuvre de la Liste centrale élargie - À la fin de l'année financière, une version schématique de la L.C.É. était en cours de programmation et on prévoit qu'elle entrera en vigueur vers la fin de juillet 1971. On procédera en même temps au perfectionnement de diverses étapes du système de la L.C.É., notamment le raccordement des dossiers, la mise à jour du fichier au moyen de méthodes plus structurées et les travaux de vérification nécessaires à la L.C.É., ainsi que les divers moyens de sondage. À mesure qu'ils auront fait leurs preuves, ces modules, et d'autres aussi, seront intégrés au système schématique.

Programmes de la Division du commerce

1) Nouvelle enquête sur le commerce de détail - Les premiers questionnaires pour cette nouvelle enquête ont été postés en janvier 1971. Il faudra plusieurs mois avant que toutes les difficultés techniques et opératives soient aplanies. Toutefois, on prévoit que le système fera ses preuves en ce qui concerne la production de données, parallèlement à l'ancien système, au cours de l'année 1971, qu'il sera adopté officiellement à la fin de cette période et qu'on abandonnera l'ancien système.

2) Recensement de 1971 du commerce et des services - En collaboration avec la Division du développement des méthodes de traitement électronique, le service a participé étroitement à la préparation du recensement et à l'étude des exigences de celui-ci. Bien que l'inscription préalable des débouchés du commerce et des services doive améliorer considérablement le champ et la qualité du recensement, il ne faut pas oublier que les difficultés techniques et opératives se sont grandement accrues. Si l'on veut terminer le recensement dans la période prévue, il faudra appliquer de nouvelles techniques et méthodes administratives, et atteindre un niveau de compétence très élevé.

Programmes de la Division des prix - Le service a continué de travailler à l'automatisation de l'Indice des prix de vente dans l'industrie, mais à un rythme plus lent que prévu. Cette année, il a surtout joué un rôle consultatif, car l'essentiel de la responsabilité incombe maintenant à la Division du développement des méthodes de traitement électronique.

Le service a étudié la possibilité d'appliquer le principe de la probabilité à un échantillon de l'Indice des prix de vente dans l'industrie et l'on se prépare à mener une enquête-pilote en ce sens. De plus, on a rédigé des comptes rendus, plus complets que ceux dont on disposait jusqu'à présent, sur les diverses techniques d'ajustement et d'analyse employées dans le calcul de l'I.P.V.I.

Division des services de calcul - Contrôle qualitatif de la mise en cartes et de la vérification-clavier - Cette Division compte maintenant six importants programmes d'inscription des données sur cartes perforées qui sont soumis à une vérification par échantillon suivant une ou plusieurs méthodes du contrôle qualitatif. Comme on a recours à la perforation et à la vérification au clavier dans plusieurs de ces programmes, il a fallu concevoir plus d'une méthode de contrôle pour chacun. De plus, puisque le pourcentage des erreurs de perforation et de vérification est inconstant, on s'est rendu compte qu'il était préférable d'imaginer plusieurs méthodes afin d'employer celle qui se révélerait la plus appropriée pour chaque opérateur et de réduire ainsi encore plus la vérification globale. On poursuit le travail de mise au point en ce qui a trait au système du contrôle qualitatif pour la perforation et la codification en chaîne des données. Parallèlement, le service a fourni des efforts importants pour étudier différentes façons d'appliquer du contrôle qualitatif à la conversion des données pour le recensement de l'agriculture. On a commencé à mettre au point des méthodes du contrôle qualitatif pour la codification des enquêtes suivantes: enquête sur le commerce

de détail, recensement du commerce et recensement de l'agriculture. Il reste en plus à élaborer des méthodes du contrôle qualitatif pour trois autres enquêtes.

Division de l'éducation - Ce service a commencé le travail à la Division de l'éducation au cours des quatre ou cinq derniers mois de l'année financière. Depuis lors, le service a entrepris plusieurs enquêtes, notamment l'Enquête sur l'artisanat, l'Enquête sur l'art dramatique, l'Enquête sur le traitement des instituteurs des écoles élémentaires et secondaires, l'Enquête sur le transport et le Relevé des bibliothèques. En ce qui concerne ce dernier, le service a commencé à travailler à un système intégré d'enquêtes sur les bibliothèques. De plus, il collabore avec la Division du développement des méthodes de traitement électronique et la Division de l'éducation à la mise au point d'un système intégré global d'information sur l'éducation.

Les enquêtes spéciales - Pendant la période 1970-1971, le service a mené de nombreuses enquêtes pour divers ministères, contre remboursement des frais engagés.

1) Nutrition Canada - Il s'agit d'une enquête menée par la Direction générale des aliments et drogues du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, en collaboration avec les 10 ministères provinciaux de la Santé, et à laquelle le Bureau a participé étroitement. C'est le Service des méthodes d'enquêtes sur place et de consultation qui a dressé le plan de toute l'enquête, tandis que la Division des enquêtes sur place a été chargée d'exécuter certains travaux sur le terrain.

   Cette enquête a pour but de fournir des renseignements de base sur le bien-être alimentaire des Canadiens afin de faciliter la préparation des programmes de santé publique. Elle servira à déterminer la nature et la quantité de nourriture consommée par les Canadiens, lesquels sont classés par groupes suivant leur lieu de résidence, leur revenu, leur âge et leur sexe. En se fondant sur ces renseignements, on pourra déterminer la quantité de substances nutritives, non nutritives, d'additifs alimentaires et de résidus de pesticides absorbée par chaque Canadien, ainsi que la valeur de l'alimentation des groupes étudiés. On procédera à cette évaluation au moyen d'examens cliniques, de mesures anthropométriques et d'analyses biochimiques. Cette enquête est en cours d'exécution depuis octobre 1970 et les 21,000 personnes qui y prennent part ont été choisies dans les cinq régions du pays, à savoir: les provinces de l'Atlantique, le Québec, l'Ontario, les Prairies et la région du Pacifique. On prévoit terminer les études sur place de l'enquête en septembre 1972.

2) Enquête sur le tourisme au Canada - L'enquête sur le tourisme au Canada, qui avait été prévue pour l'année civile 1970 et dont les frais devaient être partagés entre le gouvernement fédéral et les provinces a été annulée, parce que certaines provinces se sont retirées pour des raisons budgétaires. Parrainée par le fédéral, l'enquête, ramenée à une plus petite échelle, fut repoussée à 1971. La plupart des gouvernements provinciaux ont choisi d'y participer en concluant des arrangements particuliers avec l'organisme fédéral responsable, l'Office de tourisme du ministère de l'Industrie et du Commerce; ils assument le coût du rassemblement des données supplémentaires dans leur province. C'est le B.F.S. qui effectue ce grand sondage pour le compte de l'Office de tourisme, la Section des enquêtes sur les voyages du service des méthodes d'enquêtes sur place et de consultation se chargeant de l'élaboration, du choix des méthodes et de l'administration. Ce sondage indépendant sur les familles, qui portera sur quelque 12,800 échantillons de toutes les provinces et des territoires, consistera en quatre entrevues personnelles tenues approximativement tous les trois mois pendant un an.

   Les entrevues seront terminées en janvier 1972 et les résultats publiés un peu plus tard dans l'année.

3) Voyages internationaux - De concert avec la Division de la balance des paiements, le service a procédé à un examen approfondi de l'ensemble des données sur les voyages internationaux. Deux ministères, les Douanes et l'Immigration ont pris part à la collecte de ces statistiques. Des remaniements récents dans l'organisation de ces ministères ainsi qu'une demande accrue de statistiques plus sûres et plus vastes dans ce domaine ont contribué ensemble à susciter un besoin urgent de nouvelles méthodes, notamment de techniques d'échantillonnage aux postes frontières ainsi qu'aux ports et aéroports.

4) Autres enquêtes - Un certain nombre de sondages de moindre importance ont été faits en 1970-1971 pour les ministères de la Défense nationale, des Communications et pour le Secrétariat d'État. Le service a, chaque fois, été chargé de la préparation de l'enquête et de

certains aspects de l'exécution; il a aussi aidé à analyser les résultats. Tous ces sondages ont été effectués contre remboursement des dépenses engagées.

Consultation - Une partie importante du service a été mobilisée afin de fournir des services de consultation au sein du Bureau et pour d'autres ministères du gouvernement. Le champ d'action de ce service varie énormément et la demande n'a fait que s'accroître. Il ne se limite pas à la préparation d'enquêtes-ménages, mais s'étend également au domaine général des statistiques mathématiques.

Systèmes de sondages généraux - Le perfectionnement du système de stockage et d'extraction des données suivant une grille géographique (GRDSR), plus communément nommé système de géocodage, s'est poursuivi et la première version est maintenant à l'essai et prête pour l'application. La fonction première du système GRDSR est de fournir, rapidement et à peu de frais, des tableaux, par régions arbitrairement délimitées, pour n'importe quelle combinaison d'éléments statistiques. Ces régions seront approximativement déterminées dans les quatorze plus grands centres urbains en choisissant tous les pâtés de maisons situés dans les limites désignées. Dans le reste du pays, des régions de demande seront délimitées en sélectionnant tous les secteurs de dénombrement situés à l'intérieur des limites tracées. Tous les principaux éléments du système ont été expérimentés à l'aide des données et méthodes du recensement d'essai de 1969. On a converti les adresses en coordonnées géographiques et on les a reliées aux données du recensement; les informations ainsi codées, fournies par le recensement, ont ensuite été emmagasinées, sous une forme adéquate, dans un dispositif à accès aléatoire; l'extraction des données géocodées du recensement par régions précises et par combinaison particulière des éléments des données du recensement a été faite par un programme approprié d'exploitation et d'extraction généralisées des données pouvant être utilisé par des profanes en programmation. L'aptitude à mettre en graphiques les résultats de l'extraction et de l'exploitation a aussi été développée et testée. Les exigences du recensement exceptées, le système GRDSR est assez souple pour que chaque utilisateur disposant d'informations classées par adresses en langage-machine puisse convertir celles-ci en leurs propres coordonnées géographiques afin de pouvoir procéder par la suite, à partir d'un tel fichier, à l'extraction par région de demande arbitrairement délimitée. La souplesse de ce genre de système a été éprouvée et démontrée, et un gouvernement provincial ainsi qu'une administration municipale en ont déjà adopté certains éléments pour le classement de leurs fichiers d'informations locales.

Étant donné que diverses opérations de traitement de l'information accomplies par le B.F.S. sont semblables pour des sondages différents, un certain nombre de programmes généraux ont été élaborés afin d'effectuer les opérations courantes de traitement de l'information de façon fonctionnelle. Grâce à ces programmes généraux, les spécifications des exigences du traitement de l'information sont exprimées dans un langage axé sur les problèmes qui peut être appris et utilisé avec succès par des gens n'ayant que des notions élémentaires de programmation. Les divers programmes généraux sont, pour le personnel du B.F.S., des outils qui lui permettent rapidement et à peu de frais, d'exécuter des enquêtes, des études-pilote et des travaux de recherche. Ces programmes permettent également d'effectuer de manière efficace et régulière des sondages de petite et moyenne envergure. Les programmes généraux décrits précédemment qui sont mis à l'essai et prêts à fonctionner sont: le programme de contrôle et d'imputation; le programme de stockage et d'extraction des données; le programme de raccordement des dossiers; le système d'analyse des adresses postales.

Division du développement des méthodes de traitement électronique

Au cours de l'année, deux changements d'organisation ont touché la Division du développement des méthodes de traitement électronique. Pendant la première moitié de l'année, la Division relevait de la Direction des opérations et du développement des méthodes; par la suite, on l'a rangée sous l'autorité de la Direction de la méthodologie et des systèmes.

Peu après la formation de la nouvelle direction, on a réorganisé la Division. Cette nouvelle organisation tend à orienter la Division vers les programmes spécialisés du Bureau; dans ce but, on a mis sur pied quatre subdivisions devant répondre aux demandes de la Direction de la statistique économique, de la Direction de la statistique socio-économique, des autres directions et du recensement de la population, du logement et de l'agriculture.

La production de programmes et le contrôle de la qualité, qui relevaient auparavant de la Division des services de calcul, et les normes d'analyse et de programmation, qui se rattachaient auparavant à l'administration centrale de la Direction des opérations et du développement des méthodes, relèvent maintenant de la Division du développement des méthodes de traitement électronique.

Le rythme de programmation pour le recensement de 1971 s'est accéléré au cours de l'année et l'on peut considérer qu'à la fin

de l'année, les délais établis seront respectés. On a accordé plus de travaux de programmation à forfait en 1970-1971 que pendant toutes les années précédentes.

DIRECTION DES COMPTES ÉCONOMIQUES

La Direction des comptes économiques, de par ses attributions générales, produit une vaste gamme de statistiques économiques, dont les principaux indicateurs économiques et les états financiers exhaustifs. Le programme statistique constitue la majeure partie de ce qui est désigné sous le nom de Système des comptes nationaux. Sur le plan de l'organisation, les divisions de la Direction des comptes économiques, c'est-à-dire la Division de la balance des paiements et des flux financiers, la Division du revenu national et de la dépense nationale et la Division de la production nationale et de la productivité, reflètent la participation de la Direction au système intégré des comptes nationaux. La Direction englobe aussi le service des séries chronologiques générales; celui-ci a été chargé de la création et de la mise en service à l'échelle de tout le bureau, d'une méthode de stockage, d'extraction et de diffusion des données par ordinateur. Ainsi, le champ d'action de la Direction s'étend à tout le secteur de la production organisé de Statistique Canada et au-delà; celle-ci fournit une série de données macro-économiques sur l'économie canadienne, qui servent aux économistes et aux personnes intéressées par l'évolution de l'économie et appelées à donner des conseils sur les politiques à adopter.

Division de la balance des paiements et des flux financiers

Cette Division est chargée d'établir, d'analyser et de publier des statistiques et des études relatives à quatre importantes sphères de l'économie. La première comprend les estimations de la balance des paiements concernant les opérations courantes et les opérations de capital entre le Canada et les autres pays. La deuxième porte sur la situation du Canada dans le marché des investissements internationaux (avoirs et engagements du pays à l'étranger). La troisième de ces sphères, celle des comptes du flux financier, vise à unifier les nombreuses activités de l'économie canadienne en une seule et même structure statistique et à enregistrer les flux financiers entre les différents secteurs de l'économie. En outre, la Division publie des chiffres sur les voyages internationaux, c'est-à-dire ceux des Canadiens à l'étranger et des étrangers au Canada.

Le programme de publication de la Division comprend des bulletins trimestriels sur la balance des paiements et des flux financiers, des bulletins mensuels sur le commerce des valeurs mobilières entre le Canada et l'étranger, et des bulletins mensuels et annuels sur le tourisme entre le Canada et les autres pays. Les principales séries sur le capital étranger au Canada ont été publiées dans les bulletins trimestriels réguliers de la balance des paiements au fur et à mesure qu'elles devenaient disponibles.

La Section de la balance des paiements s'est consacrée cette année à la publication de chiffres annuels sur la situation de l'investissement du Canada à l'étranger et sur la balance des paiements. Ces bulletins ajouteront un complément aux données contenues dans les bulletins trimestriels; à la fin de l'année, le travail de préparation de ces bulletins était presque terminé. Une enquête spéciale sur les paiements et recettes pour services à l'entreprise entre le Canada et les autres pays en 1969 a été menée au cours de l'année; les résultats de cette enquête seront publiés dans les bulletins précités.

Le personnel de la Division a continué, cette année, à assurer des services de consultation technique sur les aspects statistiques de l'assistance pour le développement et au groupe de travail sur la propriété étrangère.

La Section de la statistique du tourisme international a fait de remarquables progrès par rapport à l'année précédente en devançant la date de parution de son bulletin annuel. Les chiffres de 1969 ont été publiés en octobre; la Section a donc pu faire connaître les points saillants du tourisme international à la Conférence fédérale-provinciale sur le tourisme. Un sommaire provisoire des recettes et dépenses du tourisme et du nombre de touristes pour le quatrième trimestre a été publié dans le Quotidien du B.F.S. deux semaines en avance par rapport à l'année précédente. On prévoit faire de même en 1971.

Suite au travail du groupe d'étude chargé d'examiner les méthodes et de proposer des améliorations dans le domaine des voyages internationaux, on a entrepris, à la fin de l'année, une enquête-sondage pilote afin de réévaluer les statistiques sur le nombre de voyageurs qui traversent la frontière Canada-États-Unis. On pourra se procurer les résultats de cette enquête très bientôt, et si elle est réussie, le système sera appliqué à d'autres points de frontière de façon à ce qu'on puisse recueillir de meilleures statistiques sans ralentir la circulation.

Au cours de l'année, en plus d'assurer le programme régulier de publication, la Section des flux financiers a continué de travailler à des méthodes destinées à réduire les délais de publication des données. On a aussi entrepris de planifier l'automatisation de l'analyse des statistiques sur les flux financiers et de préparer les prévisions saisonnières. Aucun de ces travaux n'a cependant atteint un stade suffisamment avancé pour avoir des effets sur les publications de la Section.

Division du revenu national et de la dépense nationale

La Division a pour tâche de préparer et de publier les comptes du revenu national et de la dépense nationale, y compris les agrégats du revenu national brut, sur une base trimestrielle, annuelle et chronologique. Elle est aussi chargée de recherches, d'analyses et d'autres activités connexes.

La Division avait publié, en 1969, un résumé des révisions chronologiques des agrégats annuels de 1926 à 1968. Il s'agissait alors d'intégrer les principales révisions statistiques, ceci étant rendu possible grâce à la disponibilité des données du recensement de 1961, et d'apporter des changements aux définitions et à la présentation afin de rapprocher le système de comptabilité du système international représenté par le système de comptabilité nationale des Nations Unies.

En 1970, on a mis à jour les séries chronologiques détaillées pour les années 1926 à 1968 afin d'y inclure les données de 1967 et de 1968; elles étaient disponibles sur demande sous forme d'imprimés d'ordinateur. La Division a de plus révisé les séries trimestrielles de 1947 à 1968 afin de les placer sur une base conceptuelle et statistique comparable à celle des séries chronologiques actuelles.

On a pu publier les comptes trimestriels 55 jours après la fin de la période de référence, en dépit des demandes croissantes de précision même pour les agrégats publiés sur une base provisoire; cette économie de plusieurs semaines a pu être réalisée grâce aux efforts des diverses divisions qui envoyaient les données mensuelles et trimestrielles à la Division du revenu national et de la dépense nationale et grâce à l'automatisation de plusieurs étapes de la préparation des comptes trimestriels.

Division de la production nationale et de la productivité

La Division de la production nationale et de la productivité publie régulièrement des indices du produit intérieur réel pour l'ensemble de l'économie, ses principaux composants industriels (Indice de la production industrielle) et un grand nombre de branches d'activité. En 1970, la Division a publié pour la première fois des indices mensuels du produit intérieur réel pour l'agriculture, l'exploitation forestière, la pêche et le piégeage, le bâtiment et les travaux publics, les transports, l'entreposage et les communications, le commerce, la finance, l'assurance et les affaires immobilières, les services communautaires, commerciaux et personnels, l'administration publique et la défense, ainsi que quelques renseignements sur les industries qui composent ces groupes. Ces mesures avaient déjà été publiées sur une base trimestrielle. Ainsi, si l'on tient compte des informations sur les industries disponibles pour l'indice mensuel de la production industrielle, plus de 120 séries constituantes sont disponibles chaque mois. La publication des données mensuelles fut le sommet d'un projet de mise à jour des données de la Division de la production nationale et de la productivité, s'étendant sur près de dix ans.

La Section du rendement industriel a publié en février 1971 des révisions pour la période allant de 1961 à 1970. Les principaux sujets abordés étaient l'adoption de coefficients de pondération fondés sur 1961 et sur la répartition du produit national brut final en fonction du coût des facteurs, l'intégration au système des données tirées du dernier recensement annuel ou quinquennal, la mise à jour des niveaux annuels, l'extension à l'industrie manufacturière, à l'industrie extractive et à l'exploitation forestière du concept de l'activité totale et quelques améliorations supplémentaires des indicateurs mensuels. Cette dernière publication met fin au programme de révision et de mise à jour du PIR; le programme avait débuté en 1966 par les révisions de l'indice mensuel de la production industrielle.

Au cours de l'année, la Section de la production industrielle a continué de publier annuellement des chiffres en dollars courants sur la valeur ajoutée par les industries productrices de biens de chaque province.

La Division de la production nationale et de la productivité a révisé les indices de l'ensemble de la productivité qu'elle avait publiés au cours de l'année, afin d'y intégrer les révisions du produit intérieur réel notées plus haut. La Section des recherches et des études sur la productivité se sert des indices du produit intérieur réel et des données sur l'apport de main-d'oeuvre pour établir les taux annuels de productivité qu'elle publie pour le secteur commercial et pour certaines branches d'activité (industries manufacturières, services, commerce des produits non agricoles, etc.).

Au cours de 1971, un certain nombre d'études sur la productivité de plusieurs branches d'activité ont atteint un stade avancé d'élaboration. Ces études, dont quelques-unes portent sur le raffinage du sucre, la fabrication du ciment et les raffineries de pétrole, s'inspirent de publications antérieures (le bulletin intitulé Industrie du fer et de l'acier, par exemple).

En plus de ces programmes réguliers de publication, la Division de la production nationale et de la productivité s'occupe de nombreux programmes de recherche et de développement qui comprennent, entre autres, des études-pilote sur la production et sur la productivité et la production de certaines importantes branches d'activité non commerciales en expansion; elle établit aussi des données en dollars courants sur l'industrie, des mesures de la productivité pour les principaux ensembles industriels, ainsi que des mesures annuelles et trimestrielles du coût unitaire de la main-d'oeuvre.

Pendant l'année, les fonctionnaires de la Division ont continué à jouer un rôle important dans l'établissement et l'intégration des statistiques industrielles, dans tout le B.F.S. Les représentants de l'industrie, les gouvernements fédéral et provinciaux, ainsi que les visiteurs de l'étranger ont reçu de l'aide en ce qui concerne les différents aspects du produit intérieur réel et les statistiques sur la productivité.

Dans le cadre de la Conférence des statisticiens européens, en avril 1970, la Section des recherches et des études sur la productivité a pris part à la seconde réunion du groupe de travail sur les statistiques de la productivité. En juin 1970, à la Conférence nord-américaine sur les statistiques du travail, le chef de cette Section a fait un exposé sur l'augmentation de la productivité et des salaires au Canada.

Service des séries chronologiques générales

Le rôle du Service des séries chronologiques générales englobe trois principaux domaines d'activité: le programme régulier de publication de la Revue statistique du Canada (bulletin mensuel) et de ses différents suppléments; la recherche expérimentale et le travail de développement en matière de désaisonnalisation et d'autres ajustements relatifs aux séries chronologiques; l'élaboration, la mise en oeuvre et l'administration du CANSIM, la banque de données chronologiques du B.F.S.

Au cours de la dernière année financière, alors que le CANSIM en était au premier stade de son évolution, les programmes ont été pleinement fonctionnels. Le nombre de séries du fichier de base s'est élevé rapidement à 26,000. La plupart des données proviennent du B.F.S. On a adopté une nouvelle méthode d'extraction des données qui simplifie l'usage des séries du CANSIM destinées à être analysées au moyen de sous-programmes. On compte étendre bientôt l'usage du CANSIM à tout le gouvernement et mettre en vente des données sur rubans magnétiques lisibles à la machine. En ce moment, on travaille à mettre au point un système perfectionné d'extraction globale qui devrait faciliter l'utilisation du système.

DIRECTION DE LA STATISTIQUE FINANCIÈRE

Les divisions qui composent la Direction de la statistique financière produisent une gamme étendue de données statistiques sur les entreprises et les administrations publiques; elles établissent également d'importantes séries sur les dépenses en immobilisation, la construction et le logement.

On utilise de plus en plus les statistiques pour expliquer les opérations économiques. Des données financières trimestrielles sont maintenant à la disposition de tous les secteurs de l'économie, et elles répondent à la demande de données courantes sur le financement des sociétés et des administrations publiques. Les données annuelles recueillies en vertu de la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers apportent beaucoup de lumière sur les investissements étrangers au Canada et sur d'autres aspects de l'activité des sociétés.

Pour le moment, la première préoccupation de la Direction consiste à analyser les données recueillies afin d'en assurer la cohérence et l'utilité. On réserve une attention particulière à classer les compagnies et les familles de compagnies par branche d'activité, et à définir les divers postes du bilan et de l'état des recettes et dépenses. L'un des principaux objectifs de ce travail est de pouvoir ajouter les données sur les entreprises et sur les administrations publiques afin d'obtenir une image de l'ensemble des charges financières. La Direction s'est également fixé comme but d'établir un cadre grâce auquel on pourra intégrer et analyser les chiffres de production et les statistiques financières; ainsi, les études dans lesquelles il faut relier les chiffres de production aux statistiques financières (les études d'entrées-sorties, par exemple) pourront être faites beaucoup plus facilement.

Ainsi, en profitant au maximum des données disponibles et grâce à ces recherches, on pourra alléger considérablement la tâche des répondants. La Direction de la statistique économique et la Direction de la statistique financière conjuguent leurs efforts dans ce sens.

Ces travaux et les autres activités de la Direction sont expliqués en détail ci-après:

Division des finances des entreprises

La Division des finances des entreprises concentre ses travaux sur trois domaines très distincts, mais néanmoins reliés:

Les statistiques sur les projets d'investissement et les activités connexes sont des plus anciennes. Elles englobent les immobilisations et les réparations (qu'elles aient été réalisées ou qu'elles soient à l'état de projet), le nombre de logements mis en chantier et celui de logements achevés, aussi bien que la valeur finale, les permis de construction, des données sur l'industrie de la construction et des statistiques sur les stocks de capitaux sous forme d'immobilisations.

Les bénéfices provenant de l'activité économique et le financement de cette activité constituent le second domaine; bien que celui-ci se soit révélé d'un intérêt tout particulier pour les analystes de l'économie, il ne figure que depuis peu dans le programme statistique de la Division.

Le troisième domaine se rattache à la recherche et au développement scientifique, deux activités qui concourent à l'expansion de l'économie et de l'industrie.

1) Immobilisations - La Division mène des enquêtes annuelles sur les dépenses en immobilisation et en réparation et fournit des estimations par branche d'activité, à l'échelle nationale et régionale, sur la formation de capital et sur les réparations apportées aux immobilisations. Les projets d'investissement sont publiés par industrie et par province dans Investissement privé et public au Canada, perspectives, au début de chaque année, de façon à donner des renseignements sur les projets de construction et sur les dépenses prévues en machines et en matériel. Une seconde enquête sur les projets d'immobilisations est menée au milieu de l'année; ces estimations révisées apparaissent dans la publication Investissement privé et public au Canada, revue de la mi-année.

Lancée en 1968, l'enquête trimestrielle sur les projets et les réalisations d'investissement avance très bien. La mise au point de l'échantillon trimestriel s'est poursuivie en 1970 et on s'attend qu'elle soit terminée en 1971. Les ajustements qui seront faits au cours des années à venir devraient améliorer la représentation de certaines branches d'activité et de certaines régions géographiques.

2) Construction - En plus des données sur la construction présentées dans Investissement privé et public au Canada, qui donne les dépenses en construction neuve et en réparation déclarées par les organismes qui font exécuter le travail, une autre publication qui paraît en juin, intitulée Construction in Canada, donne des statistiques sur la valeur des travaux exécutés, suivant le genre de construction, ainsi que des estimations globales du contenu en main-d'oeuvre et en matériaux de ces travaux. Ce bulletin présente également des estimations distinctes sur la valeur des travaux exécutés par des entrepreneurs et des travaux faits par des entreprises pour leur propre compte. Il comprend également des estimations distinctes de l'équivalence en années-homme du travail nécessaire à l'exécution du programme annuel de construction. Les renseignements sur les genres de construction proviennent des enquêtes sur les frais d'établissement mentionnées plus haut; ces enquêtes servent en effet à recueillir des renseignements sur le contenu en main-d'oeuvre et en matériaux des travaux exécutés par des entreprises pour leur propre compte. Les chiffres sur le contenu en main-d'oeuvre et en matériaux pour la partie des travaux qui est donnée à contrat sont tirés d'une enquête annuelle menée auprès d'un échantillon de constructeurs. L'enquête détaillée sur l'industrie de la construction, qui avait été lancée en 1967, se poursuit toujours. Pendant l'année financière 1967, la Section de la construction a effectué un premier recensement des entrepreneurs d'installations mécaniques; cette enquête porte sur six métiers différents et elle est maintenant reprise tous les ans.

Au cours de l'année financière 1970, on a fait le premier recensement des entrepreneurs en électricité. On a également fait des travaux de recherche et de développement sur les entrepreneurs en ponts, routes et chaussées; en ce moment, la Section est en train de faire l'essai des questionnaires-pilote; l'expédition des questionnaires définitifs est prévue pour le mois de juin. On a également fait des recherches sur la mise au point d'un système intégré de traitement électronique qui puisse exploiter, mettre en tableaux et imprimer les données fournies par les recensements des entrepreneurs d'installations électriques et mécaniques.

3) Logement - La Division publie un bulletin mensuel et un sommaire annuel sur les permis de construction délivrés par les

municipalités canadiennes. Ces publications présentent des données sur le nombre, le genre et la valeur des logements ainsi que sur la valeur des édifices publics et des constructions à usage industriel et commercial, dans plus de 1,400 municipalités du Canada. La Division publie également un bulletin mensuel intitulé Construction domiciliaire neuve, où figurent les résultats d'une enquête nationale menée par la Société centrale d'hypothèques et de logement et qui donne des renseignements sur les logements mis en chantier, en voie de construction ou achevés. Ces mesures physiques de la construction résidentielle sont chiffrées aux fins de l'estimation trimestrielle et annuelle de la formation de capital dans le domaine du logement.

En plus de produire des statistiques courantes sur le logement et les permis de construire, on a entrepris d'améliorer la qualité des statistiques des quinze dernières années sur les permis de construire. La conclusion de ce travail prendra la forme d'une publication historique sur les permis de construire, qui contiendra des renseignements, jamais publiés encore, relatifs aux régions métropolitaines, aux comtés et aux groupes de régions économiques. On y trouvera aussi des détails sur la population des régions étudiées, sur les annexions municipales et les changements de désignations.

La Division s'est également attachée à étendre ses estimations de la formation brute et nette de capital immobilier; elle compte publier ces données et d'autres séries sur le logement tous les trois mois.

4) Capital-actions - La Division s'efforce d'améliorer et d'étendre ses estimations des flux et des stocks de capital fixe. En 1967, le B.F.S. a mis en circulation les publications de base de cette série. La Division a continué à travailler, en collaboration avec les utilisateurs intéressés, à l'établissement d'un fichier de renseignements fondamentaux, composé de cartes perforées et de bandes magnétiques.

5) Recherche et développement - La Division a poursuivi ses enquêtes sur la recherche et le développement scientifiques dans l'administration fédérale et dans l'industrie privée. Ces enquêtes ont pour but de fournir des renseignements sur les ressources (en argent et en personnel) consacrées à la science au Canada; elles sont toutefois limitées aux sciences physiques et humaines; il existe, cependant, une demande croissante de données comparables pour les sciences sociales. Au cours de l'année, on a mené une enquête expérimentale sur la recherche que le gouvernement fédéral fait dans ce domaine; cette première enquête a pour but de tester les définitions et les concepts avant de lancer le programme d'enquête régulier.

6) Financement - Les enquêtes sur les régimes de financement et sur les structures des sociétés financières et non financières au Canada se sont poursuivies. La publication Institutions financières donne des renseignements sur les principaux intermédiaires financiers du Canada. La Division s'est également efforcée d'étendre le champ de ses enquêtes aux groupes qui ne sont pas encore observés.

La Section des institutions financières fournit toujours des données sur les principaux intermédiaires financiers au Canada dans sa publication trimestrielle Institutions financières et dans le bulletin annuel intitulé Caisses d'épargne et de crédit. La Division se propose également d'inclure dans ses enquêtes régulières les sociétés de biens immobiliers et les sociétés de portefeuille. On a aussi entamé des négociations afin de faire entrer les banques à charte et les compagnies d'assurance-vie dans l'enquête trimestrielle.

On a poursuivi le développement des statistiques financières trimestrielles pour les sociétés industrielles; ces statistiques portent sur les recettes, les dépenses, les bénéfices, les dividendes et les bilans.

On a établi au cours de 1970, une série chronologique de statistiques financières des années 1962 à 1969, et ce, pour 25 groupes d'industries appartenant au secteur des sociétés industrielles. Le rapport présente des bilans complets (actif, passif et avoirs des actionnaires), et un état des revenus, des dépenses et des bénéfices. Dès le premier trimestre de 1971, cette publication comprendra des données désaisonnalisées ainsi que des ratios et des pourcentages financiers.

Service d'application de la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers

En vertu de la Loi sur les corporations et les syndicats ouvriers le Service est chargé de compiler, d'analyser et de publier annuellement des statistiques financières et fiscales sur toutes les sociétés du pays et de publier des données financières sur le contrôle exercé par un groupe d'importantes sociétés et sur les affaires des syndicats ouvriers en activité au Canada. Le Parlement a adopté cette loi en 1962, et Statistique Canada l'administre sous l'autorité du ministre de l'Industrie et du Commerce. Le but de cette loi est d'étudier l'importance et les conséquences de la propriété et du contrôle étranger des sociétés canadiennes et de l'affiliation de syndicats ouvriers canadiens aux centrales internationales.

Le programme de publication du Service comprend un bulletin semestriel et quatre

bulletins annuels. Le Service fournit également au ministère du Revenu national, des statistiques tirées des déclarations d'impôt des sociétés et des données originales provenant d'autres séries du B.F.S.

Si l'on compare les résultats du programme de publication de cette année avec ceux de 1969-1970, on constate que les onze bulletins ont été publiés beaucoup plus rapidement; cette année aura donc servi à consolider les résultats obtenus. Le Service s'est efforcé d'améliorer l'actualité et la qualité des bulletins annuels qu'il publie; au total, on a publié quatre bulletins au cours de l'année; ces publications portaient toutes sur 1968.

Dans le cadre du programme d'intégration et d'amélioration de la qualité des données sur les sociétés, le Service a fait un usage assez considérable des renseignements recueillis par d'autres divisions du B.F.S. et par des organismes de l'extérieur. Le Service a donc pu publier, dans ses bulletins de 1968, des données sur la recherche et le développement dans certaines sociétés contrôlées par des intérêts étrangers et il a pu accorder plus d'importance, dans ses bulletins de 1969 (dont la rédaction est actuellement en cours) aux séries consacrées à la propriété étrangère dans plusieurs branches d'activité au sein desquelles un nombre important de sociétés bénéficient d'une exemption aux termes de la loi.

Les autres améliorations que le Service espère pouvoir apporter aux bulletins de 1969 et de 1970 ont pour but d'intégrer davantage les séries statistiques et de répondre aux demandes de séries plus détaillées. Ainsi, le Service compte publier des statistiques fiscales sur les sociétés contrôlées par des intérêts étrangers et il entend insister davantage sur la distinction qui existe entre le contrôle étranger et la propriété étrangère.

Dans le domaine de la statistique des syndicats ouvriers, le rapport annuel de 1968 présentait pour la première fois les noms des principaux dirigeants syndicaux, de même que les noms des représentants canadiens aux conseils de direction des syndicats internationaux, ainsi que le nombre de conventions collectives dont s'occupe chaque syndicat qui exerce son activité au Canada. Des dispositions on été prises avec le ministère fédéral du Travail afin de pouvoir utiliser les renseignements qui lui ont été soumis dans la rédaction du rapport de 1970 sur la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers; cette façon de procéder allégera considérablement la tâche des syndicats ouvriers.

L'adoption de la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers, en 1962, obligeait un grand nombre de corporations canadiennes à présenter des rapports financiers et bon nombre de tableaux de données financières qui sont déjà exigés par le ministère du Revenu national. Pour éliminer ce double emploi, une modification fut apportée à la loi en 1965, dans le but de relever la corporation de l'obligation de présenter un rapport financier si la même corporation avait déjà présenté un rapport financier aux termes de la Loi de l'impôt sur le revenu. Par la même occasion, l'accès aux déclarations d'impôt des sociétés a été accordé au statisticien fédéral. On a mis au point un programme conjoint de statistiques financières des corporations qui fournit au ministère du Revenu national des renseignements statistiques sur l'imposition du revenu des sociétés et, du même coup, fournit les données pour les fins de la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers ainsi que pour d'autres fins statistiques.

La Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers exige que le statisticien fédéral prépare un rapport annuel pour le Parlement dans le but de résumer les renseignements confidentiels et non confidentiels fournis par les corporations et les syndicats ouvriers. Le premier rapport fut publié en juillet 1965; il portait sur les exercices financiers des corporations et des syndicats ouvriers qui se terminaient en 1962. Les rapports annuels établis par la suite furent publiés en deux parties - la partie 1 porte sur les corporations et la partie 2 porte sur les syndicats ouvriers.

La publication Statistique financière des sociétés a été préparée après la modification de la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers; elle est fondée sur les renseignements contenus dans les dossiers comptables de plus de 200,000 sociétés et présente des données sur leurs résultats d'exploitation (recettes, dépenses et bénéfices); le bulletin contient également des états financiers (actif, passif et avoirs des actionnaires) et des états des bénéfices non répartis (utilisation faite des recettes courantes). Une seconde publication, intitulée Statistique fiscale des sociétés, porte sur l'imposition du revenu des sociétés. En plus de fournir la statistique des revenus et de l'imposition des sociétés, par branche d'activité, par province et selon la taille des sociétés, cette publication contient un rapprochement détaillé des bénéfices portés au livre de la société et du revenu imposable; ce rapprochement sert à évaluer la portée des principales dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu et à mesurer l'importance des principaux articles de revenus et de dépenses qui sont traités différemment dans la Loi de l'impôt sur le revenu et dans les livres de la société.

La publication Liens de parenté entre firmes contient des renseignements non confidentiels exigés aux termes de la Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers et indique, dans une certaine mesure, l'importance des relations de copropriétés au Canada. La dernière livraison de cette publication semestrielle remonte à février 1970; elle portait sur l'année 1967. Dans ce bulletin, les sociétés qui détenaient conjointement des titres de propriété ou qui étaient reliées entre elles sur le plan du titre de propriété, ont été regroupées pour constituer des ensembles de copropriétés. Ces ensembles ont été constitués lorsqu'il y avait copropriété des droits de vote dans une proportion de 10 % ou plus. La Division est actuellement en train de préparer une édition révisée de cette publication, qui portera sur 1969.

Division des administrations publiques

En 1970-1971, la Division des administrations publiques a poursuivi son travail d'amélioration des bulletins, du point de vue de la qualité, de l'actualité et de la réduction des délais de publication.

Au cours de l'année écoulée, la Division a mis au point une méthode concernant le rapprochement des séries sur la gestion financière (compilation des recettes du gouvernement d'après leur source et des dépenses d'après leur fonction), avec les séries des comptes nationaux (compilation selon un classement économique), afin d'insérer ces renseignements dans les bulletins de gestion financière relatifs au gouvernement fédéral, aux gouvernements provinciaux et aux administrations municipales. C'est en mars 1971 qu'a été publié le bulletin du gouvernement fédéral contenant ce rapprochement. Il s'intitule: Finances de l'administration publique fédérale (1968-1969). Le prochain bulletin, concernant cette fois l'échelon provincial de gouvernement, comportera lui aussi les rapprochements indiqués; de plus, il contiendra, à l'instar de celui du gouvernement fédéral, une classification par recoupement du détail des recettes selon la source et le genre et des dépenses par fonction et objet économique.

Les accords fiscaux en vigueur entre le gouvernement fédéral et les provinces au sujet des paiements de péréquation couvrent les années financières de 1967-1968 à 1971-1972. En 1970-1971, la Division des administrations publiques a terminé, pour le compte du ministère des Finances, une étude spéciale, exigée par le règlement, sur les recettes des gouvernements provinciaux. Le classement de certaines recettes pétrolières et de gaz a présenté quelques difficultés, mais grâce à la collaboration des provinces concernées, on a pu résoudre ces problèmes et présenter la compilation officielle avant la date prévue.

Au cours de l'année, la Division a participé à de nombreuses réunions des sous-comités du Comité fédéral-provincial permanent sur les questions économiques et fiscales; trois sous-comités ont siégé et l'apport de la Division à leurs travaux, sous forme de données, d'heures de travail et d'information a été considérable. Le travail des sous-comités se poursuivra tout au long de l'an prochain, et la Division, récemment chargée de coordonner tous les intrants financiers du Bureau, conformément au Règlement sur les arrangements fiscaux, y aura une part très active.

Bien qu'en 1969-1970, la Division ait achevé les importantes révisions chronologiques des séries statistiques des comptes nationaux, elle en a entrepris d'autres en 1970-1971. Ces dernières révisions comportent des changements de repères, de concepts et d'univers statistiques et remontent jusqu'à 1965. Enfin, elle a apporté des révisions similaires aux séries des flux financiers en remontant jusqu'à 1962.

En juin 1970, la Division des administrations publiques a convoqué la dernière (soit la septième) séance de la huitième Conférence fédérale-provinciale sur la statistique des finances municipales, au cours de laquelle étaient approuvés les nouveaux systèmes de classement des opérations financières des municipalités. On trouvera une description de ces systèmes dans le bulletin "Système d'information financière pour les municipalités" que la Division a publié en novembre 1970.

Le 31 mars 1971, deux provinces ont mis en application l'essentiel des systèmes concernant l'actif et le passif, les recettes et les dépenses fonctionnelles, et tout porte à croire que les autres provinces auront fait de même d'ici à avril 1972.

Afin d'aider les ministères provinciaux des Affaires municipales à implanter les nouveaux systèmes dans leurs services, la Division des administrations publiques a tenu plusieurs réunions d'information pour les fonctionnaires provinciaux et municipaux. D'autres séances semblables auront lieu en 1971-1972.

Au mois de novembre 1970, la Division des administrations publiques convoquait, à Ottawa, une Conférence des utilisateurs des statistiques financières publiques, à laquelle assistaient des représentants des gouvernements provinciaux et de plusieurs organismes et ministères fédéraux. L'objectif principal de cette réunion était de déterminer les principaux besoins en statistiques financières des utilisateurs actuels ou éventuels au sein de l'administration publique. Les délibérations de cette réunion ont fait l'objet d'un rapport officiel. La conférence a été profitable à la Division et la majeure partie du

travail en cours vise à mieux répondre aux besoins en statistiques des principaux utilisateurs.

Dans la limite des ressources disponibles, le travail de la Division progresse de façon satisfaisante. Elle s'occupe principalement de: la révision approfondie des univers statistiques de chacun des trois niveaux d'administration publique; la mise au point d'états concernant "la provenance et l'utilisation des fonds"; le rapprochement des bilans de fin d'année sur les séries de gestion financière du gouvernement avec les comptes des flux financiers; la création d'une banque de données sur la dette obligatoire (non garantie) des administrations locales; la mise sur ordinateur des principales opérations d'exploitation des données.

DIRECTION DE LA STATISTIQUE ÉCONOMIQUE

Comme son nom l'indique, la Direction s'occupe principalement de la production de statistiques se rattachant à l'économie de la nation et destinées à faciliter la formulation des politiques et des programmes qui ont une influence sur la situation et la croissance économiques du pays. La Direction se compose de six divisions et d'un Service de recherche et de développement en entrées-sorties. Ses activités couvrent la collecte, le traitement, l'analyse et la publication de statistiques provenant des maisons de commerce, qui sont en général des unités de production, de vente et de services, contrairement à la Direction de la statistique financière, dont l'univers englobe des sociétés, du moins en ce qui concerne le secteur privé.

La collecte des renseignements se fait en majeure partie par la poste, grâce à des centaines d'enquêtes mensuelles, trimestrielles et annuelles d'importance variable, mais on compte aussi un certain nombre d'enquêtes de dénombrement. Quelquefois, on puise les données dans les dossiers administratifs. La Direction s'intéresse surtout aux statistiques relatives à la production ou à la vente de marchandises ou de services, aux matières premières utilisées, aux effectifs occupés, aux prix, ainsi qu'aux importations et exportations de marchandises.

Division du commerce extérieur

La Division du commerce extérieur est chargée de compiler, diffuser et analyser les données statistiques du commerce extérieur du Canada. Ce programme comporte la rédaction de rapports mensuels, trimestriels et annuels et de classements spéciaux des données qui fournissent des renseignements sur le commerce par produit, par pays, par province de dédouanement des marchandises d'exportation et d'importation, ainsi que par mode de transport, par région de chargement pour les exportations et par poste du tarif douanier et par pays pour les importations.

La participation importante de la Division, à la première étape d'un programme d'automatisation complète de l'exploitation des données relatives au commerce extérieur, a marqué l'année 1971. Ce projet, exécuté en collaboration avec la Direction des douanes du ministère du Revenu national, doit se terminer au début de 1975.

La première étape consiste à créer une série de fichiers de données enregistrées sur ruban magnétique qui contiendrait, outre une mine de renseignements chronologiques et actuels concernant les transactions commerciales extérieures, une série d'options permettant d'assouplir les opérations de rappel et de manipulation des données. Ce projet a pour but de mettre à la disposition des rechercheistes et des responsables des décisions dans le domaine du commerce extérieur toutes les formes possibles et imaginables de présentation des données nécessaires à l'analyse. Comme le veut le programme d'automatisation du B.F.S., les fichiers de documentation sont conçus de façon à s'intégrer aux autres systèmes de données du Bureau. De plus, ils sont prévus pour que les programmes statistiques et économétriques existants s'y adaptent facilement et transforment les données d'une façon qui réponde aux normes. Bien que cette première étape ne donnera des résultats que vers la fin de 1971, la Division estime que les progrès accomplis permettront d'ajouter un nouvel et puissant outil aux moyens d'analyse dont elle dispose pour étudier les problèmes du commerce international.

Tout programme statistique reste incomplet s'il n'est pas accompagné de données utiles et similaires sur les activités antérieures. La Division a donc consacré des efforts considérables à la recherche et à la manipulation de données antérieures (que l'on a fait remonter à l'origine jusqu'à 1967); tout cela dans le but d'assurer l'uniformité avec les données actuelles - surtout au point de vue du classement par produit. L'existence de données antérieures de comparaison devrait permettre de mener des études chronologiques plus approfondies et d'établir des comparaisons sur l'organisation commerciale du Canada.

Depuis plusieurs années, la Division s'efforce d'améliorer en priorité l'actualité de ses principaux bulletins; grâce à ces efforts, le Canada se classe aujourd'hui parmi

les cinq premiers pays du monde quant à la rapidité de production des statistiques concernant le commerce international.

Il est dommage que pendant l'année 1971, la grève nationale des postes et certaines difficultés techniques causées par les ordinateurs aient empêché la Division d'atteindre les résultats records de publication de l'année 1969-1970. Elle a cependant réussi à éliminer, en bonne partie, l'arriéré des principales publications annuelles et espère terminer ce programme de rattrapage à la fin de 1971.

Nos rapports avec le secteur privé ont été maintenus et améliorés. Aujourd'hui, la Division prend part aux réunions régulières de quelque 25 associations industrielles. On insiste beaucoup sur la mise au point du classement par produit, qui rend mieux compte des nouvelles tendances technologiques, de la diversification des produits, des possibilités de remplacer certaines importations et de promouvoir les exportations. En même temps, la Division a étendu son programme d'étude des produits qui fournit à l'industrie, contre remboursement des frais engagés, des renseignements précis sur des produits donnés arrivant sur le marché canadien.

La Division collabore toujours étroitement avec un certain nombre de ministères et organismes fédéraux et leur fournit la documentation dont ils ont besoin pour assumer leurs responsabilités dans l'établissement et la mise au point des programmes. Par exemple, la Division du commerce extérieur collabore avec le tout nouveau Conseil du textile et du vêtement pour l'analyse des importations et leur influence sur la production canadienne. Le Service des délégués commerciaux reçoit, de façon beaucoup plus détaillée qu'auparavant, tous les renseignements sur la composition et la destination des exportations vers les États-Unis.

Un autre événement d'importance, en 1970-1971, a été la remise en activité du Comité consultatif interministériel des statistiques du commerce extérieur; ce comité se compose des principaux utilisateurs de statistiques (relatives au commerce extérieur du gouvernement fédéral). Il offre à ces derniers une tribune qui leur permet d'examiner ensemble les besoins en statistiques de leurs services.

La Division a élargi sa collaboration avec les provinces. Elle a conclu avec le Manitoba, le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan, un accord selon lequel ces gouvernements bénéficieront de tous les détails nécessaires sur leur participation aux exportations canadiennes. Plusieurs autres provinces ont déjà négocié des accords similaires. Par ailleurs, la Division commence à réunir des données plus précises sur les mouvements interprovinciaux de marchandises avant l'exportation.

Pendant l'année, la Division a pris une part plus active aux travaux d'un bon nombre d'organismes et comités internationaux. Quelques observateurs ont assisté à des réunions du Conseil de coopération douanière à Bruxelles, qui se charge de rédiger la Nomenclature de Bruxelles. Cet organisme s'est donné pour but l'uniformisation du classement des tarifs et des produits. La Division du commerce extérieur et les Bureaux de statistiques des États-Unis, ainsi que de la Grande-Bretagne, se sont rencontrés pour étudier divers aspects des systèmes de traitement des données qui permettraient de compiler les statistiques du commerce international. Le Sous-comité de statistique (Accord canado-américain de l'automobile) s'est réuni plusieurs fois pour tenter d'établir une concordance entre les statistiques du Canada et celles des États-Unis afin d'en éliminer les différences fondamentales. Il en est résulté un rapprochement satisfaisant. D'autre part, la rencontre entre les représentants de la Division, ceux du ministère du Revenu national et ceux du ministère des Transports des États-Unis a été l'occasion d'étudier la mise au point de documents universels relatifs au commerce international en vue de les adapter à des systèmes automatisés. La Division a également eu des entretiens avec le Bureau de recensement et le Bureau de statistique de la Main-d'oeuvre des États-Unis au sujet de la méthode à suivre pour établir un nombre indice du commerce international. Au niveau international, les consultations avec le Bureau de statistique des Nations Unies, le secrétariat de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, ainsi que l'Organisation de coopération et de développement économiques (O.C.D.E.) se sont poursuivies et multipliées au cours de 1970-1971.

Parmi d'autres travaux de la Division qui méritent notre attention, notons: l'achèvement de la révision des indices officiels des prix à l'exportation et à l'importation, qui ont l'année 1968 comme nouvelle base de référence et de pondération; l'examen des indices de valeur unitaire des marchandises échangées avec les États-Unis et d'autres mesures commerciales spéciales ainsi que l'étude du transport intérieur des marchandises destinées à l'exportation; enfin, l'étude des coûts de débarquement à l'importation. Tous ces travaux en cours revêtiront une grande importance au moment de l'ajustement de la balance des paiements. D'autre part, la Division a multiplié le nombre de renseignements sur les tendances actuelles du commerce qu'elle fournit au Quotidien du B.F.S. et à d'autres publications. C'est depuis 1970 que paraissent les publications de la Division portant sur les données corrigées des variations saisonnières du commerce. La Division a également fourni des données plus détaillées sur

les grandes nations commerçantes, comme le Japon, et certaines régions, comme l'Amérique latine. D'autre part, elle a réalisé le rapprochement du tarif des douanes du Canada avec la nomenclature tarifaire de Bruxelles, et l'a ensuite rapproché des données sur l'importation du Canada.

Le public prend de plus en plus conscience que le commerce international est un facteur important de la vie économique du Canada; cet intérêt accru se traduit par une demande sans cesse croissante de renseignements et de statistiques. La Division a répondu à ces demandes en améliorant l'efficacité de son effectif et de ses autres ressources, bien que le nombre d'années-homme ait diminué.

Division de la recherche et du développement en entrées-sorties

Au cours de l'année financière 1970-1971, la Division de la recherche et du développement en entrées-sorties a réalisé d'énormes progrès aussi bien dans l'établissement des tableaux des entrées-sorties qu'en ce qui a trait aux services-clients et à l'analyse.

Le rapprochement des tableaux des entrées-sorties de 1961 avec les comptes nationaux est maintenant terminé; ces tableaux ont été détaillés dans le secteur de la demande finale. Quelque 150 catégories de demandes finales ont fait l'objet d'une évaluation, soit les dépenses de consommation, évaluées par catégorie de dépense, les dépenses publiques en matière de santé, d'enseignement de défense et autres dépenses courantes, évaluées par palier de gouvernement, et les dépenses en immobilisation, machines, outillage et type de structure, évaluées par secteur d'achat. Ces tableaux révisés et plus complets sont maintenant disponibles en langage-machine ou sous forme d'imprimés et seront publiés au cours de la prochaine année financière.

Le programme annuel de mise à jour institué au cours de l'année financière 1969-1970 a considérablement évolué. Il comporte l'établissement de tableaux des entrées-sorties pour la période allant de 1962 à 1967 aussi bien en dollars courants qu'en dollars constants (1961). La Division établira en outre des tableaux pour les années suivantes au fur et à mesure que les données seront disponibles. Les méthodes de mise à jour annuelle sont automatisées sur une grande échelle et permettent de compiler un très grand nombre de données nouvelles. On prévoit terminer la série des tableaux en dollars courants, à la fin de 1971.

La Division a établi des tableaux des entrées-sorties pour l'année 1965, concernant chacune des quatre provinces de l'Atlantique. Actuellement, la Division prépare une publication qui contiendra les tableaux des provinces de l'Atlantique et des schémas d'analyse basés sur ces tableaux.

La Division des entrées-sorties a continué à collaborer à certains travaux et à faire partie de comités d'étude chargés d'améliorer la qualité des statistiques économiques du B.F.S. Une quantité toujours plus grande de ressources est affectée à ces projets, en particulier dans le domaine des statistiques de l'industrie tertiaire, des classifications de marchandises, des statistiques de l'extraction minière et du système de comptabilité nationale. Les plans qui servent à dresser les tableaux des entrées-sorties pour l'année de base 1971 s'appuient sur les projets mentionnés ci-dessus.

Quant aux tâches qui incombent à la Section du service-clients et de l'analyse, la Division a assuré une gamme variée de services aux grandes sociétés, aux recherchistes universitaires, ainsi qu'aux organismes des gouvernements fédéral et provinciaux. Deux modèles universels conçus d'après les tableaux les plus détaillés d'entrées-sorties ont été construits et sont entrés en opération: un modèle pour le calcul de la production, et un autre pour la fixation des prix. Actuellement, ces modèles possèdent un coefficient de pondération fixe fondé sur les données de 1961. Les versions perfectionnées de ces modèles seront alimentées en données récentes et auront un coefficient modifiable. La Division des entrées-sorties les exploite en vue d'assurer les services d'analyse à divers recherchistes. De cette façon tout en respectant les limites fixées par la Loi sur la statistique, la Division utilise au maximum les renseignements confidentiels incorporés dans les données de base. En plus des services rendus par l'exploitation des modèles en question, la Division des entrées-sorties a fourni à divers recherchistes des classifications spéciales de données ainsi que des conseils techniques. Elle a notamment coopéré avec les organismes des gouvernements provinciaux qui se spécialisent dans le calcul des entrées-sorties.

La Division a continué de participer activement à la construction d'un modèle d'extrapolation et de simulation d'une politique économique à moyen terme et à grande échelle, appelé modèle CANDIDE. Sa construction est l'oeuvre d'un comité d'étude interministériel dont les membres comptent des représentants du Conseil économique du Canada, des ministères de l'Expansion économique régionale, de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, des Finances, ainsi que de la Banque du Canada et du Bureau fédéral de la statistique.

Division du travail

La Division du travail s'occupe d'un vaste programme de statistiques concernant les établissements, les maisons particulières et les services administratifs. Elle produit des statistiques sur la population active, l'emploi, le chômage, les revenus de la main-d'oeuvre, les coûts de main-d'oeuvre à la charge des employeurs, les postes vacants, les régimes de pension, de même que des données concernant l'activité de la Commission d'assurance-chômage et des Centres de main-d'oeuvre du Canada qui relèvent du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

Au cours de l'année financière 1970-1971, la Division a fait progresser son travail dans le secteur de l'emploi, grâce à l'adoption de nouveaux programmes enregistrés sur ordinateur et servant aux enquêtes mensuelles effectuées auprès des petites et des grandes entreprises. Pour ces enquêtes, on se servira des données relatives à l'emploi qui ont déjà été recueillies ainsi que de l'Enquête sur les postes vacants; on élimine de ce fait la recherche séparée des données, et on facilite la tâche des sociétés répondantes et en particulier des petites entreprises.

On a publié les résultats de la première enquête sur les coûts de main-d'oeuvre à la charge des employeurs dans l'industrie minière. Cette enquête a fourni les premières statistiques nationales officielles concernant la composition des coûts salariaux dans l'industrie minière et le coût de ce qu'il est convenu d'appeler les avantages sociaux.

En septembre 1970, une enquête spéciale a été menée auprès des établissements du commerce de détail. Celle-ci avait pour objectifs, notamment, d'évaluer les effets de l'emploi à temps partiel sur le salaire hebdomadaire moyen et d'étudier les rapports entre les salaires des grands et des petits établissements.

Au cours de l'année écoulée, la Section de l'assurance-chômage et de la main-d'oeuvre a entrepris, pour le compte de la Commission d'assurance-chômage, un projet spécial comportant l'élaboration de statistiques sur le lieu de résidence des assurés, par opposition à l'emplacement de leur travail. La Commission a demandé ces renseignements, en vue de valider les limites exactes des régions pour lesquelles les taux de chômage seront établis, en vertu du nouveau projet de Loi sur l'assurance-chômage.

Le personnel de la Section a par ailleurs fourni le potentiel de codage nécessaire pour une étude de l'élaboration de statistiques sur les accidents de travail en se fondant sur les données obtenues des Commissions des accidents du travail de la Nouvelle-Écosse et du Manitoba.

Au cours de l'année, le département fédéral des assurances a terminé ses négociations avec les régies des pensions des provinces de Québec, d'Ontario, de Saskatchewan et d'Alberta, en vue d'établir un programme de statistiques commun à l'égard des régimes de pension privés. D'après l'entente conclue, ces organismes ont fourni leurs données administratives que la Section des pensions utilise comme apport principal en vue de rassembler les statistiques concernant la couverture de la garantie et les caractéristiques des régimes de pension en 1969. En vue d'obtenir des statistiques nationales, ces données ont été complétées par des enquêtes menées dans les provinces qui n'adhèrent pas encore à des ententes communes. Cet emploi des dossiers administratifs se substitue à l'enquête auprès des employeurs et facilite la tâche aux enquêtés, tout en fournissant des données plus actuelles et plus complètes que celles dont on bénéficiait auparavant.

Au cours de l'année 1970-1971, la Section de l'enquête sur les emplois vacants a terminé l'élaboration de ses plans visant à publier, vers le milieu de l'année 1971, un nouveau rapport statistique mensuel sur la répartition des emplois vacants par groupe de professions et par province. La publication de ces données permettra pour la première fois de mesurer officiellement la demande de main-d'oeuvre à l'échelle nationale et représentera une addition considérable aux renseignements que l'on possède déjà pour analyser le marché du travail.

Au début de l'année financière, la Section de l'enquête sur la main-d'oeuvre est passée de la Division des enquêtes spéciales, à la Division du travail. Depuis ce temps, des mesures ont été prises pour étendre et accroître l'utilité des données de l'enquête. Ces mesures visent à augmenter le bulletin régulier de la Section en y insérant des tableaux supplémentaires; à recourir de façon accrue aux programmes d'ensemble par ordinateur, afin de réduire le temps consacré aux demandes spéciales; enfin, à prévoir des publications trimestrielles et annuelles destinées à compléter les données mensuelles.

Au cours de l'année, la Section des recherches et des études a collaboré de plusieurs façons au programme de recherches et d'études de la Division. La Section a effectué une étude du coût-bénéfice, relative à l'élaboration des statistiques des accidents de travail; elle a conçu un projet visant à automatiser la décomposition des éléments du revenu du travail, afin de faciliter l'analyse des variations. La Section a aussi participé aux travaux d'une Commission d'enquête du B.F.S. chargée de faire le rapprochement

entre les données des enquêtes effectuées dans les foyers et les données obtenues lors des enquêtes menées auprès des établissements. Elle a également rédigé le premier numéro d'un nouveau bulletin qui publierait des articles de recherche et d'étude, dans le domaine de la statistique du travail.

Division des industries manufacturières et primaires

La Division est chargée de rassembler des données statistiques sur la fabrication, l'extraction minière, l'exploitation forestière, la pêche et l'énergie. Les résultats des enquêtes menées à cette fin paraissent sous forme de publications, de bulletins, et de tableaux spéciaux.

Durant l'année, la Division a surtout cherché à améliorer la qualité et l'analyse des données, et à en réduire les délais de transmission. Elle a apporté certaines améliorations à la publication des données préliminaires de plusieurs enquêtes, et l'on note certains progrès dans la révision des définitions statistiques, des procédés d'information, et des nouvelles sources de données.

Dans le dernier rapport, on a fait mention de l'étude conjointe entreprise par le B.F.S. et par l'Institut canadien des comptables agréés. Les questionnaires ont été repensés, et l'on a élaboré une autre formule abrégée pour les petites entreprises. En outre, une nouvelle formule détaillée dont on se servira pour le recensement des manufactures de 1972, fait actuellement l'objet d'une mise à l'essai dans plusieurs grandes sociétés manufacturières.

Il est à noter que le travail concernant l'utilisation des déclarations d'impôt à des fins statistiques, dont il est question dans le rapport de l'année dernière, progresse de façon satisfaisante; de plus, la Division prévoit que d'ici deux ou trois ans, elle pourra mettre fin à l'enquête sur un grand nombre de petites industries, soit 10,000 environ.

L'automatisation du recensement des manufactures, aussi mentionnée dans le rapport de l'année dernière, a progressé normalement. Le module de la poste est maintenant automatisé et l'on s'en sert actuellement pour le recensement de 1970. Grâce à certains arrangements, tout bureau provincial de statistique qui le désire pourra profiter du fichier principal (noms et adresses) et des programmes appropriés. Notons aussi que le module de la photocopie sera sans doute terminé à temps pour le dépouillement des données du recensement des manufactures de 1970.

La mise au point d'un système de classification uniforme des produits industriels s'est poursuivie plus lentement qu'on avait prévu, mais l'ensemble du travail d'élaboration est maintenant terminé, et un certain nombre de classes de produits seront utilisées pour le recensement de 1971. Cependant, le système complet ne sera pas adopté avant le recensement de 1972. Grâce à cette nouvelle classification, les données à l'égard des expéditions intérieures, des exportations et des importations seront transmises régulièrement pour environ 1,500 produits. De plus, pour nombre d'autres produits, il sera possible de faire l'étude comparative des expéditions intérieures, des exportations et des importations.

Quant aux autres progrès réalisés, mentionnons les données fournies à l'égard des expéditions interprovinciales de marchandises sélectionnées, les profits réalisés pour le compte de divers utilisateurs selon un système de recouvrement des frais, et enfin, le travail d'élaboration au sujet de la nouvelle Classification des activités économiques (C.A.É.). Les données statistiques concernant le recensement des manufactures de 1970, année de la révision, seront publiées d'après la C.T.I. de 1960 et la C.A.É. de 1970.

La création d'un Comité provincial/B.F.S. pour le recensement des manufactures constitue aussi un fait intéressant. On s'attend que ce système répondra aux besoins conjoints du gouvernement fédéral et des provinces dans le domaine de la statistique. Enfin, la Division a instauré un programme d'études consacré à l'organisation industrielle. La première phase, déjà bien avancée, a donné lieu à l'analyse de quatre industries, dans le but de connaître les variations, sur une certaine période de temps, des parts d'expéditions de marchandises pour chaque entreprise; on pourra publier les résultats sans toutefois révéler les données individuelles des répondants. La deuxième phase en voie de planification, comprend l'élaboration d'un ensemble de mesures qui donneront lieu à des publications régulières sur la concentration industrielle, par entreprises et par établissements. On envisage la possibilité de faire diverses autres études dans le domaine de l'organisation industrielle. Comme par le passé, les rapports avec les utilisateurs ont représenté une partie importante des activités de la Division, et au cours de l'année dernière, on a constaté une intensification des relations de travail avec le Service de la statistique de la Conférence des ministres provinciaux des Mines, le Conseil des ministres des Ressources, et l'industrie chimique.

Il convient également de mentionner le nombre de demandes reçues qui s'élèvent encore à près de 15,000.

Enfin, le rôle de la Division au sein de la communauté statistique internationale demeure important. Les fonctionnaires ont collaboré activement à la distribution de renseignements pour nombre d'organismes internationaux, ainsi qu'à la formation de statisticiens de pays étrangers. Ils ont aussi fourni conseils et assistance aux pays encore dépourvus dans le domaine de la statistique.

Division du commerce et des services

La Division du commerce et des services a pour fonction de recueillir, de traiter et de publier des données sur les secteurs du commerce de détail, du commerce de gros et des services, et de faire des études et des enquêtes spéciales se rattachant à la distribution des marchandises et à la prestation de services, du niveau des secteurs primaire et secondaire jusqu'au consommateur ultime ou dernier usager.

Pendant l'année, la Section du recensement quinquennal a continué de préparer le Recensement du commerce et des services (1971). Elle a terminé la révision des classifications par genre d'entreprise, ainsi que des concepts et des définitions employés dans le recensement. Elle a soumis des projets de questionnaires à l'examen des autres divisions du B.F.S., des ministères fédéraux et provinciaux, des associations commerciales, et autres organismes.

En plus du recensement et des publications qui en découlent, la Section est chargée de l'enquête quinquennale sur les ventes de détail, par catégorie de marchandises. Les résultats de l'enquête de 1968 sur les marchandises seront disponibles vers le milieu de l'année 1971.

Au cours de l'année 1970-1971, la Section du commerce de détail a concentré ses efforts sur l'adoption (en janvier 1971) du nouvel échantillon mensuel du commerce de détail. Même si la Section a fait face à des retards et à des difficultés au cours de la phase initiale du projet, la plupart des programmes sont maintenant terminés et font l'objet de mises à l'essai et de corrections considérables. On prévoit que le premier numéro du nouveau bulletin mensuel sur le commerce de détail, lequel se fondera sur le nouvel échantillon, sera publié vers le mois de janvier 1972.

On a terminé la révision des séries de données courantes et mensuelles sur le commerce de détail pour les quatre années qui finissaient en décembre 1970. Ces séries se fondent sur les nouveaux points de référence du Recensement du commerce et des services (1966). On a publié un rapport sur la période de 1966 à 1969 dans le numéro de novembre 1970 de la Revue statistique du Canada, et les données de 1970 ont paru dans Commerce de détail, en janvier 1971. On a aussi publié, en deux parties, des rapports spéciaux sur toute la période comprise entre les recensements, c'est-à-dire de 1961 à 1969; la première partie a paru en mars 1971, et la deuxième en juin de la même année.

La Section du commerce de gros a concentré ses efforts, pendant l'année 1970-1971, sur la mise au point du matériel du recensement de 1966 et sur la préparation du recensement de 1971. C'est pourquoi elle n'a mené aucune enquête annuelle sur le commerce de gros pour 1969 ou 1970.

On a mené une deuxième enquête sur les ventes de machines et de matériel pour la construction pour 1969, laquelle fait suite à la première enquête faite en 1967. Les données, qui donnent le tableau du marché pour environ 130 marchandises importantes exprimées en unités et valeur monétaire des ventes, ont été publiées en janvier 1971. Dorénavant, cette enquête sera faite chaque année.

Une des publications mensuelles de la Section du commerce de gros, Steel Warehousing, a cessé de paraître en décembre 1970 à cause du manque d'intérêt de la part des sociétés de ce secteur.

Au cours de l'année qui vient de s'écouler, la Section des services s'est surtout occupée de mettre à jour le programme courant de publications, de préparer et de planifier le recensement de 1971 et d'élaborer de nouvelles enquêtes sur l'hébergement, et sur les concessionnaires dans l'industrie de la restauration et autres.

Bien qu'il y ait eu des progrès dans le programme de publications, la Section n'a pas encore atteint l'objectif désiré. Au cours des dernières années, par exemple, de nombreuses difficultés ont surgi en ce qui a trait à l'enquête annuelle sur les hôtels. Seuls les rapports de 1966 et de 1967 ont pu être publiés en 1970-1971. Cependant, la publication de 1968 en est à la dernière étape, et on est en train de faire la mise en tableaux des résultats de 1969 qui comprennent, pour la première fois, des données sur les motels, les bungalows, les chalets et autres genres de centres d'hébergement.

Voici d'autres rapports annuels publiés pendant l'année: Advertising Agencies, 1968, Funeral Directors, 1968, Motion Picture Production, 1968, Motion Picture Theatres and Film Distributors, 1968 et Power Laundries and Dry Cleaning Plants, 1968. Toutes les études de 1969 qui portent sur ces domaines (sauf celle sur les directeurs de funérailles, qui ne constituait qu'une enquête occasionnelle) étaient prêtes pour la publication à la fin de l'année.

On a maintenu au programme l'enquête mensuelle sur les restaurants et l'enquête semi-annuelle sur les grands hôtels. Les résultats de l'enquête semi-annuelle sur les hôtels, qui montrent les variations procentuelles des recettes, selon les provinces et les régions, sont publiés exclusivement dans le Bulletin quotidien du Bureau fédéral de la statistique. Un nouvel échantillon mensuel de restaurants, qui fait partie du nouvel échantillon mensuel du commerce de détail, a été adopté en janvier 1971. On s'attend qu'il procurera des données sur les recettes de divers genres de restaurants, ce qui comprend les établissements de préparation de plats à emporter et les restaurants industriels. Ces données n'étaient pas disponibles auparavant.

La Section du crédit à la consommation et des travaux spéciaux a pris deux mesures importantes relatives aux renseignements que fournissent les sociétés de financement des ventes et de crédit à la consommation, en vue d'améliorer l'exactitude des données statistiques sur le crédit consenti aux consommateurs. D'abord, on a isolé les données sur le financement des voitures commerciales de celles sur le financement des automobiles ordinaires, afin de préciser les éléments statistiques du financement à tempérament qui visent le consommateur. Ensuite, on a uniformisé les rapports de ces établissements de crédit; depuis janvier 1971, ils inscrivent les soldes créditeurs "nets", c'est-à-dire sans les frais relatifs au revenu du capital.

En outre, afin de réduire les délais de parution des données mensuelles sur le crédit à la consommation et de rationaliser la publication de renseignements connexes, le bulletin mensuel sur la statistique du crédit, qui s'appellera dorénavant Crédit à la consommation, ne contiendra plus que le tableau des estimations nationales du crédit à la consommation ainsi qu'un compte rendu mensuel et trimestriel du crédit consenti par les magasins de détail. Ce bulletin gardera le même numéro de catalogue. Les autres données statistiques paraîtront désormais dans une nouvelle publication mensuelle, intitulée Financement des ventes.

De plus, la Section envisage de réunir des données statistiques sur le crédit consenti par les services d'utilité publique et par certaines entreprises émettrices de cartes de crédit dans les secteurs de la location d'automobiles, des transports et de l'hôtellerie.

En plus, cette même Section compte effectuer des enquêtes sur les ventes de détail hors magasin au Canada et fournir des données sur les inventaires commerciaux. Il existe présentement deux enquêtes publiées chaque année dans ce domaine, l'une sur la vente directe au Canada, l'autre sur les librairies de campus. Les seules données publiées sur les inventaires ne concernent que les chaînes de magasins de détail et les grands magasins. Toutefois, on projette de concevoir un nouvel échantillon (fondé sur l'échantillon mensuel du commerce de détail) qui servira à dégager les estimations des stocks des magasins de détail indépendants. On fera aussi d'autres études en vue de fournir des données statistiques sur les inventaires des magasins de gros.

Pendant l'année financière 1970-1971, la Section de la recherche et du développement a dû s'occuper de plus en plus de la préparation du Recensement des établissements de commerce et de service (1971), ainsi que de la formulation des concepts et des définitions qui s'appliquent aux diverses sortes d'entreprises. En outre, elle a conçu un nouveau bulletin mensuel dont le premier numéro, qui contient une analyse sur la nature saisonnière des ventes dans les chaînes de magasins de détail et dans les commerces indépendants, est présentement sous presse.

C'est en 1970-1971 qu'a paru le rapport sur la destination des expéditions des fabricants en 1967. Cette étude, faite avec la collaboration de la Division des industries manufacturières et primaires, indique, pour chaque industrie, la valeur totale des expéditions de produits manufacturés provenant de chaque province, divisée par province de première destination et d'exportation.

La Section de l'intégration et de l'analyse des réponses, établie au cours de cette même année, est chargée de l'application générale et de l'intégration de concepts et de méthodes uniformes concernant les rapports d'enquêtes des divisions. Elle a aussi pour rôle d'évaluer et d'améliorer la qualité des données transmises à l'égard de la valeur des expéditions. La Section a tenté particulièrement d'améliorer le cadre conceptuel du recensement de 1971 et de faire en sorte que les données obtenues correspondent à celles des séries statistiques courantes de la Division. De plus, la Section poursuivra ses pourparlers avec les représentants des grandes entreprises, afin de définir et de classer correctement ces établissements, et d'assurer la transmission de rapports précis.

Division des prix

La Division des prix a pour tâche de recueillir, d'établir et de publier des données sur les prix et sur les dépenses de consommation. Son travail englobe trois grands champs d'activité: prix de détail et coût de la vie, prix industriels et recherche centrale. Le premier service étudie les mouvements des prix de détail et les écarts de prix par rapport aux variations du coût de la vie et des revenus réels des groupes de population et aux différences entre les deux, au Canada, et entre le Canada et l'étranger.

Il fait aussi des enquêtes et des études sur le budget familial pour fournir des données sur les dépenses des diverses catégories de familles. D'autre part, la Section des prix industriels s'intéresse à l'évaluation des mouvements de prix de la production et de la distribution des biens et services; elle vise surtout les prix des entrées et des sorties d'industries particulières relevant de la Classification type des industries. La Section de recherche centrale s'occupe de coordonner la recherche et l'analyse des prix dans des domaines communs, y compris le traitement des variations de la qualité, les techniques d'analyse et la méthodologie de l'indice des prix.

Il est désormais plus facile de déterminer l'indice des prix à la consommation, surtout depuis l'établissement régulier d'indices pour les villes de Québec et de Thunder Bay; cette mesure fait partie d'un programme qui prévoit pour l'année prochaine l'établissement d'indices distincts pour Edmonton, Calgary, Regina et Saskatoon. On a également enregistré des progrès dans l'importante mise à jour des divers modes de pondération des indices, pour le Canada et certaines agglomérations urbaines, d'après les données portant sur les dépenses des familles en 1967. La publication des indices révisés est prévue pour la fin de l'année financière 1972-1973. Ce programme de révision comprenait également la création et l'introduction de quelque soixante nouvelles descriptions de produits dans la nomenclature des prix courants. On a commencé à établir des "prix réels", tels qu'ils sont évalués, correspondant aux descriptions limitatives de produits, parce que les données sur les prix sont plus significatives que les indices du mouvement des prix. Afin de favoriser la mise sur pied de ce programme de même que la révision des coefficients de pondération, un échantillon révisé des points de vente au détail est en voie de réalisation. L'étude des moyens d'établissement de l'indice des prix à la consommation devait constituer la première étape de l'automatisation prochaine du système de traitement des données.

La Section des dépenses des familles s'est surtout attachée à l'établissement de données statistiques sur les dépenses des familles à partir du grand nombre de données recueillies au cours du programme d'enquêtes nationales de 1969-1970 sur les dépenses. Les résultats de l'enquête de 1969 sur le budget alimentaire des familles, à laquelle ont participé 10,000 familles environ, furent publiés plus tôt que prévu, soit vers la fin de 1970; un rapport en deux volumes intitulé "Family Food Expenditure in Canada 1969" doit suivre (publication prévue pour l'été de 1971). Grâce à cette enquête, on dispose, pour la première fois, de chiffres sur les quantités de nourriture et le budget alimentaire moyens au Canada et dans chacune des cinq régions qui le composent, ces dernières étant déterminées d'après leur situation géographique (urbaine ou rurale) et d'autres caractéristiques concernant les familles. Au cours de l'année, il a fallu analyser les données, créer divers systèmes et établir la nécessité de quelques tableaux, ce travail devant faciliter l'enquête de 1969 sur le budget global, enquête dont les premiers résultats sont d'ailleurs attendus pour l'été de 1971. Cette enquête, qui a fourni plus de 15,000 réponses au sujet du revenu et des dépenses des familles, constitue une excellente source de renseignements pour les années à venir; cela d'ailleurs a justifié la création d'un système de tableaux universels, facilitant non seulement l'enquête de 1969 mais également celles qui vont suivre. D'un point de vue plus analytique, il faut voir qu'on a fait appel à diverses techniques de régression pour réaliser un vaste programme de recherche sur le comportement des consommateurs en matière de dépenses; on s'est d'abord servi de données fournies par les enquêtes faites entre 1964 et 1967 sur les dépenses des familles urbaines, et finalement de celles de l'enquête de 1969.

Au chapitre des calculs comparatifs des prix de détail et du coût de la vie, on a fait des comparaisons de prix à St-Jean (Terre-Neuve), à Saint-Jean (Nouveau-Brunswick) et à Halifax (Nouvelle-Écosse) afin de réduire l'écart entre les comparaisons portant sur les prix de détail interurbains (chiffres publiés en mai 1969). Les résultats obtenus dans les provinces de l'Atlantique seront publiés en 1971 et ajoutés aux indices mis à jour grâce aux enquêtes faites dans les autres provinces. On a favorisé l'établissement d'autres comparaisons interurbaines, notamment en ce qui a trait au logement (on s'attend que certains résultats soient aussi publiés en 1971). À la suite de la création et de l'introduction des enquêtes postales, on a augmenté le nombre de postes isolés que comportent les études sur la situation des prix de détail et du coût de la vie destinées au Conseil du Trésor pour l'application du système d'indemnités aux fonctionnaires fédéraux en poste dans ces régions; ces questionnaires viennent compléter les renseignements obtenus lors de visites à domicile. Les résultats des enquêtes menées dans la région côtière de la Colombie-Britannique, de celle du Labrador et à Terre-Neuve seront disponibles en 1971. La Division commence tout juste à établir une série de budgets familiaux comparables, tant pour l'ensemble du Canada que pour les grandes villes. Les budgets en question ont été conçus en vue de mesurer les variations du coût de la vie d'un endroit à l'autre, contrairement à la comparaison des prix nets faite dans les études habituelles. Les consultations qui se déroulent actuellement avec d'autres ministères et organismes ont pour objet d'aider à la

formulation des objectifs du programme et à promouvoir une entente au sujet des moyens à prendre pour assurer l'équivalence, tant qualitative que quantitative, des biens et des services offerts dans ces diverses régions. Des dispositions ont été prises pour étendre le programme des prix comparés à d'autres petites villes grâce à un accord de partage des coûts entre la municipalité et la province intéressées et le Bureau. Continuant d'appuyer le programme d'indemnités offertes par le gouvernement fédéral au personnel civil et militaire en poste à l'étranger, la Section des prix internationaux a fait une analyse d'enquêtes exhaustives sur le prix de vente au détail et le coût de la vie dans 36 villes étrangères et d'enquêtes abrégées concernant 16 autres localités. En outre, les résultats d'études comparatives antérieures sur le coût de la vie dans chaque localité où des fonctionnaires du Canada sont en poste, ont été révisés et mis à jour en fonction des prix courants et du cours de change actuel, compte tenu des incidences de la consolidation du dollar canadien. De plus, la Section a lancé une enquête exhaustive sur les frais de logement du personnel militaire en poste en Europe, l'analyse des résultats étant prévue pour le début de 1971-1972. On procède actuellement à l'analyse des résultats d'une enquête menée à l'échelle mondiale sur les dépenses des familles des fonctionnaires canadiens à l'étranger. Cette analyse qui porte sur les quelque 2,500 réponses reçues, se terminera au début de l'année financière 1971-1972. Au cours de l'année à l'étude, des fonctionnaires de la Section ont visité neuf localités dans les Antilles et en Amérique centrale où des employés du gouvernement du Canada sont en poste.

Dans le domaine des prix industriels, on a continué de publier les indices des prix de vente, dans 98 industries, de 420 produits. Outre ces indices, établis en prenant l'année 1961 comme base (100), on a dressé et publié 44 nouveaux indices de produits, et classé 59 autres comme étant "prêts à être publiés mais non diffusés".

Une révision importante du Price Index of Commodities and Services Used by Farmers - Farm Operation est presque achevée et on s'attend que les séries révisées seront publiées sous peu. Des indices de prix (prix totaux, prix par catégorie de produits et, dans certains cas, prix par article) en vigueur depuis 1961 dans l'Est, dans l'Ouest et dans tout le Canada, seront publiés à chaque trimestre, les calculs étant fondés sur l'année de base chronologique 1961. Bien que les indices des prix totaux et par catégorie ne soient pas établis par province, il sera possible de se procurer, sur demande, une gamme étendue d'indices de prix par article, en vigueur dans diverses provinces ou régions économiques.

La mise au point des indices de prix relatifs aux frais d'investissements s'est poursuivie au cours de l'année. Dans le secteur de la construction résidentielle, l'enquête-échantillon du prix de logements unifamiliaux construits par des entrepreneurs importants a été étendue de cinq à sept villes et on a continué, durant l'année, d'étudier la possibilité de mesurer les variations du prix des logements unifamiliaux au moyen de techniques de régression. Dans le domaine de la construction non résidentielle, on a terminé la première fixation directe du prix d'un immeuble administratif en employant la technique de fixation du prix des éléments terminés des travaux faits sur place. En 1971, on fixera de nouveau le prix d'un immeuble de ce genre dans quatre centres urbains de même que le prix d'un immeuble destiné à l'industrie légère. Dans le dernier cas, on déterminera le prix en se fondant sur un échantillon des principaux éléments des travaux faits sur place. Dans le secteur du génie civil, on a publié, pour la première fois, un indice des prix relatifs à la construction d'une autoroute, au Québec. Les prix qui figurent dans cet indice se rapportent aux soumissions d'entrepreneurs concernant les travaux faits sur place. On a poursuivi des travaux de mise au point d'indices ayant trait à la construction d'installations de services d'électricité, et on prévoit publier un indice des prix relatifs aux centrales hydro-électriques d'ici juin 1971. On a également continué les travaux de mise au point en ce qui touche l'établissement du prix de marchandises uniques, c'est-à-dire qui ne sont pas fabriquées de façon régulière. À l'heure actuelle, ces travaux sont surtout axés sur l'équipement de services d'électricité, le matériel roulant de chemin de fer, le béton précoulé, l'acier marchand, le contreplaqué et les constructions préfabriquées. La révision de l'indice des prix des machines et du matériel achetés par l'industrie est en voie d'achèvement et on publiera l'indice relatif à l'industrie de la construction d'ici juin 1971.

Dans le secteur des industries de services, on a entrepris une nouvelle mise au point des indices de prix du tarif de transport des marchandises, ce qui comprend outre l'étude des sources de renseignements statistiques, des négociations préliminaires visant à recueillir les données nécessaires à la conception de diagrammes de pondération et d'échantillon de prix.

L'analyse des systèmes du programme d'automatisation des prix dans l'industrie, commencée en 1970, s'est poursuivie durant l'année. Ce programme comporte neuf étapes. On a terminé l'analyse des systèmes et rédigé le rapport des plans, en ce qui touche la première étape, celle de la sélection d'echantillons d'industries, de marchandises et

d'établissements. L'analyse des systèmes des autres étapes est en cours et on s'attend que toutes les étapes seront terminées d'ici l'automne 1971, et que tout le système pourra être appliqué d'ici juin 1972.

Division des transports et des services d'utilité publique

Cette Division est chargée d'exécuter un programme complet d'établissement de données statistiques sur les transports et les services d'utilité publique au Canada. Elle se compose de trois Sections: les transports, les services d'utilité publique et le Centre des statistiques de l'aviation. On y effectue diverses enquêtes statistiques sur les finances, le trafic et les opérations pour chacun des modes de transport des passagers et des marchandises. Ces enquêtes portent sur le transport urbain, le transport interurbain, les entreprises de camionnage, le déménagement et l'entreposage de mobilier, le transport ferroviaire, le transport aérien, l'origine et la destination des passagers, le transport par eau et les canaux. La Division s'intéresse en outre à des installations, des services et des activités aussi variés que les ponts, les tunnels et les navettes internationaux à péage, l'entreposage, la longueur et les frais d'entretien des routes et des rues, l'activité des aéroports, le trafic aérien, les tarifs et les règlements concernant l'immatriculation des véhicules automobiles, la vente de carburant, ainsi que les accidents de la circulation. La Section des services d'utilité publique se charge des enquêtes sur les industries du téléphone, du télégraphe, de la radio, de la télévision et de la télédistribution. Il faut ajouter à cela le rassemblement de données statistiques détaillées sur les opérations et les finances.

En raison du contrôle et de la réglementation par le gouvernement des transports et des communications au Canada, une tâche importante et unique en son genre qui incombe à la Division consiste à établir les exigences statistiques des diverses régies dans ce domaine. Au nombre des régies se trouvent chacun des Comités de la Commission canadienne des transports: le Comité des transports par eau, le Comité des transports par chemin de fer, et le Comité des transports aériens. Au cours de l'année, le Comité des transports par véhicule à moteur est devenu une régie et a entrepris, avec la collaboration de la Division, une vaste enquête sur les entreprises de transport routier extraprovincial.

Aux termes de la Loi sur la radiodiffusion, adoptée le 1er avril 1968, le Conseil de la radio-télévision canadienne a assumé la responsabilité de surveiller l'industrie des systèmes de télévision à antenne collective au Canada. Au cours de l'année, une entente entre le B.F.S. et le C.R.T.C. uniformisait les délais accordés pour la formulation des rapports concernant cette industrie. Un accord identique est intervenu entre les deux organismes en ce qui a trait à la radio-télédiffusion au Canada.

En outre, la Division a conclu un certain nombre d'ententes sur la collecte de données statistiques avec des régies provinciales de transport routier et des commissions provinciales de service d'utilité publique.

Le Centre des statistiques de l'aviation et la Section des services d'utilité publique de la Division répondent à bon nombre de demandes de statistiques qui émanent du ministère des Transports et du ministère des Communications.

Au cours de l'année, on a entrepris une révision complète du programme statistique de la Division. On a mis sur pied des comités d'évaluation dont le rôle consistait à déceler les défauts et les imperfections du champ d'enquête, la qualité, la précision et les délais de publication des données, la méthode d'enquête, la collecte, le dépouillement et l'exploitation des données, etc. Pour ce faire, il a fallu entrer en contact avec les principaux répondants et les utilisateurs de données afin d'évaluer leurs besoins en matière d'information, et ce, en fonction des changements et des progrès de l'industrie, de la comptabilité, de la classification et d'autres facteurs. Par conséquent, un certain nombre de changements et de méthodes sont sur le point d'être adoptés en ce qui concerne divers programmes: nouvelle enquête sur les mouvements des containers (origine et destination) et peut-être même sur les produits transportés, entente avec la Société d'administration de la Voie maritime du St-Laurent sur le traitement et la méthode de déclaration des données sur les canaux, discontinuation de la partie VI de la série sur le transport maritime (Commodity Flow Charts for Selected Commodities), révision de la série Motor Carriers — Freight, révision de toutes les enquêtes sur les communications, extension des statistiques sur le téléphone, le télégraphe et le câble, ré-animation du Comité consultatif du B.F.S. de la statistique sur le transport ferroviaire ainsi que de trois de ses sous-comités, publication de Bulletins de service dans tous les domaines afin de répondre sans délai à la demande d'information, publication de brochures portant sur tous les secteurs et changements qui permettront de publier les résultats plus rapidement.

Au cours de l'année, la Division a entrepris une enquête-pilote dans le but d'examiner la possibilité de recueillir des données sur l'origine et la destination des marchandises transportées par camion. Des spécialistes du B.F.S. ont fait un échantillonnage des diverses formules d'expédition utilisées par un groupe d'environ 200 maisons spécialisées dans la location de camions. Afin de pouvoir fournir des renseignements sur le transport interprovincial de marchandises, on a rassemblé et analysé un certain nombre de tableaux et de classements recoupés. Le succès de l'enquête-pilote a démontré qu'il est possible de recueillir de cette façon des données sur le transport de marchandises et, par conséquent, une enquête de plus grande envergure sera menée pour 1971-1972.

Tel qu'on le prévoyait, la nouvelle version de la publication Chargements ferroviaires a été terminée au cours de 1970 malgré les difficultés inhérentes à l'adoption d'un nouveau système de collecte des données. Afin de permettre de comparer la statistique sur les chemins de fer avec la statistique sur les produits, on a adapté la publication trimestrielle Trafic-marchandises ferroviaire sur la base de la Classification type des marchandises du B.F.S.

Cette année, le Centre des statistiques de l'aviation a participé aux négociations de l'accord bilatéral sur les services aériens réguliers entre le Canada et les États-Unis; il a de plus lancé les cinq publications suivantes:

La publication trimestrielle Statistique internationale des affrètements aériens constitue la seule source officielle d'information sur un secteur de plus en plus important du transport aérien: l'affrètement. L'enquête, menée à la demande du Comité des transports aériens, organisme de la Commission canadienne des transports (C.C.T.), rapporte l'activité de tous les avions nolisés au Canada à destination de pays étrangers et qui ont un poids brut de plus de 18,000 livres au décollage.

Deux nouveaux bulletins sur l'origine et la destination des passagers aériens furent publiés: le premier, qui porte sur les vols intérieurs, constitue la suite améliorée d'une série de publications du Comité des transports aériens; le second, qui concerne les vols entre le Canada et les États-Unis, est le premier ouvrage où l'on retrouve des renseignements combinés sur le transport aérien dans les deux pays. Les statistiques sur les transporteurs américains ont été obtenues grâce à un échange de bandes magnétiques entre le Civil Aeronautics Board des États-Unis et le Centre des statistiques de l'aviation.

Le bulletin mensuel Opérations des transporteurs aériens transcontinentaux et régionaux fait le bilan des vols de sept transporteurs aériens qui rapportent à eux seuls plus de 90 % du revenu brut de l'aviation civile.

Le bulletin trimestriel Opérations des transporteurs aériens au Canada remplace la publication Civil Aviation Monthly; enfin, un bulletin intitulé Aircraft Movement Statistics a été préparé pour le ministère des Transports.

DIRECTION DE LA STATISTIQUE SOCIO-ÉCONOMIQUE

La Direction de la statistique socio-économique s'occupe d'une grande variété de statistiques démographiques, sociologiques et économiques qui portent surtout sur les individus et les familles et se fondent sur des renseignements obtenus auprès des ménages et des institutions. Ces enquêtes comprennent notamment: les recensements de la population, du logement et de l'agriculture; la statistique de l'enseignement élémentaire, secondaire et supérieur, de l'éducation permanente, de la formation professionnelle et des finances scolaires; la statistique agricole; la statistique de la santé et de l'état civil; la statistique judiciaire et enfin, celle du revenu, de l'actif et du passif des familles. La Direction se charge également des opérations régionales du Bureau fédéral de la statistique (B.F.S.), et notamment de l'enquête sur la main-d'oeuvre, en plus d'avoir la responsabilité de huit bureaux régionaux et des Services de liaison et de consultation avec les provinces.

La Direction se compose des unités suivantes: le personnel assez restreint du Bureau central, la Division de l'agriculture, la Division du recensement, les Recherches sur les finances des consommateurs, la Division de l'éducation, celle de la santé et du bien-être, celle de la statistique judiciaire, les Services de liaison et de consultation avec les provinces et la Division des opérations régionales.

Division de l'agriculture

L'essentiel du travail de la Division de l'agriculture consiste à recueillir des renseignements sur l'agriculture afin d'établir des statistiques annuelles, mensuelles

et saisonnières et de les publier. Ces statistiques portent sur les superficies cultivées et le bétail; la production, l'utilisation, la valeur et les prix des produits agricoles; les salaires agricoles; les dépenses, les recettes et le capital agricole; le volume physique de la production; la consommation d'aliments au Canada, les stocks de produits, les intrants et les techniques agricoles et l'indice des prix agricoles. La plupart des données sont recueillies directement auprès des exploitants et des entreprises agricoles au moyen d'enquêtes envoyées par la poste à la suite d'un échantillonnage ou d'une enquête partielle. Le Bureau s'alimente aussi auprès des ministères et des organismes du gouvernement.

La Division de l'agriculture travaille en étroite collaboration avec les ministères provinciaux; les deux parties ont conclu des ententes en ce sens et mènent des enquêtes conjointes. La Division collabore aussi avec d'autres organismes, comme le ministère fédéral de l'Agriculture, qui lui fournit des données administratives.

Cette année, la Division a poursuivi la mise en oeuvre d'un programme visant à automatiser le traitement des données et à accélérer l'exploitation et la publication des statistiques. Des représentants d'associations agricoles et d'agences de publicité, ainsi que des conseillers en crédit ont participé à la Conférence fédérale-provinciale annuelle sur l'agriculture, qui s'est tenue vers la fin de l'année. La Conférence portait principalement sur les besoins présents et futurs en matière de statistique agricole, ainsi que sur la présentation et la distribution des statistiques agricoles.

On a créé un comité interministériel, composé de représentants du B.F.S. et du ministère de l'Agriculture du Canada, en vue d'établir des méthodes d'étude perfectionnées afin de recueillir des données supplémentaires précises et d'adopter des lignes directrices à l'égard des changements fréquents qui se produisent au niveau de l'agriculture.

L'organisation actuelle de la Division comprend les Sections suivantes: Cultures, Bétail et produits d'origine animale, Revenu agricole et prix, Projets spéciaux et recherches.

La Section des cultures est chargée de recueillir, d'analyser et de publier des données statistiques, de même que des renseignements sur le marché des grandes cultures et des cultures horticoles pour le Canada et les provinces. La majorité des données sur les principales cultures de céréales et de graines oléagineuses sont recueillies au moyen de questionnaires envoyés par la poste aux correspondants agricoles. Ces questionnaires contiennent des demandes de renseignements sur des sujets comme les conditions de croissance, la superficie à ensemencer, l'emploi des engrais, la production anticipée, les stocks de céréales à la ferme, le prix reçu et la récolte. Les études sur les industries de mouture du grain et de traitement des graines oléagineuses sont du même ordre que les analyses précédentes. Ces séries de statistiques visent à répondre aux demandes de renseignements des agriculteurs, des organismes de commercialisation et des industries connexes. Les données tirées de ces enquêtes sont intégrées à un vaste assemblage de statistiques produites accessoirement par la Commission canadienne du blé, la Commission des grains, et les organismes commerciaux, dont l'Association nationale des meuniers et plusieurs ministères gouvernementaux. Elles permettent d'étudier constamment les mouvements des approvisionnements et du commerce des céréales, des grains de provende et des graines oléagineuses au Canada. Un programme de rapports relatifs au commerce mondial des céréales et des graines oléagineuses est mené, grâce à la collaboration du Service des délégués commerciaux du Canada. Il permet de mieux évaluer la situation du Canada sur le marché international de ces denrées, ainsi que les changements des pratiques relatives à ce commerce.

En sus du programme statistique régulier, de nombreuses recherches ont été effectuées au cours de l'année 1970-1971, pour répondre aux besoins d'ordre économique et statistique des secteurs public et privé.

L'enquête mensuelle des producteurs de semences pour la culture fourragère, lancée en 1967, visait à recueillir des données sur les achats et les stocks de semences. Cette série assure la vérification indispensable du rendement de ces récoltes et fournit un tableau de l'écoulement. Après la récolte de 1970, on a mené une enquête au moyen de questionnaires envoyés par la poste, afin d'obtenir des renseignements plus complets au niveau de la ferme. La Sous-section des semences a également fait une enquête spéciale auprès des producteurs de moutarde, tout en poursuivant l'analyse des ventes de semences de maïs.

La Sous-section des cultures spéciales est chargée de l'établissement des systèmes statistiques et des extrants du rendement par récolte se rapportant aux cultures horticoles, au miel et aux produits de l'érable, à l'échelle nationale et provinciale. Les envois massifs de questionnaires par la poste constituent le principal moyen de recueillir des données. Toutefois, les enquêtes postales ne fournissent pas de données qui permettent de vérifier l'objectivité des déclarations fournies par les correspondants. C'est pourquoi on est en train de faire une étude en vue d'adopter les méthodes qui s'imposent pour

vérifier la crédibilité des réponses. Au cours des dernières années, des enquêtes par échantillonnage aléatoire, tenant compte des variables d'ordre statistique et biologique, ont été utilisées pour prédire la récolte des pêches, du raisin et des cerises aigres en Ontario. Les résultats de ces estimations objectives ont prouvé que, pour la plupart, les techniques appliquées sont très satisfaisantes pour ces récoltes. Deux des plus vastes enquêtes effectuées par la Sous-section portent sur les serres et les pépinières.

La Sous-section des recherches sur les enquêtes s'occupe de la plus grande partie du travail de la Section des cultures qui porte sur la mise en oeuvre des méthodes de sondage probabiliste. L'année dernière, on a procédé à une révision considérable de l'étude objective portant sur le raisin. Actuellement, l'échantillonnage objectif probabiliste de la cerise aigre fait l'objet d'une modification en profondeur. En outre, on envisage de faire une étude-pilote qui permettra d'évaluer la récolte de pommes de terre dans les provinces Maritimes, selon la variété et la qualité. On étudie également la possibilité de se servir de questionnaires pour recueillir des données sur le rendement des récoltes, lesquelles pourraient être transférées sur ruban d'ordinateur au moyen d'un lecteur optique de caractères.

La Section du bétail et des produits d'origine animale présente un programme de données statistiques complet qui englobe la plupart des secteurs de l'industrie du bétail au Canada. Ce programme permanent comprend la publication d'une série de rapports périodiques sur les groupes de produits suivants: le lait et les produits laitiers industriels, les bovins et les veaux, les porcs, les moutons (y compris la laine), les chevaux, la volaille et les oeufs, de même que les fourrures. Au cours de l'année dernière, la Section a surtout cherché à améliorer l'efficacité des méthodes du programme permanent. En outre, on a relevé un manque de données statistiques dans plusieurs domaines, et on étudie présentement de très près la possibilité de combler ces lacunes.

La publication d'un bulletin statistique sur l'industrie laitière constitue l'un des principaux projets réalisés au cours de l'année. Il comprend un très grand nombre d'importantes séries statistiques sur cette industrie, lesquelles remontent jusqu'en 1920.

Une enquête a révélé que la production du beurre frais n'était pas assez élevée pour justifier la collecte de données statistiques plus d'une fois l'an. Cette étude annuelle englobe maintenant le beurre de culture. Une demande de données statistiques sur les produits laitiers succédanés a fait l'objet d'une analyse, mais aucune décision satisfaisante n'a encore été prise à ce sujet. On envisage actuellement d'instituer une enquête pour obtenir des renseignements plus détaillés sur les fermes laitières. Cette enquête visait à évaluer, à partir de questionnaires postaux envoyés tous les mois aux producteurs de lait, les changements de structure qui s'opèrent dans cette industrie au niveau du producteur primaire. Autrefois, les statistiques sur l'utilisation du lait étaient établies sur la base du lait réel, en ne tenant compte que de la teneur du produit en matières grasses. Vu la transformation des modes d'utilisation, on a cherché, l'année dernière, à créer une méthode qui permettrait d'établir la consommation du lait sur la base des extraits secs non dégraissés.

La Section a conclu des ententes avec le ministère de l'Agriculture, de sorte que les bureaux avicoles régionaux se chargent de recueillir et de compiler mensuellement des données sur les stocks de produits avicoles en entreposage frigorifique, puis de les transmettre au B.F.S. pour publication. C'est ainsi que, d'un commun accord avec ce ministère, la Section a décidé, en 1970, de suspendre la collecte de ces données, ce qui rejoint les méthodes appliquées l'année précédente aux rapports sur les stocks de viande rouge.

Dans le secteur du bétail, on a entrepris, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture, l'examen des facteurs de conversion servant à l'étude des unités de granivores. Il importe de déterminer les pratiques courantes d'alimentation de ces unités, car il faut prévoir des installations d'entreposage, planifier le transport, les exportations, les importations et les activités connexes. L'année dernière, on a procédé à une importante révision des estimations du bétail dans les pétites régions depuis 1951. On a accordé plus d'importance à la planification économique régionale, ce qui a accru le besoin de données à l'échelle du comté et des secteurs de recensement.

En 1970, on a élargi le champ des sondages mensuels sur les aviculteurs, en vue surtout d'obtenir des rapports périodiques sur les grandes entreprises avicoles. Comme les vastes unités agricoles spécialisées fournissent maintenant un pourcentage élevé d'oeufs, il importe qu'elles soient suffisamment représentées dans l'échantillonnage et que les résultats soient classés d'après la taille de l'unité.

Après en avoir référé aux commerçants et aux ministères fédéral et provinciaux, on a décidé d'abolir le recensement annuel des élevages de chinchillas.

On a perfectionné la méthode d'échantillonnage réitéré appliquée au recensement du bétail et de la volaille, de façon à rendre compte des passages d'une catégorie à l'autre par les producteurs. Même si la méthode est encore à l'essai, les premiers résultats sont assez encourageants.

En 1970, on a employé pour la première fois le traitement électronique des données sur le bétail recueillies dans l'enquête de juin-décembre sur les cultures et le bétail. Les trois unités de la Section ont fait des progrès remarquables quant à la programmation des données dans la banque de données du Bureau (CANSIM). En plus de les rendre immédiatement disponibles, cette banque permettra la manipulation et l'analyse des données compilées.

Au cours de l'année financière 1970-1971, la Section des revenus et des prix agricoles a poursuivi ses travaux courants ayant trait à la production de séries statistiques sur les revenus, les dépenses, les prix et les investissements de la ferme, ainsi que sur la valeur des terres et les salaires agricoles. Elle a amélioré la qualité d'un bon nombre de ces estimations et les a mises à jour; elle a en outre collaboré à plusieurs initiatives importantes.

Pour faire suite à plusieurs demandes et aux exigences de la Conférence des perspectives de l'agriculture canadienne de 1970, on a fait, pour la première fois, des prévisions sur le revenu des fermes à l'échelle individuelle et provinciale. L'examen de ces prévisions, au début de 1971, a révélé une exactitude en général très satisfaisante. Devant l'accueil particulièrement encourageant qu'ont reçu ces travaux, la Section a conçu un projet de prévisions trimestrielles des recettes en espèces, qui est actuellement en cours de préparation. Afin de fournir aux technocrates des renseignements à jour sur l'état du secteur agricole, les recettes mensuelles en espèces sont maintenant calculées. Ces estimations sont disponibles environ 35 jours après le mois de référence et sont maintenant transmises, avec les données antérieures auxquelles elles se comparent, à tous les statisticiens des provinces. L'avènement des systèmes de traitement et de recouvrement reliés à la banque de données du Bureau (CANSIM) favorise ces programmes.

La Section des projets spéciaux et de la recherche s'est vu confier une tâche imposante: l'établissement, la mise au point et la mise en oeuvre de systèmes électroniques destinés au traitement, à la conservation et au recouvrement des données statistiques tirées des enquêtes menées par la Division de l'agriculture. Cette tâche comporte, entre autres, la coordination du travail des statisticiens de la Division de l'agriculture et des techniciens spécialisés de la Direction des méthodes et systèmes. La Section s'occupe aussi de déterminer les dispositions à prendre pour le traitement des données et elle fixe le contenu et le format des entrées et des sorties. En 1970-1971, on s'est surtout attaché à déterminer les besoins et à concevoir des systèmes de traitement des données relatives aux enquêtes de juin et de décembre sur les cultures et le bétail, et au Répertoire central des exploitations agricoles.

La Division de l'agriculture a suivi avec un vif intérêt les progrès de la Direction de l'économie, des coopératives et des statistiques agricoles du ministère de l'Agriculture de l'Ontario (ODAF) dans la mise au point d'un système d'ordinateur et dans son application au traitement des données tirées de l'enquête de décembre 1969 sur les cultures et le bétail en Ontario. Les succès de l'ODAF ont encouragé la Division à envisager une adaptation du système qui permettrait de traiter de la même façon les données de l'enquête de juin 1970 pour les Prairies et la Colombie-Britannique. C'est surtout l'emploi du lecteur optique de caractères (OCR) IBM 1287 pour reproduire les renseignements statistiques sur rubans magnétiques dans le système établi par l'ODAF, qui a permis à la Division de l'agriculture d'introduire dans ses opérations le traitement électronique des données tirées d'enquêtes. Le système OCR se présentait comme un substitut efficace au système des cartes perforées à la main et du lecteur de cartes utilisé pour transmettre les données tirées de questionnaires d'enquête, sur rubans magnétiques lisibles par l'ordinateur.

C'est au début de mars 1970 que la Division de l'agriculture a commencé à mettre à l'essai le système OCR de transfert des informations et les méthodes de traitement de l'ODAF, en utilisant les données tirées des enquêtes de juin et de décembre 1969 sur les cultures et le bétail en Colombie-Britannique. À la lumière des résultats obtenus lors de ces tests, il a été décidé d'utiliser, à l'échelle de la production, une version modifiée du système de l'ODAF, pour traiter les données relatives aux catégories de bétail (bestiaux, porcs, moutons et chevaux) qui feraient l'objet de l'enquête de juin 1970 sur les cultures et le bétail, en Colombie-Britannique et dans les provinces des Prairies. On a également, lors de l'enquête de décembre 1970 sur les cultures et le bétail, appliqué ce système au traitement des données sur les catégories de bétail du Québec et celles de l'aviculture et des dépenses agricoles, dans les cinq provinces.

Le système modifié de l'ODAF ne sera utilisé que le temps qu'il faudra pour pouvoir mettre en fonctionnement un système conçu expressément pour répondre à tous les besoins de la Division de l'agriculture. Les travaux de mise au point de ce nouveau système ont débuté en avril 1970, lorsqu'on en a confié la réalisation à un analyste de systèmes d'ordinateur. Le futur système comportera: 1) l'utilisation du lecteur OCR pour le transfert sur ruban magnétique des informations tirées de questionnaires d'enquêtes; 2) la possibilité de traiter les données recueillies au cours d'enquêtes, de manière à établir les indicateurs employés dans l'évaluation des statistiques agricoles courantes; 3) la souplesse nécessaire à la modification des critères qui régissent la révision des données tirées d'enquêtes et des tableaux de données relatives à la production; et 4) des techniques de classification des données qui permettront de recourir, dans la recherche documentaire et la manipulation des données, aux programmes généralisés d'informatique actuellement disponibles au Bureau fédéral de la statistique.

Le modèle en question est considéré comme une étape intermédiaire dans l'élaboration d'un système plus complexe et plus adaptable qui se prêtera davantage aux modes de repérage et de traitement des données nécessaires des programmes intensifs de recherche statistique et d'évaluation des données.

La création du Répertoire central des exploitations agricoles, un nouveau système pour adresser les questionnaires, accroîtra le champ d'application du système actuel. Désireux de ne pas limiter le répertoire au rôle d'un simple recueil de noms et d'adresses de bureaux de poste, à l'intention des exploitants agricoles, on l'a élaboré de façon que chaque dossier contienne outre la fiche signalétique de l'exploitation agricole, plusieurs catégories de données pouvant servir à diverses fins statistiques. L'importance de l'exploitation et des opérations de production, au moment du recensement de référence, sera établie au moyen d'une série de valeurs, dont le nombre total d'acres de terrain, la superficie consacrée aux grandes cultures, la quantité de bétail et de volaille, la valeur du terrain et des bâtiments, et les recettes en espèces provenant de la vente de produits de ferme au cours de l'année antérieure. Une série de codes indiquant les denrées produites dans chaque exploitation au moment du recensement de référence, sera mise à jour en fonction des renseignements obtenus lors d'enquêtes fragmentaires sur les denrées. On portera au dossier de chaque exploitation agricole (Répertoire central) les réponses aux questionnaires envoyés à l'exploitant. Ce sont surtout des renseignements de ce genre qui seront conservés au Répertoire central des exploitations agricoles, renseignements qui pourront servir dans la tenue d'enquêtes spéciales ou dans la restructuration des enquêtes périodiques habituelles afin d'étendre la portée des données recueillies et d'en améliorer la qualité.

Division du recensement

Au cours de l'année écoulée, la Division du recensement a orienté son activité vers les derniers préparatifs du recensement de 1971 de la population, de l'habitation et de l'agriculture. Grâce à l'expérience acquise lors des programmes expérimentaux lancés en 1966, dont le recensement d'essai de 1969, on a pu apporter les dernières révisions et modifications au système de recensement par autodénombrement. En 1971, pour la première fois au Canada, les chefs de ménage rempliront eux-mêmes le questionnaire du recensement portant sur leur ménage, sauf dans certaines régions isolées comme les Territoires du Nord-Ouest et quelques localités de Terre-Neuve, où l'on utilisera la méthode traditionnelle du porte-à-porte.

Une des nouvelles techniques employées sera celle du Microfilm: on microfilmera les questionnaires pour ensuite transférer les renseignements qu'ils contiennent sur des bandes d'ordinateur.

On a établi dans les huit bureaux régionaux du recensement, une série de contrôles qualitatifs des opérations de bureau et des opérations sur le terrain, en vue de rendre le recensement aussi complet et précis que possible. On a également mis sur pied un vaste programme de publicité afin de fournir au chef de ménage, les renseignements et les instructions nécessaires.

On entend poursuivre l'élaboration du programme de tabulation des résultats de travaux de recherche; d'ailleurs, plusieurs projets proposés dans le cadre du programme d'évaluation, sont déjà en voie d'exécution.

En premier lieu, un système d'information sur les opérations sur le terrain a été établi, afin de contrôler les dépenses engagées dans l'accomplissement de certains travaux précis relatifs au recensement de 1971.

La Division du recensement s'est efforcée d'améliorer le système informatique quant à l'efficacité de l'emmagasinage des données et la recherche documentaire. Des fichiers principaux sont établis pour les centres urbains compris dans le système de "géocodage", grâce auquel on pourrait, à la demande des utilisateurs, donner le Registre d'adresses de leur choix, et c'est ainsi que la Division a participé aux travaux d'un groupe d'étude pour envisager la création d'un tel registre au B.F.S.

Le Programme d'accès aux données du recensement a été conçu en 1969 pour faire face à la hausse prévue des demandes de données. Ce programme porte sur la diffusion des données au moyen de bandes magnétiques, de disques d'enregistrement, de microfilms ainsi que d'imprimés. Il y a aussi en cours de préparation un dictionnaire des termes du recensement et un catalogue, afin de venir en aide aux utilisateurs, en fonction des demandes qu'ils adressent.

Bien que le principal sujet de préoccupation pendant l'année financière ait été le recensement de 1971, les activités régulières se sont poursuivies, notamment la publication de la série d'estimations concernant la population et les familles, et la mise à jour des statistiques sur la citoyenneté, l'immigration et l'émigration. La Division a terminé et publié une nouvelle série, Projection de la population du Canada - 1969-1984 et commencé celle de 1971. Elle a aussi publié deux rapports spéciaux: Estimations de la population par province comme variable de la formule de péréquation fiscale et Langue maternelle par comté et subdivision de recensement (Recensement de 1961). Au cours de l'année, elle a établi à 33,000 le nombre de requêtes de justification d'âge dans les dossiers du Recensement et de l'Enregistrement national.

Pendant l'année, la Division a représenté le Bureau à des réunions nationales et internationales, entre autres, la Conférence des statisticiens européens, les colloques de la Population Association of America, de l'Organisation de coopération pour le développement économique (O.C.D.É.), de l'Association canadienne de l'économique (A.C.É.) et de la Canadian Statistical Association (CSA). Elle a participé aussi à diverses autres réunions portant sur l'emploi des données et leur accès: la septième Conférence fédérale-provinciale sur la statistique économique, la Conférence sur la nourriture et le développement organisée par l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (l'O.A.A.) une Conférence sur la création d'un centre de recherches et d'information pour les sciences sociales.

La Division est restée en liaison constante pendant toute l'année avec le Bureau du recensement des États-Unis et les autres agences internationales de la statistique. La Division assure toujours auprès des ministères et organismes du gouvernement, des universités et des entreprises privées, les services de consultation, y compris les comptes rendus sur les projets de recensement de 1971.

Recherches sur les finances des consommateurs

Le Service de recherches sur les finances des consommateurs a mené l'enquête sur les finances des consommateurs de 1968, au cours de laquelle on a interviewé 22,000 familles, ce qui représentait le plus grand ensemble de données sur le revenu recueilli depuis le recensement de 1961. Le rapport principal de cette enquête, Répartitions du revenu selon l'importance au Canada, a été publié vers la fin de 1970: les rapports spéciaux qui comporteront une étude sur l'expérience de la main-d'oeuvre et un rapport sur les classes à faibles revenus sortiront en 1971. Les données de cette dernière étude ont été remises au Comité du Sénat sur la pauvreté. D'autres rapports publiés en 1971 porteront sur les revenus des familles et les comparaisons sur la distribution des revenus pour la période 1965-1967, ainsi que les recherches en économétrie sur les revenus des Canadiens.

L'enquête sur les finances des consommateurs date de mai 1970. Elle a consisté à recueillir, d'après un échantillon d'environ 12,000 ménages, des données complètes relatives aux revenus, à l'actif et aux dettes. C'était la quatrième enquête du genre, mais la première qui comprenait les ménages agricoles. Des données préliminaires sur les revenus ont été communiquées au début de 1971 et les principaux rapports sur la répartition des revenus et sur les bilans seront publiés vers la fin de 1971 ou au début de 1972.

Le Service a procédé à l'enquête annuelle sur les installations domestiques et à la préparation du rapport de 1970. Il projette aussi d'améliorer ces enquêtes en fournissant des données sur les caractéristiques des ménages et des installations, et en intégrant périodiquement ces enquêtes à celles qui portent sur les finances des consommateurs. Le projet d'enquête expérimentale qui consiste à interviewer de nouveau 1,500 ménages est enfin au point et il sera exécuté en mai 1971. Les ménages qu'on interviewera de nouveau se trouvaient dans l'échantillon de l'enquête de 1970 sur les finances des consommateurs, qui a pour but de mettre à l'essai d'autres méthodes pour recueillir des données sur les variations annuelles de l'actif et des dettes. On demandera aux ménages de signaler tout changement net dans leur actif et leurs dettes au cours de l'année précédente, ainsi que les sommes qu'ils avaient ou devaient en 1971. On comparera les données recueillies aux données fournies par les mêmes personnes au mois de mai 1970. On pourra ainsi juger de l'efficacité de rappeler des questions sur les économies en les comparant aux prévisions provenant de la comparaison des bilans à différents moments.

Au cours de l'année, on a terminé l'élaboration des méthodes d'évaluation des estimations annuelles du revenu pour les comtés et pour les divisions de recensement. Une description des sources et des méthodes, de même que les estimations pour 1966, paraîtront dans la Revue statistique du Canada du mois d'avril 1971. Au cours de la prochaine année financière, on publiera les estimations pour les années de 1967 à 1969, ainsi qu'un document de référence. On a mis ces études à la disposition des chercheurs et de ceux qui s'occupent des statistiques de l'impôt sur le revenu.

Un membre du Bureau siège, en tant que représentant du Canada, à un comité international qui s'attache à l'élaboration d'un système de données statistiques sur la répartition des revenus et des dépenses, comme système complémentaire aux Comptes nationaux. Lors d'une rencontre à Genève au mois d'octobre 1970, le Canada a accepté de participer à une étude internationale des données sur la répartition du revenu, étude qui sera menée conformément à ce qui a été proposé par le comité international. Parmi les autres pays participants se trouvaient le Royaume-Uni, la France et la Hongrie. Les pays participants ont consenti à tenter de terminer l'étude vers la fin de 1972. La recherche pour l'étude internationale sera menée par le Service de recherches sur les finances des consommateurs.

On accorde une attention grandissante à la ligne de conduite à suivre de la politique dans le domaine des statistiques sociales, et à l'évaluation de celles qui existent déjà. On a créé un comité ministériel pour étudier les recommandations internationales en vue d'un système d'évaluation sociale, et pour présenter des propositions pour un système canadien éventuel. Le coordonnateur est membre d'un petit groupe de travail créé pour formuler des propositions précises, comme en ce qui a trait aux exigences des données pour les statistiques sociales. On a établi un comité interministériel sous la présidence du coordonnateur, pour organiser des groupes de travail sur des problèmes choisis dans les domaines des mesures statistiques des niveaux de vie, avec la possibilité de considérer les indicateurs sociaux, les budgets comparatifs et les études sur la pauvreté.

Des membres du personnel ont collaboré à la planification des totalisations et des rapports qu'on doit publier à partir du recensement du Canada de 1970, de même qu'à la planification préliminaire du recensement de 1971. Des membres du personnel ont participé à d'autres groupes de travail du B.F.S. dans des domaines comme les statistiques sur le régime de pensions, l'élaboration de nouvelles données à partir de la statistique de l'impôt sur le revenu, et la planification des changements et améliorations à apporter à la structure de l'enquête du B.F.S. sur les ménages. Une aide considérable a été apportée à nombre d'études gouvernementales, comités d'étude et commissions royales d'enquêtes, par exemple le Livre blanc sur la sécurité sociale, la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme, le Comité du Sénat sur la pauvreté et l'étude sur les problèmes d'urbanisation. Un membre du personnel a collaboré à l'étude sur la pauvreté dans les villes, étude qui sera publiée par le Département chargé des Affaires urbaines. Le coordonnateur était membre d'un comité interministériel chargé, par le Comité ministériel de planification sociale, d'étudier le rapport de la Commission royale d'enquête sur la situation de la femme, et de faire des recommandations au Cabinet. Une aide consultative a aussi été apportée à des particuliers et à des organismes privés comme le Conseil canadien de développement social et l'Association canadienne d'études fiscales qui préparaient des mémoires pour le gouvernement ou qui poursuivaient des recherches.

Division de l'éducation

La Division de l'éducation est chargée de recueillir, d'interpréter et d'analyser les statistiques relatives à l'éducation.

Au Canada, l'éducation a connu un tel essor au cours de la dernière décennie que les inscriptions ont plus que triplé au niveau de l'enseignement secondaire supérieur. De nouveaux genres d'établissements sont apparus pour donner des solutions de rechange aux universités. Les dépenses à tous les niveaux de l'enseignement ont passé de 1.46 milliard de dollars en 1959-1960 à 6.85 milliards de dollars en 1969-1970.

On a réorganisé la Division de l'éducation pour faire face à la demande toujours croissante de données, résultat de l'expansion de l'enseignement. Il y a maintenant cinq Sections qui concernent les étudiants, les installations, les professeurs, les finances et l'information culturelle; il y a aussi une Section des projections et une Section des systèmes et du développement.

Un progrès considérable a été réalisé dans la Division de l'éducation pour automatiser les enquêtes. On a rapidement créé des normes de classification, des définitions et des codes pour les procédés automatiques. Des plans ont été soumis pour élaborer des systèmes d'ordinateur pour chaque section. L'enthousiasme considérable des ministères provinciaux de l'éducation et d'autres organismes est de bon augure pour le succès de ces systèmes.

Un nouveau programme sur les mouvements interprovinciaux des étudiants a fait l'objet de discussions entre les fonctionnaires du B.F.S. et quelques ministères de l'Éducation. Ce programme entrera en vigueur en 1971-1972 et donnera aux parties intéressées des renseignements sur le sexe et l'âge des élèves du niveau élémentaire et secondaire qui entrent dans une province ou en sortent.

La Division a entamé une série de publications portant, par région, sur l'enseignement à tous ses niveaux. Il y en a sur la région de l'Atlantique, l'Ouest du Canada et la région au nord du 60^{e} parallèle. L'année prochaine, les organismes provinciaux et fédéraux disposeront d'un système automatisé et uniforme de production de données statistiques sur les inscriptions dans les universités canadiennes. Des données sur les inscriptions aux écoles élémentaires et secondaires au cours d'une période allant des années scolaires 1963-1964 à 1968-1969 pourront même être bientôt publiées. On projette de faire la même chose pour 1969-1970 et 1970-1971, afin de pouvoir répondre aux demandes de données plus récentes sur les inscriptions aux niveaux élémentaire et secondaire.

En septembre est paru le premier numéro d'une nouvelle publication annuelle sur les collèges communautaires et établissements du même genre au Canada. Ce rapport d'une soixantaine de pages classe par établissement, programme d'étude, âge et sexe, les inscriptions à la dernière année d'études postsecondaires, à la fois générales et professionnelles, ainsi que les diplômes qui les sanctionnent.

Un système de codage élaboré pour le classement des cours par titre servira de base à la normalisation des calculs de statistiques sur la formation professionnelle, de plus, il sera employé lors de l'enquête spéciale sur la formation dans l'industrie entreprise pour le compte du ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration.

L'année dernière, on s'est efforcé d'améliorer la qualité et l'étendue des statistiques sur les inscriptions aux universités. Le nombre de renseignements fournis sur les étudiants diplômés en particulier a fortement augmenté et il a donc été possible de dresser de nouveaux tableaux de statistiques sur des études dans des domaines tels que le génie, l'art dentaire, la médecine, et les sciences infirmières.

L'année dernière également, la Division a préparé, en collaboration avec d'autres organismes fédéraux, une méthode tout à fait nouvelle pour recueillir des données sur les inscriptions aux universités ce qui lui permet à l'heure actuelle de s'améliorer dans ce domaine et de répondre aux besoins d'information d'une clientèle nombreuse et variée. Pour la première fois, on fera la différence entre diplômes et grades; les données indiqueront le genre d'études suivies par la plupart des bacheliers, et seront classées par établissement d'enseignement et non plus par province seulement.

L'année financière 1970-1971 fut la première année d'activité de la Section de l'information sur les enseignants qui s'occupe de recueillir des données sur le personnel enseignant à tous les niveaux. Grâce à ses enquêtes sur le personnel de formation technique et professionnelle, et à une étude sur la disponibilité et la mobilité du personnel universitaire, il sera possible, à l'avenir, de constituer des dossiers sur chaque membre du corps enseignant.

Au cours de l'année en cause, la Section des renseignements financiers a entrepris des études détaillées sur les dépenses publiques dans le domaine de l'éducation depuis 1960 et sur l'aide financière accordée par les gouvernements fédéral et provinciaux aux étudiants du niveau postsecondaire.

La Section des formations culturelles, dont c'est la première année, poursuit ses enquêtes habituelles sur les bibliothèques, tout en élaborant de nouveaux programmes qui seront publiés, entre autres, une enquête sur les musées, les galeries d'art et les archives, une enquête sur les établissements d'enseignement des arts au Canada, et d'autres enquêtes sur les prix littéraires, sur les troupes de comédiens professionnels, sur les concours de musique, et sur l'activité artisanale au Canada. Le résultat de ces enquêtes sera publié au cours de l'année financière 1971-1972.

La Division a fait paraître au début de septembre une version améliorée et plus complète de la publication Statistique de l'enseignement - estimations. On y trouve des statistiques sur les inscriptions et autres variables relatives à l'année scolaire précédente, des chiffres provisoires pour l'année écoulée, des estimations et des prévisions pour les deux années suivantes. Les publications de la Section des études prospectives montreront, pour une durée de 4 ans, les tendances actuelles en matière d'inscriptions et fourniront des chiffres pour la dernière année scolaire.

Division de la santé et du bien-être

La Division de la santé et du bien-être social, qui se compose de quatre sections, est chargée de recueillir des données

sur l'état de santé des Canadiens, sur leurs maladies, et sur la répartition, le coût et l'offre des soins et des traitements médicaux. Outre ses enquêtes générales sur les naissances, les décès, les mariages et les divorces, la Section de la statistique de l'état civil mène des enquêtes spéciales sur des phénomènes tels que la mortalité, la fécondité, et l'espérance de vie. La Section de l'hygiène mentale étudie les caractéristiques et les actions des personnes souffrant de troubles mentaux et l'usage des services psychiatriques. La Section de l'hygiène publique est chargée d'examiner les conditions et les caractéristiques particulières aux malades soignés dans les hôpitaux généraux et spéciaux et dans les établissements pour tuberculeux; de plus, elle s'occupe de recenser les tumeurs malignes récemment dépistées et de déterminer la fréquence des maladies contagieuses. La Section des établissements recueille des données sur les services, les installations, le personnel et les finances des hôpitaux généraux et spéciaux et des établissements pour malades mentaux et pour tuberculeux; elle s'occupe aussi des organismes offrant des services de santé ou des soins à domicile apparentés. L'étude de l'offre et de la demande dans le secteur du personnel sanitaire relève aussi de sa compétence.

Les quatre sections essaient d'intégrer leurs données actuelles et précédentes afin de pouvoir dégager certaines tendances. De temps en temps, la Division fait des enquêtes spéciales dans un domaine particulier. Elle projette d'étendre, au sens large comme au sens strict du mot, les domaines dans lesquels elle travaille.

La Division a rempli les obligations qui lui incombaient dans le domaine de la statistique de l'état civil, aux termes des ententes fédérales-provinciales, et fourni chaque année des tableaux de première importance sur les naissances, la mortinatalité, les mariages et les décès. Cette année encore, la Division a fourni aux provinces et à l'Administration des allocations familiales, des listes alphabétiques sur les naissances, les mariages et les décès aux fins de vérification.

Les demandes de renseignements ont continué d'affluer, provenant surtout d'agents de l'hygiène publique, d'administrateurs scolaires, de spécialistes en recherches médicales, de sociétés de fabrication et de distribution, d'organismes s'occupant d'études du marché et d'autres ministères du gouvernement, ainsi que du public en général. Les demandes d'études approfondies sur les régimes de nuptialité et de fécondité, provoquées par les changements brusques survenus ces dernières années dans le taux des naissances et des mariages, présentaient particulièrement de l'intérêt. L'évolution récente des soins médicaux et hospitaliers a donné lieu à un accroissement de la demande de renseignements sur la mortalité attribuable à des maladies particulières indiquées comme causes de décès. La plupart de ces demandes ont exigé des compilations et des calculs spéciaux, étant donné que ces renseignements n'avaient jamais été publiés. On a déjà préparé et publié des études analytiques sur le cancer, les accidents, le suicide, les maladies du coeur, la mortalité foetale et infantile, la nuptialité, la fécondité et l'espérance de vie, en essayant de montrer l'orientation et l'ampleur des tendances. Ces rapports et études ont été complétés par une série de rapports portant sur les techniques d'établissement des tables de survie, sur les mesures statistiques des tendances et sur les méthodes de projection des naissances, des mariages et des décès. De plus, on a entrepris un calcul de projections sur quinze ans, dans le secteur des naissances, des mariages et des décès; ces calculs serviront de base aux projections démographiques et à la planification économique. Des projets d'intégration des fichiers sur la fécondité et les prévisions relatives à la population ont été conçus pour montrer le lien qui existe entre les régimes de mortalité infantile et préscolaire, les facteurs d'hérédité et les tendances de la planification familiale.

Afin de réduire les frais dans le traitement de la statistique de l'état civil, le Bureau a négocié des ententes avec les cinq provinces les plus importantes afin de partager avec elles les frais d'établissement des statistiques de base, ce qui a nécessité la normalisation de certains procédés statistiques. Prévu pour avancer la date de publication et assurer ainsi un service plus rapide, l'usage d'un régime d'informatique permet d'autres économies et une coopération encore plus étroite avec les provinces.

On a réalisé des progrès dans les pourparlers avec les administrations provinciales qui doivent mener à l'adoption d'une classification géographique permettant d'établir des prévisions en matière de population et de procéder à une planification économique et sociale à court terme et à long terme.

Des dispositions ont été prises avec le ministère de la Justice afin de recueillir et de compiler des données sur le divorce en vertu de la nouvelle Loi fédérale sur le divorce, en vigueur depuis juillet 1968. Le système fournira plus de renseignements sur les caractéristiques des époux et sur le nombre de personnes à charge.

La série statistique actuelle sur les causes de décès, commencée en 1971, inclura tous les diagnostics inscrits sur les certificats de décès délivrés par les médecins. Le but de cette série consiste à fournir des renseignements détaillés dans le domaine de l'épidémiologie et d'avoir ainsi un aperçu de l'étiologie et de l'interaction des maladies qui entraînent un décès prématuré. Cette nouvelle série a pu être réalisée au moyen de nouvelles techniques d'informatique dont le B.F.S. a pu disposer grâce au U.S. Public Health Service qui les a mises au point.

Chaque année, la Division fait office de secrétariat du Conseil de la statistique de l'état civil. Même si quelques-uns des problèmes mentionnés portent sur les aspects juridique et administratif de la statistique de l'état civil, d'autres relèvent du domaine général de la statistique sociale. Ainsi, une enquête détaillée visant à manier les formules d'inscription employées actuellement dans les provinces, a été entreprise afin de normaliser le contenu, la présentation et la forme des documents en usage dans les provinces, sous réserve des exigences juridiques locales. Ces documents servent à des fins à la fois juridiques et statistiques, et seront distribués à travers le Canada à compter du 1er janvier 1973.

La Section de l'hygiène mentale s'est acquittée de sa tâche qui consistait à fournir des renseignements sur les caractéristiques sociales, démographiques et médicales des malades traités dans des services psychiatriques ainsi qu'un rapport sur les entrées et les sorties des malades au cours de 1970 et de 1971. Bref, un rapport au Parlement, publié en janvier 1971 présente un résumé à jour des données statistiques sur les entrées et sorties dans les services psychiatriques. Il fournit de nombreux renseignements sur les caractéristiques des malades qui figurent d'ailleurs dans des tableaux de diagnostics détaillés; ceux sur la toxicomanie, par exemple, donnent le nom de la drogue qui engendre les effets mentionnés. On a remarqué, au cours des dernières années, que le nombre des services spécialisés distribuant des soins intensifs mais de courte durée, à toutes sortes de malades mentaux s'était accru rapidement; toutefois, les hôpitaux généraux dotés d'un dispensaire psychiatrique ont continué à traiter les maladies mentales selon les méthodes traditionnelles. La Section a aussi entrepris une analyse préliminaire des services hospitaliers, et entamé des pourparlers avec certains ministères provinciaux de la Santé et du Bien-être, afin de déterminer les moyens de recueillir des données sur les personnes traitées dans des dispensaires psychiatriques et dans les services non spécialisés des hôpitaux généraux.

Devant les exigences accrues des spécialistes en sciences sociales, des travailleurs sociaux, des organismes fédéraux, provinciaux et privés, la Section a dû recourir à de programmes d'ordinateur généraux et refaire certains programmes existants afin de mieux servir l'usager et de réduire les coûts. La Section a aussi décidé d'améliorer et de développer son système de production de statistiques générales sur la morbidité entraînant l'hospitalisation, et sur la fréquence et le traitement de certaines maladies. La Section rassemble actuellement des renseignements sur la morbidité des maladies chroniques des voies respiratoires et du diabète. En 1969, on a publié des rapports sur l'incidence du cancer au Canada, ainsi que sur les opérations chirurgicales effectuées dans les hôpitaux généraux et spéciaux divers. Ces rapports sont établis à partir de photographies de bandes d'ordinateur.

L'édition française de la "Classification internationale des maladies, adaptée" a paru en 1970. Le volume 2 (l'index) a été traduit en français et tous les termes médicaux ont été mis en langage-machine en vue de la classification par ordinateur et de la production d'épreuves photographiques. Information Canada assurera la distribution de ces deux volumes, aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale.

La modification de la Loi sur l'avortement thérapeutique en vertu de l'article 18 de la Loi modifiant le droit pénal (1969), a mené à l'établissement d'un système de comptes rendus mensuels sur le nombre d'avortements effectués dans les hôpitaux généraux et spéciaux divers. Cette mesure a été prise à la demande du ministère de la Justice et en collaboration avec les commissions provinciales d'assurance-hospitalisation. Comme seulement huit des dix provinces y ont participé, le système de comptes rendus mensuels n'a pas donné les résultats escomptés. C'est pourquoi on a décidé de demander les rapports directement aux hôpitaux qui effectuent les interventions.

Pendant l'année financière, la Section des institutions a mis à exécution bon nombre de projets concernant l'activité et les finances des hôpitaux, ainsi que l'offre et la demande dans le secteur de la main-d'oeuvre sanitaire. Une étude portant sur l'utilité du récent Système d'information trimestrielle pour hôpitaux et effectuée dans les hôpitaux participants, a fourni de précieuses observations (qui seront annexées au rapport révisé de 1972) sur la façon d'améliorer le système. Les données trimestrielles qu'on possède depuis deux ans ont permis de faire des analyses tendancielles et des études comparatives.

Les hôpitaux peuvent obtenir la liste de ces observations, publiées dans les deux langues, afin de connaître les difficultés que présentent certaines parties des rapports trimestriels. On a mis en oeuvre, à la fin de 1970, un programme analytique spécial pour les hôpitaux "pédiatriques".

On a aussi dressé des plans pour automatiser la production de la Liste annuelle des hôpitaux canadiens et établissements et services connexes, ce qui permettra de publier la liste détaillée des principaux groupes d'institutions qui dispensent des soins. Elle s'étendra à l'avenir aux maisons de santé, aux établissements de bien-être social et autres services du même ordre.

En vue d'étendre les enquêtes annuelles sur la main-d'oeuvre sanitaire, on élabore présentement des programmes en collaboration avec le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, le ministère de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, ainsi qu'avec les ministères provinciaux et autres organismes intéressés. Les rapports de cette série seront mis en circulation en 1971. Ils contiendront des données sur la situation géographique, les genres d'emplois et la formation scolaire. Une série de douze rapports portant sur treize groupes d'occupation de la main-d'oeuvre sanitaire sera terminée vers la fin de 1971. On a conçu cette série pour indiquer les tendances dans chaque province entre 1961 et 1968, en ce qui a trait au schéma de l'emploi, au taux de renouvellement du personnel, et autres domaines connexes. Le rapport annuel sur les infirmières diplômées sera publié en avril 1971.

Division de la statistique judiciaire

La fonction principale de la Division de la statistique judiciaire consiste à mesurer l'efficacité du régime judiciaire (application de la loi, procédure judiciaire et services de réhabilitation). Les nouveaux programmes visent à réduire le travail des répondants par l'établissement de méthodes de déclaration fondées sur des formules soit "administratives-statistiques" soit "juridiques-statistiques" qui fournissent des données d'utilisation complètes et précises, par l'emploi de nombreux moyens permettant d'assurer aux répondants le retour des renseignements nécessaires à la recherche d'ordre administratif ou social et, enfin, par l'intégration de séries statistiques à l'intérieur des provinces.

Des discussions en profondeur ont eu lieu avec des représentants de l'Ontario et des Territoires du Nord-Ouest, provinces intéressées par une révision complète de leurs méthodes de déclaration judiciaire. Parallèlement, le B.F.S. étudie actuellement les effets éventuels de l'obtention de données précises sur les cas de cautionnement et d'assignation à la demande expresse du ministre de la Justice. La demande du ministère du Solliciteur général visant une méthode statistique intégrée a suscité dans plusieurs provinces de l'intérêt pour le programme-pilote, appliqué au Manitoba, concernant la statistique des tribunaux pour enfants. Des dispositions ont été prises pour établir un nouveau programme de déclaration relatif au régime pénitenciaire en Nouvelle-Écosse au cours de la prochaine année financière.

La Gendarmerie royale du Canada de même que le B.F.S. envisagent la possibilité d'automatiser leur programme statistique en ce qui a trait aux déclarations de la criminalité. Le Manuel des dossiers de police, établi à la demande de l'Association des chefs de police, a été distribué aux services de police afin d'assurer de meilleures méthodes de déclaration statistique conformément au Programme de déclaration uniforme de la criminalité. Comme conséquence de ce dernier programme, des études sont en cours sur l'extension de la compétence de la G.R.C. de façon que celle-ci puisse fournir aux différents services de police des déclarations sur les infractions à la Loi sur les stupéfiants.

Des colloques ont eu lieu lors de réunions régionales de chefs de police en Ontario où a été présenté et expliqué en détail le Système de déclaration uniforme de la criminalité et des questions connexes cernées et résolues. Le colloque s'est avéré le moyen le plus efficace de communiquer avec les répondants et de tenir compte des besoins particuliers des provinces. Des efforts se poursuivent sans cesse en vue d'accroître la liaison avec les provinces. La Division de la statistique judiciaire a entrepris la première phase d'un programme de formation interne destiné à permettre à chaque agent de liaison local de bien se renseigner dans les trois domaines de la police, des tribunaux et de la réhabilitation.

Service de liaison et de consultation avec les provinces

Le personnel du Service de liaison et de consultation avec les provinces coordonne et établit les rapports du Bureau avec les ministères provinciaux, surtout en ce qui concerne la production et l'utilisation de la statistique par le B.F.S., et répond aux demandes faites par les provinces cherchant à obtenir de l'aide de nature générale ou

particulière dans le domaine de la statistique. En second lieu, le Service coordonne, grâce à la collaboration de plusieurs divisions du B.F.S., les demandes de données sur les voyages, le tourisme et les loisirs de plein air.

Activité du Service de liaison avec les provinces — Un des principaux rôles du Service est d'agir comme centre nerveux en ce qui concerne l'amélioration et le développement des échanges fédéraux-provinciaux dans le domaine de la statistique. L'année en cours a été marquée par l'affectation, à Halifax et à Edmonton, des deux premiers agents de liaison qualifiés. Par suite de demandes fréquentes et régulières de séries statistiques de la part des provinces, le personnel du Bureau central a établi, en collaboration avec les divisions spécialisées, un système avancé d'information permettant de fournir aux fonctionnaires provinciaux intéressés les séries statistiques requises des établissements de celles-ci par le B.F.S.

Cette année encore, toutes les provinces ont été visitées par des membres du Service, et divers services généraux de consultation et de liaison ont été fournis aux provinces grâce à des rencontres bilatérales. La septième Conférence fédérale-provinciale sur la statistique économique tenue à Banff en Alberta du 19 au 23 mai 1970 et à laquelle ont participé plus de 100 délégués, a imposé une lourde tâche au service qui a assuré le secrétariat de la Conférence. Un rapport sommaire contenant les résolutions de la Conférence a par la suite été établi.

Au cours de l'année, le Service à continué son oeuvre de l'examen en profondeur des quelque 700 accords de coopération avec les provinces. De plus, le Service a commencé à enregistrer des séries de données statistiques ou administratives produites par les provinces. Le Service participe à de nombreuses activités internes du B.F.S. relatives aux lignes de conduite et aux programmes concernant les provinces. Parallèlement, il continue de renseigner les dirigeants du B.F.S. sur les lignes de conduite et les programmes des provinces.

Voyages, tourisme et loisirs de plein air — Le Service représente le Bureau au sein de divers comités s'occupant de la statistique et de la recherche en matière de tourisme. Il assure le secrétariat du Comité de planification de la recherche sur les voyages et constitue le Sous-comité technique de celui-ci à la Conférence fédérale-provinciale sur le tourisme.

Le Service a examiné un rapport consultatif dressé par un consultant sur commande du B.F.S. en 1967 et distribué aux ministères fédéraux intéressés de même qu'aux chefs de direction du B.F.S. Par la suite, un rapport a été établi dans lequel se trouvent des propositions sur le rôle futur du Service concernant la collecte et la distribution de données sur les voyages, le tourisme et les loisirs de plein air.

Le Service s'occupe actuellement de la préparation d'une nouvelle publication annuelle qui contiendra un bref exposé des statistiques produites par le B.F.S. sur les voyages, le tourisme et les loisirs de plein air. La seconde édition de cette publication doit comprendre une section portant sur les voyages à l'intérieur du pays et établie à partir de l'Enquête sur les déplacements au Canada faite en 1971. C'est là une importante enquête que le B.F.S. mène au niveau des ménages pour le compte de l'Office du tourisme. Les provinces et le B.F.S. espèrent obtenir certains renseignements sur les Canadiens à l'étranger, renseignements qui pourront s'ajouter à la statistique qu'établit déjà l'organisme fédéral à ce sujet. Le Service continue aussi de participer à l'organisation d'un certain nombre d'enquêtes à base d'interviews auprès de touristes américains.

Le Service a participé à la Conférence fédérale-provinciale sur le tourisme et aux réunions de son sous-comité technique, à l'assemblée annuelle de la Travel Industry Association of Canada, autrefois nommée la Canadian Tourist Association, ainsi qu'à la première assemblée annuelle de la Travel Research Association, née de la fusion des Eastern and Western Councils on Travel Research.

Le coordonnateur s'est aussi occupé activement de la préparation de la nouvelle Loi sur la statistique.

Division des opérations régionales

La Division s'occupe des activités régionales propres aux enquêtes du B.F.S. Elle compte huit bureaux régionaux situés à St-Jean (T.-N.), Halifax, Montréal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver. Le personnel de ces bureaux a la responsabilité d'effectuer les recensements de la population et de l'agriculture, les enquêtes mensuelles sur la main-d'oeuvre (ainsi que les questions supplémentaires et les enquêtes spéciales qui l'accompagnent), l'évaluation mensuelle des biens et des services qui composent l'indice des prix à la consommation et une enquête permanente sur les postes

vacants. Il s'occupe également de projets spéciaux et recueille, pour d'autres divisions du B.F.S., des déclarations venant d'établissements de commerce locaux. Il est aussi chargé de promouvoir l'utilisation des statistiques en mettant à la disposition des utilisateurs une bibliothèque de référence et en les aidant dans leurs recherches.

La Division s'est occupée de la préparation du dixième recensement décennal (1971). À cette occasion, elle a dû dénombrer environ 21.6 millions de personnes, réparties sur 3 1/2 millions de milles carrés.

Les bureaux régionaux de recensement se sont choisi environ 135 représentants dans tout le Canada. Ces derniers vont engager 2,000 commissaires. À leur tour, ces commissaires recruteront et formeront près de 42,000 représentants. En outre, 3,000 employés temporaires des bureaux régionaux et du siège social recevront une formation technique qui leur permettra de vérifier les questionnaires de recensement. Les bureaux de dépouillement régionaux fermeront leurs portes vers la fin d'octobre.

L'enquête mensuelle sur la main-d'oeuvre, grâce à laquelle le B.F.S. recueille des statistiques officielles sur l'emploi, constitue l'un des plus importants indicateurs économiques du Canada. Elle occupe environ 750 enquêteurs qui visitent chaque mois plus de 30,000 ménages échantillonnés scientifiquement de façon à représenter toutes les régions géographiques et économiques du pays. Le questionnaire d'enquête porte sur l'activité de la main-d'oeuvre et sert à la rédaction d'un bulletin mensuel, La main-d'oeuvre, qui brosse un tableau détaillé de la situation de l'emploi et du chômage dans les cinq régions du Canada.

L'enquête comprend également de courtes questions d'intérêt général. Celles de l'année 1970-1971 portaient sur des sujets aussi variés que l'emploi d'étudiants, l'usage du tabac, le nombre de semaines de travail, l'immigration, le nombre de jours rémunérés d'absence au travail, la mobilité de la population à l'intérieur du Canada et le cumul d'emplois. De plus, des questionnaires spéciaux sont rédigés quand on a besoin de renseignements plus détaillés; ainsi, la Division mène, en mai, une enquête annuelle sur l'équipement ménager et, chaque mois, une enquête sur les loyers. Ces enquêtes sont faites pour le compte d'autres divisions du B.F.S. ou pour des ministères fédéraux.

À ces études menées directement avec l'enquête sur la main-d'oeuvre, il faut ajouter les sondages spéciaux, faits séparément, mais à l'aide du même échantillon. L'enquête nationale sur le budget alimentaire a duré jusqu'à la fin de 1970 et touché près de 1,200 ménages. Les 600 interviewers de l'enquête sur les dépenses des familles ont rejoint 22,000 ménages.

L'enquête sur les finances des consommateurs fondée sur un échantillon de 12,000 ménages, a commencé à la fin d'avril 1970 et a permis d'établir un dossier complet des revenus, de l'actif et des dettes des familles. Ajoutés à ceux de l'enquête sur les dépenses des familles, les résultats de l'enquête sur les finances des consommateurs constituent à ce jour le rapport le plus complet du B.F.S. sur les revenus, les dépenses, l'actif et les dettes des familles.

Le relevé mensuel des prix qui servent à établir l'indice des prix à la consommation constitue l'une des tâches les plus importantes des bureaux régionaux; les enquêteurs doivent en effet enregistrer le prix de détail d'environ 300 biens et services, dans 34 villes du Canada. L'année dernière, on a préparé des indices particuliers pour Thunder Bay et Québec. Dans le cadre de la révision de l'indice prévue pour l'année prochaine, et afin d'améliorer la représentation des chaînes de magasins d'alimentation et des épiceries indépendantes, la Division s'occupe de revoir ses méthodes d'établissement des prix.

La Division des opérations régionales a mené pour le compte de la Section des coûts comparatifs de la vie une enquête sur le prix du mazout, des services publics, des cigarettes et du tabac à St-Jean (T.-N.), Saint-Jean (N.-B) et Halifax.

L'augmentation considérable du travail spécial d'établissement des prix prévue pour 1971-1972 fera fluctuer la demande, influant ainsi sur l'ampleur des ressources de la Division et sur les délais d'exécution.

La Division sera également chargée d'établir, pour le compte de la Section des prix industriels, les prix rattachés à l'enquête sur les lotissements domiciliaires. On établira aussi les indices nationaux et régionaux des prix de vente des maisons neuves afin de réorienter les politiques d'investissement et de financement.

La Section des enquêtes d'affaires courantes de la Division des opérations régionales se charge de la collecte en temps requis des déclarations des entreprises qui n'ont pas répondu aux enquêtes. Ces déclarations représentent parfois 30 % de l'univers observé et sont recueillies pour à peu près toutes les divisions spécialisées du B.F.S.

Cette année, la Section a effectué entre autres une étude-pilote pour l'Enquête sur l'origine et la destination du camionnage (cette enquête a été lancée en avril 1971). L'échantillonnage de la masse des dossiers portant sur les entreprises de camionnage forcera le personnel des bureaux régionaux à se plier à des méthodes complexes de sélection.

L'Enquête sur les postes vacants englobait cette année tous les secteurs économiques, sauf l'agriculture. Dans le cadre de cette enquête, on a expédié par la poste trente-quatre mille questionnaires tous les deux mois. De plus, une équipe de 50 interviewers a pu rejoindre, à domicile ou par téléphone, quelque 4,000 ménages chaque mois.

Au cours de l'année, la Division des opérations régionales s'est également occupée de projets spéciaux, notamment de l'Enquête sur le tourisme au Canada et de l'Enquête sur l'alimentation au Canada.

L'Enquête sur le tourisme au Canada s'appuie sur les données recueillies auprès de quelque 12,800 ménages des milieux ruraux et urbains à travers tout le Canada. Lancée en mars 1971, elle doit se poursuivre jusqu'en janvier 1972. Les renseignements tirés de cette enquête serviront à établir des statistiques sur les déplacements habituels des Canadiens, données que les gouvernements fédéral et provinciaux utiliseront pour promouvoir le tourisme.

L'Enquête sur l'alimentation au Canada va exiger l'entrevue et l'examen clinique de 21,000 Canadiens entre septembre 1970 et septembre 1972. Cette enquête permettra de déterminer la nécessité d'améliorer la législation, le contrôle et l'éducation en matière d'alimentation.

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION

Par suite de la réorganisation effectuée au cours de l'année, les Services financiers et administratifs ont été fusionnés à l'Administration du personnel pour former la Direction de l'administration. Le directeur général est maintenant chargé de l'ensemble des services d'administration, de finance, de gestion ainsi que de ceux du personnel et du bilinguisme. Les pages qui suivent donnent un bref aperçu des services offerts au B.F.S. par les différentes sections de la Direction de l'administration.

Administration du personnel

Service de la dotation en personnel — L'augmentation du nombre de candidats compétents admissibles aux postes techniques et professionnels a entraîné une amélioration sensible du recrutement au cours de l'année. Ainsi, plus de personnes bilingues ont pu être embauchées comme fonctionnaires. D'autre part, on a amélioré la capacité d'adaptation et l'efficacité des services de dotation en personnel de deux façons: a) des pouvoirs en matière de dotation en personnel ont été délégués en ce qui concerne les employés de la catégorie administrative et du service extérieur; b) on a adopté de nouvelles méthodes de sélection; ainsi on a fait appel au Permatri et on s'est efforcé de trouver du personnel parmi les personnes qui travaillent déjà pour le Bureau.

La Division a porté une attention toute particulière à la préparation de manuels et aux cours personnels destinés à la formation des directeurs régionaux à qui l'on vient de confier la charge de recruter leur propre personnel. Le Service s'est également attaché à une autre tâche d'importance: la planification et l'élaboration d'un programme de dotation en personnel des bureaux centraux et régionaux du recensement de 1971, ce qui représente plus de 4,000 travailleurs occasionnels.

Pendant l'année, on a embauché 490 employés permanents, dont 95 statisticiens, et 1,047 employés nommés pour une période déterminée. Parmi les 1,136 qui ont quitté leur emploi, on comptait 337 employés permanents, dont 64 statisticiens, et 799 employés nommés pour une période déterminée.

À la fin de l'année, l'effectif comprenait 3,303 employés permanents et 757 employés nommés pour une période déterminée.

Au cours de l'été, on a employé 406 étudiants: 39 adjoints de recherches, et 367 employés de bureau.

Au cours de l'année, 643 employés ont obtenu de l'avancement; des concours publics ont eu lieu dans 47 autres cas.

Parmi les 18 appels interjetés, 10 concernaient des concours internes, un portait sur un concours interministériel, et six sur des recommandations de nomination sans concours; 10 appels ont été rejetés, et huit admis.

Classification — Afin de faciliter le contrôle et d'améliorer les services offerts aux cadres organiques, on a mis sur pied un service dans lequel chacun des cinq agents de la Section est directement responsable de la classification au sein de toute catégorie d'occupations dans l'ensemble du B.F.S.

Sur les 6,908 postes devant être reclassifiés, 1,885 ont été examinés. Il a fallu effectuer une étude et une analyse plus détaillées pour pouvoir prendre des décisions de manière à assurer la validité et l'uniformité quant aux effets des changements à des fonctions et à des postes existants au sein de chaque organisme.

Les six griefs relatifs à la classification, qui étaient de nature normale ont été réglés. Un de ceux-ci l'a été par délégation de pouvoirs et les cinq autres ont dû être soumis au groupe de réexamen de la classification du Conseil du Trésor.

Les cours de formation à la classification des années précédentes ont fourni un nombre suffisant d'agents compétents en matière d'évaluation, au sein des divisions et des directions du B.F.S.; le besoin actuel d'agents de classification a donc quelque peu diminué.

Des études préliminaires ont été effectuées sur les principes, méthodes et besoins de vérification interne concernant la délégation prévue des fonctions de classification aux directions.

Formation et perfectionnement — Au cours de l'année financière 1970-1971, cette Section a continué à développer ses activités dans toutes les phases de la formation du personnel du B.F.S.

Les demandes sans cesse croissantes de spécialistes en informatique, consécutives à l'évolution du ministère vers l'automatisation, ont fait que 50 % environ de la formation a porté sur ce domaine. On a donné 24 types de cours en TED et 491 employés ont été reçus aux examens. Ces cours ont été suivis, dans tous les groupes d'occupations, par des analystes de systèmes, des programmeurs, des cadres spécialisés et leur personnel de soutien. Les cours de formation en informatique représentaient une augmentation de 100 % par rapport à 1969-1970 et comme la plupart d'entre eux étaient enregistrés sur des bandes magnétoscopiques, ils n'ont pas nécessité une forte augmentation du personnel préposé à la formation.

Cent seize employés ont également été choisis pour suivre des cours de formation sur les principes et méthodes de surveillance et de gestion efficaces. Par rapport à l'année précédente, le nombre de personnes ayant réussi l'examen a augmenté de 35 %.

Quant au personnel spécialisé, 40 personnes ont suivi avec succès des cours sur place en algèbre et analyse algébrique, calcul infinitésimal, principes de l'échantillonnage et économétrie.

Grâce au programme de congés d'étude de longue durée dont dispose Statistique Canada, neuf employés ont pu entreprendre des études post-universitaires; ils ont bénéficié de bourses dont le montant total se chiffre à $60,000. Une autre somme de $10,000 a été accordée aux 200 employés qui ont suivi des cours du soir ou par correspondance portant sur un grand nombre de matières différentes pour améliorer leur rendement au travail.

La Section a aussi organisé un cours de formation spécial destiné aux 14 étudiants étrangers envoyés au B.F.S. par l'Agence canadienne de développement international.

Des cours d'introduction à la comptabilité et à la statistique ont été mis à la disposition des employés de bureau et des agents techniques; 74 employés ont réussi par rapport à 30 l'année précédente.

Tous les cours et programmes ont fait l'objet de révisions et d'améliorations considérables pendant l'année. Les personnes préposées à la formation ont joué le rôle de conseillers auprès des chefs organiques; et une grande partie du travail fut réalisé en comités établis aussi bien au niveau des cadres que du personnel. Les demandes de documents audio-visuels et de bandes magnétoscopiques ont entraîné la création d'un poste de technicien en matériel didactique; on insistera sur ce genre de connaissances en 1971-1972.

Planification et utilisation de la main-d'oeuvre — Au cours de l'année, la Section a mis sur pied un programme détaillé d'appréciation touchant quelque 1,300 employés des catégories suivantes: scientifique et professionnelle, administration et service extérieur et technique.

Afin de faciliter la dotation en personnel et la planification de la main-d'oeuvre, on a mis sur pied un système d'inventaire de la main-d'oeuvre. Il renferme des renseignements quantitatifs et qualitatifs sur tous les employés de la catégorie scientifique et professionnelle, de la catégorie de l'administration et du service extérieur et de la catégorie technique.

On a dû procéder à une analyse détaillée du personnel du B.F.S. avant de pouvoir élaborer un programme annuel de recrutement, de sélection et de perfectionnement.

Un système de rassemblement et de conservation de renseignements détaillés sur la mobilité et le recrutement du personnel a été adopté et la première analyse annuelle des données a ainsi été effectuée.

C'est le système d'information sur le personnel qui fournit, sans intervention extérieure, les données relatives aux effectifs et à l'utilisation de la main-d'oeuvre. Il satisfait aux exigences du Bureau ainsi qu'aux nouvelles exigences du Conseil du Trésor en matière de contrôle de la main-d'oeuvre.

Relations de travail — Seize groupes d'occupations du B.F.S. sont maintenant régis par une convention collective: il y en a trois qui appartiennent à la catégorie professionnelle et scientifique, deux à la catégorie technique, cinq à la catégorie de l'administration et du service extérieur, quatre à celle du soutien administratif, et deux à la catégorie de l'exploitation.

Services du personnel — Au cours de l'année, le gouvernement a établi en tant qu'employeur un régime d'assurance-invalidité. La Section des services du personnel et la Division des pensions de retraite du ministère des Approvisionnements et Services ont administré conjointement ce régime au sein du B.F.S. On a établi un nouveau mode de paiement et de service des commis occasionnels engagés pour le recensement de 1971. On a réuni plusieurs fois la Division du recensement et les représentants régionaux afin d'expliquer ce système. Cinq conventions collectives intéressant le personnel du Bureau ont été signées; les traitements ont été révisés en conséquence.

Primes à l'initiative — Parmi les 47 propositions présentées pendant l'année financière 1969-1970, 23 ont été rejetées. Quatorze ont été approuvées et ont entraîné des primes s'élevant à $1,819.95; une autre était due à des économies réalisées pour la deuxième année et la prime a été de $848.64. Deux des quatorze propositions seront bientôt mises en application et huit autres sont encore à l'étude. Des 18 propositions présentées au cours de l'année, 12 ont été rejetées, une a été approuvée, et cinq sont encore à l'étude. Le statisticien fédéral a accordé à 211 employés du B.F.S. des primes de 25 ans d'ancienneté.

Bilinguisme

Le travail en cours visant à atteindre les objectifs de gestion pour l'expansion du bilinguisme a porté principalement sur les ressources disponibles. On a procédé à un inventaire des aptitudes linguistiques du personnel actuel par la mise au point et l'organisation d'un examen d'évaluation du degré de maîtrise de la langue seconde. Sur les huit cents personnes qui ont passé le test, 500 ont été jugées bilingues. Environ 600 employés qui disent avoir une certaine connaissance des deux langues officielles subiront aussi une épreuve à la fin de l'année.

Un grand nombre d'employés qui suivaient des cours intensifs de langue ont dû abandonner le programme à cause des exigences du nouveau recensement de 1971. Néanmoins, 219 fonctionnaires ont suivi des cours de français et 21, des cours d'anglais.

Chaque groupe participe à deux heures de travaux pratiques par semaine sous la surveillance de deux moniteurs.

En plus des examens, de la formation et des travaux dirigés, on a demandé au Secrétariat d'État de transformer quatre unités fonctionnelles du Bureau pour que la langue de travail y soit le français.

Services consultatifs de gestion

La Section offre un service interne de consultation pour aider les cadres du Bureau à identifier, analyser et résoudre les problèmes d'organisation et méthodes, ainsi qu'à organiser et mettre au point des systèmes nouveaux et meilleurs. Au cours de l'année, la Section a mis à exécution divers projets dans tout le Bureau.

L'aide apportée à la Division du recensement comprenait: la mise au point d'un système général de stockage et d'extraction des données; l'analyse des demandes spéciales de renseignements concernant le recensement; la mise au point d'un système unique de recherche des données; et l'installation d'un système automatique de contrôle du programme principal d'impression des documents du recensement de 1971. À la fin de l'année, on a achevé les préparatifs d'une étude de mesure de l'exploitation des données, à la fois pendant le recensement tenu en juin, et pendant le traitement manuel subséquent des données. Les résultats de cette étude permettront de faire les prévisions voulues pour l'organisation des prochains recensements.

La Section a réalisé plusieurs projets pour la Division des opérations régionales et mis sur pied un système conjoint de contrôle financier et de contrôle des projets pour les bureaux régionaux. La Section mène aussi une étude sur la collecte des données par les représentants locaux pour déterminer le temps nécessaire à l'exécution de ce travail. (L'étude dont il est question est distincte de l'étude du recensement, car, dans ce domaine, les enquêtes statistiques sont répétitives et les données sont recueillies par énumération directe.) De plus, la Section a commencé une étude de faisabilité en vue d'évaluer la transmission des données sous forme de fac-similés entre les bureaux régionaux et Ottawa. A l'heure actuelle, on soumet une installation expérimentale à des essais intensifs avant de la faire fonctionner en permanence.

L'une des nombreuses utilités de cette formule de transmission des fac-similés est la diffusion simultanée du Bulletin quotidien de la Division de l'information dans les principales villes du pays.

La Division de l'éducation poursuit une étude sur la planification, l'échelonnement et le contrôle des méthodes de travail dans la Division. À la fin de l'année, on a mis en place un vaste système de surveillance et de contrôle des progrès.

De plus, pendant la deuxième moitié de l'année, on a effectué une étude sur les fonctions et l'organisation de la Direction de l'administration. À la fin de l'année, on a commencé à appliquer les recommandations faites dans le cadre de cette étude.

On a effectué une autre étude sur la politique et les méthodes suivies par le Bureau au sujet de la distribution gratuite des bulletins de statistique, et on a mis en application plusieurs des recommandations qui y étaient faites.

On a aussi étudié le système et les méthodes employées par la Section des prix de détail pour élaborer l'indice des prix à la consommation. Cette analyse a pour but d'améliorer le système manuel et ainsi faire un premier pas vers une automatisation plus grande du service.

On a terminé une étude sur la distribution intérieure du courrier en vue de tirer le parti maximum des nouveaux codes postaux, au moment où ils entreront en vigueur, au printemps de 1971.

Au cours des six derniers mois, la Section a travaillé en étroite collaboration avec le Bureau des services consultatifs de gestion, en vue de déterminer la possibilité de créer une fonction de gestion de la production au sein du Bureau. Un système expérimental a été mis à l'essai à la fin de l'année.

On a aussi entrepris un certain nombre d'autres projets, principalement en vue d'améliorer, à court terme ou dans des circonstances spéciales, les compétences administratives et de donner des conseils sur l'administration et sur une grande variété d'autres sujets.

Services financiers et administratifs

La réorganisation effectuée au cours de l'année a entraîné le regroupement des services financiers, des services de bureau, du système de comptabilité analytique et de surveillance de la gestion, sans oublier la gestion des dossiers, en une Division des services administratifs et financiers.

La Sous-section financière et la Sous-section de la distribution des publications remplissent les fonctions de la Section des services financiers. La Sous-section financière s'occupe de l'ensemble des opérations financières du Bureau; elle coordonne notamment les révisions et estimations budgétaires et fournit des renseignements sur la gestion financière; elle étudie et contrôle les dépenses; vérifie les demandes de remboursement de frais de déplacement et de comptes commerciaux; elle interprète les règlements financiers et conseille les chefs des divisions organiques dans le domaine de la finance. En 1969-1970, la Sous-section a accepté d'assumer la responsabilité du contrôle général de la vérification préalable, des imputations et des engagements. On a donc conçu et réalisé un système de contrôle des engagements qui fait appel aux machines comptables et aux fiches d'ordinateur. Par ailleurs, en 1970, on a entrepris d'établir un Fonds renouvelable. Ce Fonds permet de rembourser les frais que le Bureau engage à partir de son budget de fonctionnement pour des travaux spéciaux de statistique demandés par les utilisateurs. Ces frais couvrent les fonds et les années-homme à la fois. La Sous-section de la distribution des publications s'occupe de la vente et de la distribution des bulletins du B.F.S. et tient à jour les listes de distribution et d'abonnés aux rapports statistiques. Pendant l'exercice financier, on a expédié 2,108,189 plis et reçu 63,259 commandes postales. La liste de distribution des publications se compose, à l'heure actuelle, de 232,426 plaques adressographiées.

La Section des services de bureau continue à fournir les principaux services d'aménagement, de fournitures de bureau, d'achat, de télécommunication, de dessin, de gestion des formules, de sténographie, de copie, d'impression, d'inscription des adresses et de courrier. L'aménagement d'une superficie d'environ 130,000 pieds carrés destinés aux bureaux de la Division du recensement compte parmi les principales réalisations de l'année 1971. La Section du dépouillement des données du recensement occupait à elle seule plus d'un tiers de cette superficie. La mise au point et l'impression des questionnaires de recensement se sont poursuivies au cours de l'année, de même que la traduction des publications, formules et questionnaires. La Section a administré des locaux pour bureaux, d'une superficie de plus de 500,000 pieds carrés répartis dans quatre immeubles, assuré la mise en service de quelque 1,400 téléphones, adressé environ 15,000,000 d'envois postaux et expédié au-delà de 31,000 sacs de courrier.

Durant l'année financière 1970-1971, on a continué les travaux de perfectionnement d'un système central de renseignements, conçu en vue de répondre aux besoins du personnel administratif, à tous les niveaux. Connu sous

le nom de "PRACAS", il s'agit d'un système de contrôle des coûts de projets multiples qui peut s'appliquer à divers programmes allant de quelques milliers à plusieurs millions de dollars, d'une durée de quelques semaines à plusieurs mois, et dont la complexité technique va de la simple production à des méthodes avancées de recherche et de développement. À l'heure actuelle, on a dénombré plus de 650 projets, qui représentent le programme complet du Bureau en matière de données statistiques sociales et économiques. PRACAS est automatisé et comporte la publication mensuelle d'un rapport graphique sur l'état d'avancement des travaux, lequel renferme des données sur l'utilisation des ressources humaines (par exemple, les années-homme) et financières employées à la réalisation des objectifs fixés et fait état des progrès accomplis. L'utilisation de ce système favorise le perfectionnement d'administrateurs de programmes, qui seront chargés de contrôler les coûts et de surveiller toutes les étapes (allant de la recherche et du développement jusqu'à la publication) de la mise à exécution de programmes complexes.

La Section de la gestion des documents a fait des progrès continus dans la mise sur pied de systèmes de classement uniformes dans toutes les Divisions du Bureau. On a terminé les enquêtes abrégées sur les modes de classement des dossiers utilisés dans chaque Division du Bureau, et on a fait une estimation des coûts que devrait assumer chaque centre responsable. La Section a, en outre, participé à l'élaboration de lignes de conduite relatives aux dossiers statistiques à savoir la délimitation des périodes de garde des dossiers et la prise des mesures nécessaires à la destruction éventuelle de tous les dossiers. Plusieurs systèmes de classement de dossiers ont été mis au point à l'intention de services spécialisés actuellement en fonctionnement. De plus, on a effectué des études détaillées et présenté, sous forme de rapport, diverses recommandations sur les moyens d'améliorer la tenue des dossiers dans plusieurs directions du Bureau.

Fonctionnaires supérieurs du Bureau fédéral de la statistique

(au 31 mars 1971)

Statisticien fédéral ..... Walter E. Duffett

Statisticien fédéral adjoint
(Intégration et développement) ..... S.A. Goldberg

Statisticien fédéral adjoint
(Affectations générales) ..... H.L. Allen

Statisticien fédéral adjoint
(Direction de la statistique socio-économique) ..... L.E. Rowebottom

Directeur général (Direction des comptes économiques) ..... E.B. Carty

Directeur général (Direction de la statistique économique) ..... V.R. Berlinguette

Directeur général (Direction de la statistique financière) ..... G.A. Wagdin

Directeur général (Direction de la méthodologie et des sytèmes) ..... I.P. Fellegi

Directeur général intérimaire de l'administration (Direction de
l'administration) ..... G.R. Labossière

STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE STATISTIQUE CANADA
1010748206